



**HAL**  
open science

## Précarités rurales : quand l'ancrage dans le territoire détermine le vécu de la pauvreté économique

Sarah Feyt

► **To cite this version:**

Sarah Feyt. Précarités rurales: quand l'ancrage dans le territoire détermine le vécu de la pauvreté économique. Science politique. 2009. dumas-00809426

**HAL Id: dumas-00809426**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00809426v1>**

Submitted on 11 Apr 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

UNIVERSITÉ PIERRE MENDÈS FRANCE  
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

## PRÉCARITÉS RURALES

*Quand l'ancrage dans le territoire détermine le vécu de la pauvreté économique.*



Sarah FEYT

Codirection : Emmanuelle Bonérandi (ENS), Dominique Mansanti (IEP)

*Master 2 Politiques Publiques et Changement Social,  
Spécialité « Villes, Territoires, Solidarité ».  
2008-2009  
Sous la direction de D. Mansanti*



UNIVERSITÉ PIERRE MENDÈS FRANCE  
Institut d'Etudes Politiques de Grenoble

## PRÉCARITÉS RURALES

*Quand l'ancrage dans le territoire détermine le vécu de la pauvreté économique.*



Sarah FEYT

Codirection : Emmanuelle Bonérandi (ENS), Dominique Mansanti (IEP)

*Master 2 Politiques Publiques et Changement Social,  
Spécialité « Villes, Territoires, Solidarité ».  
2008-2009  
Sous la direction de D. Mansanti*

*« Au-delà du secteur agricole, différentes formes de pauvreté se localisent aujourd'hui dans les campagnes : chômage de longue durée, femmes seules... Ces situations peuvent éventuellement être atténuées, si l'intéressé parvient à mobiliser divers stocks de capital ancrés en milieu rural : solidarités familiales ou de voisinages, usage de l'espace et de ses ressources.*

*Dans le cas contraire, la ruralité agit comme lieu de redoublement de la pauvreté ».*

Pierre MACLOUF, *La pauvreté dans le monde rural*, 1986.

# Sommaire.

Sommaire.	4
Introduction.	5
<b>PREMIERE PARTIE : PRÉCARITÉ(S), RURALITÉ(S) : APPROCHE CONCEPTUELLE D'UNE RÉALITÉ POLYMORPHE.</b>	<b>9</b>
1. Précarité(s) et ruralité(s), deux concepts polysémiques pour un phénomène masqué.	9
2. La précarité en milieu rural : une réalité polymorphe.	28
<b>DEUXIEME PARTIE : PRECAIRES... EN MILIEU RURAL</b>	<b>43</b>
1. Éléments de méthode	43
2. Être précaire en milieu rural.	51
<b>TROISIEME PARTIE : ANCRAGE DANS LE TERRITOIRE, FORMES DE PRECARITE ET AIDE SOCIALE.</b>	<b>76</b>
1. Ancrage identitaire dans le territoire et formes de précarité : des variables interdépendantes.	76
2. Que faire avec ce constat ? Formes de précarité et construction de l'aide sociale.	105
Conclusion.	120
Table des illustrations.	124
Tables des annexes	125
Bibliographie.	128
Table des matières.	136

## Introduction.

Le thème de la précarité dans le monde rural est resté longtemps ignoré.

D'abord parce qu'après la seconde guerre mondiale, la priorité a été accordée à la modernisation, au progrès technique et au changement social des campagnes. Cette focale a contribué à laisser dans l'ombre la « face cachée du développement », l'agriculture traditionnelle peu rentable, appelée à disparaître.

Ce qui était valable dans le milieu rural l'était aussi ailleurs. Durant la période des Trente Glorieuses, le plein emploi et la croissance économique avaient éclipsé le thème de la pauvreté – perçue comme un phénomène résiduel- et l'avaient remplacé par celui de l' « inadaptation sociale ». Et si, dans les années 1980, le ralentissement de la croissance économique et les premiers signes d'un chômage de masse ont ramené le thème de l'exclusion sociale au centre des préoccupations, le monde rural en a été tenu à l'écart.

Pâtissant encore d'une image négative héritée des stéréotypes péjoratifs attribués aux paysans depuis l'après-guerre, le monde rural représentait alors des traditions dépassées que les jeunes générations rejetaient massivement. Comme l'explique A. Pagès<sup>1</sup>, spécialiste du monde rural, *« c'est avec l'évolution des mentalités que son image a profondément évolué. La campagne ne représente plus aujourd'hui cette France pauvre et ridée qui lui collait tant à la peau. Bien au contraire, elle est considérée comme un havre de paix »*.

Cette transformation des représentations s'est révélée avoir de fortes incidences sur les mobilités résidentielles au point qu'on assiste sur certains territoires, à un renversement de l'exode rural et à l'installation de populations « urbaines » à la campagne. Si bien qu'aujourd'hui, les agriculteurs ne représentent plus que 10% environ de la population rurale.

Les vagues de nouveaux arrivants se sont succédées. Aux classes supérieures s'installant en périphérie des grandes agglomérations dans des lotissements ou des pavillons individuels se sont ajoutées, plus récemment, les classes moyennes cherchant à accéder à moindre coût à la propriété et des *précaires* n'ayant plus les moyens de payer un loyer en ville.

Malheureusement, nombre des ménages de ces deux dernières catégories ont vite déchanté : entre les crédits à rembourser, la nécessité de la voiture individuelle, le coût des transports et la difficulté de trouver un emploi à la campagne, beaucoup voient aujourd'hui leur situation se dégrader.

---

<sup>1</sup> Alexandre PAGES, *La pauvreté en milieu rural*, Ed. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2004.



Comme l'explique P. Maclouf, pour certains individus, « *la ruralité agit comme lieu de redoublement de la pauvreté* »<sup>2</sup>.

Si ce phénomène est encore mal connu et peu médiatisé, nombre d'observateurs constatent l'augmentation des formes de pauvreté en milieu rural.

Le stage de Master 2, réalisé au Conseil Général de l'Ardèche au sein de l'Unité Territoriale Centre m'a permis de confirmer ce constat sur le terrain. En appuyant des travailleurs sociaux dans la mise en place d'une « action collective » sur le thème de l'accès aux soins et le lien social, j'ai pu rencontrer de nombreux usagers du centre social.

Bénéficiaires du RMI de longue durée, travailleurs pauvres, bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapés ou mères isolées, la variété des profils et des itinéraires des personnes présentes lors des rencontres m'a étonnée.

Les personnes rencontrées lors de cette activité ont deux choses en commun : ils habitent dans le même canton et ils sont pauvres, au sens où l'Union Européenne définit la pauvreté, c'est-à-dire que leurs revenus sont inférieurs à 60% du revenu médian en France. Néanmoins, les difficultés, les manques et les souffrances qu'ils expriment sont très différents d'un individu à l'autre.

Il semblerait donc qu'« être pauvre » en milieu rural ne fasse pas sens de la même manière pour tous. La principale différence semble résider dans la *manière d'habiter* l'espace rural. Ainsi, pour rejoindre P. Maclouf, si la ruralité peut agir comme redoublement de la pauvreté, elle peut aussi l'atténuer « *si l'intéressé parvient à mobiliser divers stocks de capital ancrés en milieu rural : solidarités familiales ou de voisinages, usage de l'espace et de ses ressources* ».

La situation de pauvreté économique est donc le point de départ de ce travail, mais elle n'en est pas l'objet. Nous allons nous intéresser ici aux fragilisations que le manque de revenus entraîne en milieu rural. Ces divers aspects de fragilisation correspondent à ce que nous allons appeler des *formes de précarité*.

Ce mémoire s'attache à en expliquer la diversité. Nous nous appuyons sur deux hypothèses.

D'une part, les mobilités résidentielles, le développement des moyens de communications, etc. ont atténué la frontière entre villes et campagnes. Le monde rural est donc plus « perméable » et il est aujourd'hui traversé par des évolutions sociales et sociétales générales. On y constate notamment

---

<sup>2</sup> Voir extrait en liminaire de ce travail.

l'influence de phénomènes de précarisation plutôt « urbains » : fragilisation des cellules familiales, chômage de masse et individualisation des rapports sociaux. Néanmoins, ces évolutions sociales se mêlent aux caractéristiques propres du milieu rural (distances et densité de population par exemple). Cette hybridation se traduit par des conséquences spécifiques. Ainsi, si les facteurs de précarisation qui affectent le monde rural s'apparentent à ceux mis en évidence dans les villes, **les conséquences engendrées par cette précarisation sont spécifiques au milieu rural** (*hypothèse n°1*).

D'autre part, alors que ces conséquences spécifiques s'appliquent pour ainsi dire de la même manière à tous les individus précaires en milieu rural (puisqu'ils font face aux mêmes évolutions sociales dans le même environnement particulier), on y observe différentes manières de « vivre » la précarité. Quels facteurs influencent le « vécu » de la précarité ? Il semble que la manière dont les individus font face à la précarité et à ses conséquences, est directement conditionnée par leur rapport au territoire, c'est à dire à la perception qu'ils en ont et aux attentes qu'ils y projettent. L'hypothèse est donc faite que **les modes d'ancrage dans le territoire déterminent des stratégies d'adaptations qui conduisent à ces différentes formes de précarité** (*hypothèse 2*).

Le choix est fait de procéder à la démonstration en s'appuyant directement sur les discours des personnes faisant face à ces situations de précarité. Cette méthode présente plusieurs intérêts. Elle permet d'abord de donner la parole à des individus « invisibles »<sup>3</sup> à plusieurs titres : en tant que ruraux, bénéficiaires de minima sociaux, chômeurs, etc. Occupant peu de place dans l'espace public et les médias, les précaires ruraux ont rarement l'occasion de témoigner de la réalité d'un mode de vie souvent exalté.

Ensuite, cette enquête par entretien contribue à combler un vide. A l'intersection de la sociologie de la précarité et des sciences sociales rurales, la pauvreté et la précarité dans les campagnes constituent un « angle mort de la sociologie française », comme nous allons le voir en première partie de ce mémoire. Les études qualitatives sur ce sujet sont donc très rares : on compte principalement la monographie réalisée en 2004 par Alexandre Pagès dans la Nièvre et le mémoire d'Anne-Laure Budin sur le Diois, présenté en 2007.

Enfin, en tant de future professionnelle, se rapprocher du terrain pour chercher à comprendre les modes de fonctionnement et les conditions de vie de ces usagers des services sociaux peut permettre d'acquérir des outils pour décrypter les problèmes, en comprendre les enjeux et tenter éventuellement d'y apporter des solutions.

---

<sup>3</sup> Selon le terme de Stéphane BEAUD, Joseph CONFAVREUX et Jane LINDGAARD in *La France invisible*, Ed. La découverte, Paris, 2006, 647p

Dans une première partie, nous nous attacherons à définir précisément l'objet de ce mémoire. Nous définirons les concepts clés qui le constituent et nous établirons le lien entre précarité et territoire. Si, pour reprendre la formule de P. Maclouf, cette association est souvent considérée comme un « obscur objet », nous en montrerons néanmoins l'importance numérique et la diversité en France et dans le cas spécifique du canton de Vernoux-en-Vivarais.

La seconde partie laissera la place aux témoignages : après avoir présenté la méthodologie des entretiens, nous entrerons dans le vif du sujet en établissant une analyse des conséquences directes de la pauvreté économique en milieu rural. Nous chercherons à mettre en évidence les facteurs spécifiquement ruraux et les facteurs généraux les composent.

Nous verrons que l'analyse des difficultés causées par la pauvreté rurale soulève un constat : tous les individus interrogés pointent les mêmes problèmes mais ils les supportent différemment.

Nous expliquerons donc, dans une troisième partie, que les formes d'*ancrage dans le territoire* déterminent des *stratégies d'adaptations* face à la pauvreté. Ces stratégies délimitent différentes *formes de précarité* avec lesquelles, nous le montrerons, coïncident des attentes spécifiques en terme d'accompagnement social.

# PREMIERE PARTIE : PRÉCARITÉ(S), RURALITÉ(S) : APPROCHE CONCEPTUELLE D'UNE RÉALITÉ POLYMORPHE.

Cette première partie a pour ambition de définir les deux notions sur lesquelles repose ce mémoire - « précarité » et « ruralité » - afin de démontrer que si ces deux concepts sont rarement traités ensemble, ils sont pourtant étroitement liés.

Ancrer une étude dans un cadre conceptuel est une nécessité pour en saisir les enjeux. Mais il faut se rendre à l'évidence : ce cadre est forcément réducteur. En tentant de broser un tableau général sur un phénomène si vaste et complexe que celui de la précarité rurale en quelques pages, il faut assumer le risque de n'être pas exhaustif, voire d'être nécessairement simpliste.

Mais ce panorama est nécessaire pour mettre en lumière les enjeux principaux sur lesquels se base ce travail de recherche.

## 1. Précarité(s) et ruralité(s), deux concepts polysémiques pour un phénomène masqué.

La question de la précarité en milieu rural est rarement abordée pour plusieurs raisons que nous verrons par la suite. La première d'entre elles tient au fait que ces deux concepts, précarité et ruralité sont souvent envisagés de façon très compartimentée.

Pour Pierre Maclouf<sup>4</sup>, ce traitement en deux enjeux spécifiques découle de la grande complexité de intrinsèque de ces deux concepts. Qui est précaire ? Qu'est-ce que le « milieu rural » ? Et, par conséquent, qu'implique le fait d'être « précaire en milieu rural » ?

### A. Pauvreté, exclusion sociale, précarités.

Pour traiter des populations en difficulté – qu'il s'agisse de difficulté économique, sociale ou culturelle - les appellations sont nombreuses : *pauvres, marginaux, défavorisés, exclus, précaires,*

---

<sup>4</sup> Association des Ruralistes Français, (sous la direction de) Pierre MACLOUF, *La pauvreté dans le monde rural*, ed. L'Harmattan, Paris, 1986.

etc. Ces concepts sont souvent utilisés de façon indifférenciée, alors qu'ils s'inscrivent dans des perspectives différentes et sont révélateurs de paradigmes particuliers. Il convient donc de définir précisément les termes employés, et par là même, l'approche retenue dans cette analyse.

Ce mémoire aborde la thématique de la précarité. Au sens elle est envisagée dans ce mémoire, la précarité n'est ni assimilable à la pauvreté économique puisqu'elle va plus loin que le seul critère des revenus, ni à l'exclusion sociale, par trop irrévocable. Néanmoins, il semble important de préciser ces notions, à la fois périphériques et fortement liées au travail.

- Pauvreté

Pour Pierre Maclouf, la pauvreté est à la fois un phénomène mesurable mais relatif et une construction sociale. En effet, intuitivement, la pauvreté est un concept connu de tous, mais il semble beaucoup plus difficile d'en donner une définition précise qui mette d'accord tout le monde. Qui est pauvre et qui ne l'est pas, et selon quels indicateurs ?

Ce thème a été l'objet de nombreux travaux, en économie et sociologie notamment. Trois types de définitions de la pauvreté (monétaire, liée aux conditions de vie ou administrative) sont couramment retenus dans les publications officielles et les travaux quantitatifs. Choisis pour leur opérationnalité, ces critères sont parfois contestés ou difficiles à mettre en évidence.

Ainsi, la pauvreté est-elle seulement monétaire ? Donnée relative, la pauvreté monétaire est l'outil le plus couramment utilisé pour déterminer le nombre de personnes vivant en dessous d'un certain seuil de revenus fixé arbitrairement qui fait d'eux des « pauvres ». Ce seuil - fixé par la France à 50% du revenu médian jusqu'à 2006 puis, pour s'ajuster sur les mesures européennes, à 60% du revenu médian -, les chiffres qui en découlent et leur utilisation font souvent débat. En effet, le fait de modifier telle ou telle variable (calculer la médiane des revenus avant ou après transferts sociaux, en prenant ou non en compte les revenus du patrimoine, etc.), transforme les chiffres obtenus et met en évidence des réalités différentes.

Une autre manière d'appréhender la pauvreté, plus large et plus qualitative, est celle de la pauvreté de conditions de vie. Une enquête menée par l'INSEE propose d'évaluer (en fonction de la composition des ménages) une série de critères et de sous-critères déterminant qualitativement une situation de pauvreté : contrainte budgétaire, retards de paiement, restriction de la consommation, difficultés de logement, etc. D'autres organismes indépendants proposent aussi des évaluations

qualitatives de la pauvreté. Ainsi, l'association BIP40<sup>5</sup> met en évidence les tendances depuis 1980 grâce à un baromètre des inégalités basé sur une quarantaine de critères.

Enfin, la pauvreté peut être administrative, lorsque l'administration reconnaît une personne comme suffisamment en difficulté pour lui accorder le droit de bénéficier d'un minimum social. Cette forme de pauvreté interroge sur le non-recours aux services administratifs d'aide sociale.

En marge de ces définitions communément acceptées ou pour les compléter, de nombreux chercheurs ont proposé d'autres définitions de la pauvreté appuyées sur leurs travaux de recherche et insistant davantage sur l'approche qualitative de la pauvreté, cherchant moins à répondre à la question « qui est pauvre ? » que « qu'est-ce qu'être pauvre ? ».

Ainsi par exemple, à l'inverse de l'approche de la pauvreté en terme administratif et de non-recours, des sociologues tels que Serge Paugam<sup>6</sup>, et avant lui Georges Simmel<sup>7</sup> estiment qu'est pauvre celui qui est « assisté », c'est-à-dire celui qui a intériorisé sa dépendance à la société à laquelle il appartient et à l'aide que celle-ci lui apporte.

Par ailleurs, le travail effectué par Amartya Sen<sup>8</sup> pour apporter une définition de la pauvreté applicable quel que soit le niveau de développement de la société étudiée va à l'encontre de la définition de la pauvreté appréhendée en termes de conditions de vie. En effet, cet économiste explique que la pauvreté n'est pas une question de niveau de consommation mais de « capacité à y avoir accès » et insiste sur la notion de « pénuries de capacité » ne permettant pas aux individus d'être socialement intégrés et reconnus par les autres.

Cette approche se rapproche de celle de M. Mollat<sup>9</sup> parlant du Moyen-Âge, pour qui est pauvre celui qui « de façon permanente ou temporaire, se trouve dans une situation de faiblesse, de dépendance, d'humiliation, caractérisée par la privation de moyens variables selon les époques et les sociétés, de puissance et de considération sociale : argent, relations, influence, pouvoir, science, qualification technique, capacité intellectuelle, liberté et dignité personnelle. Vivant au jour le jour,

---

<sup>5</sup> Site Internet : [www.bip40.org](http://www.bip40.org), Dernière consultation le 17/07/2009.

<sup>6</sup> Serge PAUGAM, *La Disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris : Presses Universitaires de France, 2000. 256 p. (Quadrige). Nous reviendrons d'ailleurs sur son travail, et notamment sur son approche par typologies des types de pauvreté par la suite.

<sup>7</sup> Georges SIMMEL (1908), *Les pauvres*, Paris, Ed. Presses Universitaires de France, 1998.

<sup>8</sup> Amartya SEN, *Repenser l'inégalité*, (1992, 1<sup>ère</sup> édition en anglais), Paris, Ed. Seuil, 2000.

<sup>9</sup> M. MOLAT, La pauvreté au Moyen-âge, 1977, in A. Pagès, *Pauvreté et exclusion en milieu rural français*, 2001 Etudes rurales, n°159-160.

il n'a aucune chance de se relever sans l'aide d'autrui ».

Ramenée à notre époque, cette définition semble d'ailleurs caractériser davantage l'exclusion sociale ou la marginalité que la seule pauvreté, puisqu'elle introduit la dimension de perte des liens sociaux et se place dans une optique où la personne fragilisée de toutes parts n'est plus en mesure d'améliorer seule sa situation.

Dans ce travail, la définition de la pauvreté retenue est donc celle d'un état caractérisé par un certain niveau de revenus. Cet état n'apporte pas en soi d'indications en termes qualitatifs sur les conditions d'existence des individus en milieu rural.

Néanmoins, le concept de la pauvreté est essentiel dans ce travail : au-delà des différences de profils et de parcours des individus composant l'échantillon, la pauvreté est le point commun qui les réunit tous. C'est donc, en ce sens, le point de départ de l'analyse qui va suivre. En effet, la plupart des personnes interrogées pour ce travail dépendent économiquement de minima sociaux et quelques uns disposent d'un salaire ou d'une pension de retraite (largement) inférieurs au seuil de pauvreté monétaire; elles sont donc pauvres au sens statistique.

Et si, comme le dépeint la citation placée en liminaire de ce mémoire, « *la ruralité agit* (parfois) *comme lieu de redoublement de la pauvreté* », une première question s'impose ici : quelles sont, pour ces individus, les conséquences de la pauvreté économique en milieu rural ?

- L'exclusion social

L'exclusion sociale, autre objet de la sociologie, est souvent associée à l'idée de marginalité<sup>10</sup>. Elle caractérise un état de pauvreté économique et d'isolement avancés. Pour EUROSTAT, l'office statistique de la Commission européenne, l'exclusion est « un phénomène multidimensionnel qui empêche les individus de participer pleinement à la société [...] et dans lequel [...] interviennent, outre le non accès à certains services, des facteurs sociodémographiques, de statut socioculturel et de niveau de qualité de vie »<sup>11</sup>.

Pour Pierre Maclouf, l'exclusion sociale se caractérise par la privation de lien social et la perte de la capacité à élaborer les enjeux de son propre destin, individuel et collectif. Il précise que « cette perte est susceptible d'agir comme facteur déterminant, le dénuement matériel étant la conséquence

---

<sup>10</sup> Si ce n'est que la notion de marginalité est souvent abordée comme découlant d'un choix individuel alors que l'exclusion sociale serait davantage présentée comme subie.

<sup>11</sup> Observatoire Européen Leader, « Lutter contre l'exclusion en milieu rural », *Cahiers de l'innovation*, n°8, 2000, p.11

de la rupture du lien social »<sup>12</sup>.

Hormis pour le cas de ceux qu'il appelle les « réfugiés de la ville », des personnes en errance qui ont quitté la ville pour le milieu rural après un accident de vie, l'auteur explique que la combinaison de l'exclusion matérielle et de la perte du lien social est un phénomène plus représenté dans les grands ensembles urbains que dans les campagnes. Ainsi, les « naufragés »<sup>13</sup>, ces personnes sans domicile fixe très marginalisées, figures emblématiques des villes font de la question de l'exclusion sociale une question principalement urbaine.

A travers l'expérience du stage réalisé au Conseil Général, j'ai pu observer- nous y reviendrons - que ces phénomènes d'exclusion existent sur le terrain d'enquête. Néanmoins, deux éléments contribuent à limiter sinon l'exclusion, du moins sa perception dans le monde rural. D'une part, le caractère éparé de l'habitat en milieu rural permet littéralement de vivre caché, il est donc plus difficile de repérer les populations les plus en difficulté. D'autre part, les « divers stocks de capital » qu'évoque P. Maclouf, associé à un contrôle social relativement fort sont autant de filets de sécurité qui limitent les possibilités de chute de la précarité à l'exclusion sociale.

L'exclusion sociale représente la « limite extérieure » de ce travail : le processus que nous allons étudier s'arrête là où commence l'exclusion.

- La précarité : un processus

En tout état de cause, ces deux notions de pauvreté et exclusion sociale font référence à un état, relativement statique et, pour ainsi dire, plus ou moins constitutif des individus entrant dans la catégorie des « pauvres » ou des « exclus ».

Les conditions déterminant l'appartenance à l'une ou l'autre des catégories sont figées. La pauvreté repose, nous l'avons vu, sur des critères de revenus ou de pouvoir d'achat. L'exclusion sociale, elle, fait référence à une société présentée comme « duale » par Robert Castel<sup>14</sup>, à laquelle on appartient ou non, rejoignant l'idée des « in » et « out » mis en évidence par Alain Touraine<sup>15</sup>.

Ce n'est pas dans cette perspective que se situe ce travail. Il s'agit moins mettre en évidence les caractéristiques de telle ou telle catégorie de personnes que d'étudier un processus, en constante

---

<sup>12</sup> Pierre MACLOUF, op. cit. p.32.

<sup>13</sup> Les Naufragés, Patrick Declerck, *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001, collection Terre Humaine

<sup>14</sup> Robert CASTEL, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. », dans DONZELOT, Jacques, (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, 1991, 137-168 p.

<sup>15</sup> Alain TOURAINE, *Face à l'exclusion*, in *Citoyenneté et Urbanité*, Paris, 1991, Éditions Esprit, pp. 166, 171 et 173.



évolution et dépendant des orientations individuelles et des facteurs déterminants de l'environnement.

Pauvreté et exclusion sociale fixent donc les « cadres » de l'analyse à venir : la pauvreté en est le point de départ et l'exclusion sociale la limite. C'est le processus situé entre l'un et l'autre de ces états que nous allons observer.

La précarité est par définition ce qui est précaire, c'est-à-dire qui n'offre aucune garantie de durée, qui est incertain, sans base assurée, révocable. Néanmoins, si l'on s'en tient à cette définition, l'humanité toute entière est, par essence, précaire. Il s'agit donc de préciser ce concept pour l'adapter au champ socio-économique dont nous traitons. Ainsi, le père Joseph Wresinski<sup>16</sup> propose de définir la précarité par « l'absence d'une ou plusieurs sécurités permettant aux personnes et familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves ou définitives. »

Là encore, la définition est très large et laisse la place à de nombreuses interprétations. Les acceptions qui en sont faites dépendent des paradigmes par lesquels la précarité est abordée, que ce soit à l'échelle micro comme macro sociologique. La sociologie de la précarité distingue ainsi quatre approches principales<sup>17</sup>.

L'une se place à l'échelle macroéconomique et considère la précarité comme l'instabilité inéluctable de toute situation dans une société en mouvement. Les trois autres envisagent la précarité au niveau micro économique. La première est la plus large : sont précaires toutes les situations sociales « à problème », de l'employé en contrat à durée déterminée au malade de longue durée. La seconde propose une gradation, une « échelle » de la situation socioéconomique, la précarité étant un état placé après la stabilité, et avant la pauvreté puis l'exclusion.

La troisième est celle qui nous intéresse dans ce travail. La précarité correspond au risque de voir sa situation se dégrader dans une trajectoire paupérisante rendant le basculement possible de la fragilité à l'exclusion du groupe, ou de la société d'appartenance. Elle sous-tend à la fois une dimension socioéconomique et une dimension relative au statut social, absent ou dévalorisé.

Elle est donc caractérisée par « l'absence d'une ou plusieurs sécurités », déterminant un état limite

---

<sup>16</sup> Rapport sur la définition de la grande pauvreté, présenté au Conseil Economique et Social français en février 1987 par le père Joseph WRESINSKI.

<sup>17</sup> In Maryse BRESSON, *Sociologie de la Précarité*, Ed. Armand Colin, Paris, 2007.

fragile. Le risque de *tomber*, c'est-à-dire de voir sa situation se dégrader est perçu comme important. C'est ce qu'exprime P. Maclouf, ici, à propos des agriculteurs précaires, mais qui peut être extrapolé à d'autres situations : « Que survienne un accident et la lisière est franchie, la précarité se muant en chute. »<sup>18</sup>

L'absence ou le manque de pérennité des *facteurs de sécurités* que représentent l'emploi, le logement, l'accès au soin, etc. est donc déterminant dans le passage de la pauvreté économique à la précarité et dans la définition des différentes formes que revêt cette précarité.

D'après cette définition, toutes les personnes en situation de précarité ne sont pas pauvres : les formes de précarité sont diverses et comprennent des situations de précarité affective, de précarité en terme de santé mentale, etc. qui ne sont pas directement dépendantes de critères économiques. Néanmoins, les personnes pauvres ont moins de *facteurs de sécurité*, elles ont donc de fortes chances de se trouver à un moment ou un autre dans une situation de précarité de quelque nature qu'elle soit.

Parmi les personnes interrogées lors des entretiens, bien que -comme nous l'avons déjà évoqué- toutes aient des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, on observe une grande variété de situations. Toutes ne disposent pas des mêmes *facteurs de sécurités*. Cela implique-t-il des formes de précarité différentes selon les individus ?

## B. Ruralité(s), territoires pauvres, pauvres sur le territoire.

Comme nous l'avons évoqué avec la citation placée en liminaire de ce travail, dans l'étude des phénomènes de précarité, la question du territoire n'est pas neutre.

Puisque ce travail traite des formes de précarités *rurales*, il s'agit de définir les contours géo-sociaux de ce milieu.

### ▪ Ruralité

Le second concept majeur de ce mémoire est celui de « ruralité ». Comme l'explique Pierre Maclouf, cette notion ne paraissait pas faire problème à l'heure où elle pouvait se confondre avec le

---

<sup>18</sup> Pierre MACLOUF, *op. cit.* p. 30

mode de vie paysan, encore prévalant dans les campagnes françaises au début des années 1950. Mais les diverses évolutions qui traversent tant le milieu rural que les aires urbaines ont contribué à atténuer le hiatus entre ces deux mondes.

De même que pour la notion de pauvreté, chacun est en mesure de produire une définition, du moins superficielle de ce qu'est la campagne. Mais obtenir une définition qui fasse consensus est plus compliqué: « les indicateurs statistiques utilisés pour rendre compte des espaces ruraux et de leurs évolutions sont très variés et ne font pas consensus à l'échelle internationale. (...) Ils sous-tendent diverses façons de distinguer le « rural » et l' « urbain » et d'envisager leurs relations »<sup>19</sup>.

Traditionnellement, l'espace rural est défini par des critères morphologiques : faible densité de population, discontinuité du bâti, traces d'activités agricoles.

Ainsi, l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economique) considère qu'un canton est rural si sa densité est inférieure à 150 habitants/km<sup>2</sup>. La densité de la France étant relativement faible, seuls 12 départements sont alors considérés comme « principalement urbains ». L'INSEE utilise une définition relativement proche, dans laquelle les communes rurales sont définies par la négative :

*« L'espace à dominante rurale, ou espace rural, regroupe l'ensemble des petites unités urbaines et communes rurales n'appartenant pas à l'espace à dominante urbaine (pôles urbains, couronnes périurbaines et communes multipolarisées). Cet espace est très vaste, il représente 70% de la superficie totale et les deux tiers des communes de la France métropolitaine. »*  
INSEE, 2009.<sup>20</sup>

Cependant, ces deux définitions sont statiques et n'apprennent rien sur les manières dont l'espace rural, ou plutôt les espaces ruraux vivent et se transforment.

Deux typologies tentent d'y répondre en mettant en évidence les liens ville/campagne.

D'une part, le zonage en aires urbaines et en aires d'emploi de l'espace rural (ZAUER) fait apparaître que même si plus d'un tiers de l'espace métropolitain est classé dans l'espace à dominante urbaine, 90% des communes périurbaines répondent aux critères classiques d'une

---

<sup>19</sup> Olivier MORA, Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030, (ouvrage collectif), Versailles, Ed. Quae, 2008, p.21

<sup>20</sup> Sur Internet, Site de l'INSEE : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/espace-rural.htm>, dernière consultation : 18/07/09.

commune rurale. Une enquête du CREDOC<sup>21</sup> confirme cette tendance et met en évidence que « *l'immense majorité des résidents des couronnes périurbaines considèrent qu'ils vivent dans le rural* ».

D'autre part, pour analyser plus finement la structuration de l'espace rural en France, l'INSEE a mis en place en 2003 un découpage par bassins de vie, « *le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements courants et à l'emploi* ». Cette composition traduit le fait que les bourgs et les petites villes forment l'armature des territoires ruraux.

Ces deux approches semblent montrer que la distinction ville/campagne n'est plus si nette ni dans la structuration de l'espace et des bassins de vie ni dans la perception qu'ont les habitants de leur territoire. Un retour sur l'histoire de l'espace rural éclaire cette évolution.

Les travaux de définition de l'espace rural permettent de mettre en évidence les mutations qui le traversent. Le fait principal réside certainement dans la fin de l'exode rural. Ce déplacement massif<sup>22</sup> des populations des campagnes vers les villes, amorcé depuis le 19<sup>ème</sup> siècle laissait croire, au début des années 1970 que la désertification des campagnes était un fait inéluctable. Mais dans les années 1975-1982, un premier mouvement de périurbanisation a commencé, amenant de plus en plus de familles à quitter le cœur des villes pour élire domicile dans les campagnes avoisinantes. Ce mouvement résidentiel s'est poursuivi dans la décennie 1990, s'éloignant toujours plus loin des centres urbains. Ainsi, le recensement conduit en 2004-2005 a montré que le taux de croissance de la population des communes rurales était supérieur à celui des communes urbaines, et en particulier dans les aires d'influence des villes et les axes de communication.

Ce reversement de l'exode rural et cette transformation des manières d'occuper l'espace ont aussi entraîné une dilution de la frontière entre rural et urbain. Les sociétés rurales agricoles habitées par des populations vivant en quasi-autarcie ont progressivement laissé la place à la modernisation, à travers la « *Fin des paysans* »<sup>23</sup>, l'industrialisation et l'urbanisation. Cela se manifeste par un « *triomphe de l'urbanité* »<sup>24</sup> dans les campagnes : les modes de vie urbains se généralisent sur l'ensemble du territoire. Par ailleurs, les perceptions de l'espace rural changent et il est investi de nouvelles attentes (patrimoine, écologie, loisir...) et de nouvelles fonctions (entretien du paysage, productions de qualité, protection de l'environnement) qui renforcent les interactions entre villes et

---

<sup>21</sup> Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Coûts, BIGOT et HACHUEL, 2002.

<sup>22</sup> En 1860, 80% de la population habitait dans des communes de moins de 2000 habitants. En 1999, ils n'étaient plus que 24%. Source : op. cit., MORA, 2008, p. 25.

<sup>23</sup> Henri MENDRAS, *La fin des paysans*, essai, Actes Sud, 1991.

<sup>24</sup> Yannick SENCEBE, 2002, in MORA, 2008, p.38

campagnes<sup>25</sup>.

Cette approche théorique confirme ce que nous avons avancé en introduction de ce travail : le monde rural a changé. Les mobilités résidentielles y ont amené de nouvelles populations et avec elles, l'ensemble des structures sociales, économiques et culturelles rurales s'est transformé.

Ce qui a changé aussi, ce sont les perceptions et les rôles attribués à la ruralité.

Comment, aujourd'hui, les habitants des campagnes perçoivent-ils leur territoire ? Comment l'investissent-ils ?

Cette question de l'ancrage dans le territoire, du *territoire vécu*, est au centre du questionnement développé dans ce travail.

- Territoires pauvres, pauvres sur le territoire ?

Ces tendances et l'arrivée de nouvelles populations ont bien sûr influé aussi sur les formes de pauvreté et de précarité rurales, jusque là très homogènes : agriculteurs en difficulté, veuves et personnes en incapacité de travailler.

Mais pour traiter de la précarité, (ou, plus simplement de la pauvreté, à travers le seul aspect économique), une question fondamentale se pose : la pauvreté en milieu rural concerne-t-elle plutôt des territoires ruraux structurellement pauvres ou alors des territoires ruraux habités par des populations pauvres, quel que soit leur niveau de développement économique ?

Cette question en entraîne d'autres : qu'est-ce qu'un territoire pauvre ? Ou plutôt, qu'est-ce qui fait qu'un territoire est pauvre ?

Est-ce simplement parce qu'il est habité par une population pauvre, comme nous venons de l'évoquer ?

Ou est-ce parce qu'il est isolé des centres urbains et des axes de communication ?

Est-ce parce qu'il ne dispose pas des équipements de services et de loisirs nécessaires à l'épanouissement de sa population ?

Est-ce encore parce que ses habitants perçoivent leur territoire comme plutôt pauvre ?

Ou, est-ce finalement le cumul de tous ces facteurs ?

Nous essaierons, à travers l'analyse des entretiens, d'apporter des éléments de réponses à ces interrogations.

---

<sup>25</sup> MORA, op cit, p.38

Mais étant donné la faible quantité d'ouvrages sur le sujet, il semble difficile de répondre à ces questions et de définir ce qui fait qu'un territoire est pauvre d'après la théorie.

En 1972, la S.O.G.R.E.A.H. avait pourtant mis en évidence cinq critères permettant de définir une « zone pauvre<sup>26</sup> » : densité de population, évolution démographique, potentialité de modernisation agricole, niveau des revenus agricoles, dynamisme de la structure urbaine. Mais il semble évident, étant donné les mutations (précédemment évoquées) qu'a connues le monde rural depuis les années 1970, que cette grille de lecture est aujourd'hui obsolète.

Par ailleurs, malgré la mise en place de politiques territoriales (comme les Zones de Revitalisation Rurale, en 1995), aucune grille d'analyse statistique actuelle ne se distingue et permet officiellement de classer les territoires ruraux pauvres<sup>27</sup>.

Seul apport conséquent : quelques géographes tels que Nicole Mathieu travaillent à l'identification de « types d'espaces ruraux »<sup>28</sup>. Parallèlement à l'identification des territoires en types structurels (espaces ruraux périurbains, espaces ruraux à fonction agricole, industrielle ou touristique dominante, espaces ruraux de faible densité...), une typologie par rapport à des risques de rupture est dressée : espaces ruraux fragiles ou très fragiles, espaces stables, espaces émergents.

Pour la géographe, la question se pose alors de savoir si « *des types d'espace ruraux correspondent à des « exclusions » spécifiques et si les dynamiques spatiales entraînent l'exclusion d'individus et de groupes.* »

Si nous ne chercherons pas à apporter une réponse à ce questionnement à travers ce mémoire (puisque, à l'inverse, nous analyserons comment des personnes en situation de précarité s'appuient ou non sur les ressources de leur territoire), cette question des potentiels facteurs excluants ou précarisants du milieu rural semble néanmoins très liée au travail mené.

Dans un travail de synthèse autour de la question des inégalités territoriales, Le Club de l'Observation Sociale en Rhône-Alpes<sup>29</sup> souligne un lien intéressant entre précarité territoriale et précarité individuelle :

*Il existe des inégalités géographiques, qui ne dépendent pas directement des*

---

<sup>26</sup> MACLOUF, op cit, p. 27

<sup>27</sup> Inversement, en milieu urbain, l'avènement de la politique de la ville a amené les chercheurs et les politiques, à travers la mise en place d'un Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles, à produire une définition très précise des quartiers dits « prioritaires », basée sur des critères objectivables.

<sup>28</sup> Nicole MATHIEU, 1997, *Les enjeux de l'approche géographique de l'exclusion sociale*, Economie rurale, n°242, p.24.

<sup>29</sup> Club de l'Observation Territoriale en Rhône-Alpes, *Les Inégalités Territoriales*, 2008, 23p.

*revenus mais des caractéristiques des lieux dans lesquels on vit (par exemple, soin, formation, information sont mal accessibles dans des espaces d'habitat lâche, dispersé, de faible densité), mais il est communément admis que ces inégalités ne se marquent réellement que pour les familles à bas revenus, les autres ayant toujours les moyens d' « égaliser » les conditions.*

Ils font donc l'hypothèse que les inégalités territoriales renforcent les inégalités individuelles. Nous verrons si l'analyse des entretiens permet de vérifier cette hypothèse sur le terrain. Toutefois, on peut déjà affirmer que le lien entre territoire et précarité est un des axes majeurs de ce travail.

Ainsi, les points développés précédemment soulèvent des interrogations.

Quels facteurs liés à la ruralité interviennent dans le passage de la pauvreté à la précarité ? Et, au contraire, les particularités de l'espace rural peuvent-elles permettre de (re)construire des *facteurs de sécurité* ?

### C. Un « obscur objet »... en voie d'éclaircissement ?

Pour reprendre la formule de Pierre Maclouf, la précarité en milieu rural semble toujours malgré quelques espoirs d'amélioration, être « un obscur objet », et ce a plus d'un titre.

D'abord, parce que comme nous venons de le voir, il réunit deux concepts polysémiques et difficiles à définir. Ensuite parce que cette thématique a fait l'objet de très peu de travaux de recherche, sans qu'un paradigme dominant ne se distingue. Mais si ce sujet est largement ignoré des chercheurs, il l'est aussi, en grande partie, de la société civile et des élus. Enfin, la précarité en milieu rural est obscure parce que ses principaux protagonistes eux-mêmes ont tendance à demeurer dans l'ombre.

Ces spécificités expliquent le caractère particulier de ce travail de recherche : son intérêt, les lacunes qu'il contribuera - on l'espère- à combler, mais aussi les difficultés rencontrées.

#### ▪ Un sujet peu traité par les chercheurs (revue de la littérature)

La thématique de la précarité dans le monde rural se trouve à l'intersection d'au moins deux disciplines : la géographie et la sociologie. Néanmoins, dans l'une et l'autre des disciplines, ce sujet est rarement abordé tel quel. En effet, la précarité est souvent traitée d'une manière générale, et en matière de précarité, le général, c'est l'urbain. Quant à l'approche par l'angle du monde rural, elle

met en lumière certains thèmes : les agriculteurs en tant que classe ou groupe social, les usages du rural pour l'urbain, l'accès aux services publics, le développement économique, le tourisme et le patrimoine. Mais certains champs restent dans l'ombre.

Comme l'explique Stéphane Beaud<sup>30</sup>, « *la sociologie a des angles morts d'analyse et participe à sa manière à l'invisibilisation d'un certain nombre de processus sociaux pourtant essentiels à la compréhension du monde contemporain* ». Certains sujets, parce qu'ils apparaissent « *sans relief* », « *creux* », « *triviaux* » ou « *moins exotiques* » sont laissés de côté. Ainsi, « *le monde rural, pourtant en pleine transformation, manque cruellement de travaux permettant d'en analyser le ressort* ».

Pourtant, croiser approche par le territoire et étude de la précarité est chose courante...en ville. La politique de la ville et le courant des urbanistes et de la sociologie urbaine ont depuis longtemps déjà mis en évidence les processus de précarisation et d'exclusion sociale dans les banlieues.

C'est justement en référence à ces travaux de recherche sur l'urbain<sup>31</sup> que Pierre Maclouf et un certain nombre de chercheurs créent le courant « ruraliste », au début des années 1980, à travers l'Association des Ruralistes Français. Mais le problème mis en évidence par le chef de file du mouvement est qu'il n'existe pas un paradigme dominant utilisé pour rendre intelligibles les transformations du monde rural : outre le conflit entre les évolutionnistes et les modernisateurs, des analyses en termes de rapport de classes (internes ou externes au monde rural) croisent des travaux axés sur le culturalisme ou la reproduction sociale. Ainsi, les travaux sur le rural restent des « *travaux minoritaires avec des objets très divers* » et d'un point de vue conceptuel, ce sujet demeure « *flou* » et « *dans l'ombre* ».

Après l'apport majeur qu'a représenté l'ouvrage collectif des ruralistes français, dirigé par Pierre Maclouf<sup>32</sup>, qui visait à mettre en évidence des tendances générales et à produire un cadre d'analyse commun en confrontant les divers travaux de recherches hétéroclites concernant de près ou de loin la pauvreté dans le monde rural, il semblerait qu'un regain d'intérêt a été porté à ce sujet.

D'une part, on assiste à l'essor d'études théoriques situées à l'échelle macro et basées

---

<sup>30</sup> In Stéphane BEAUD, « Les angles morts de la sociologie française », p.460 in BEAUD Stéphane, CONFAYREUX Joseph, LINDGAARD Jane (Sous la direction de), *La France invisible*, Ed. La découverte, Paris, 2006, 647p.

<sup>31</sup> Bernard KAYSER et Rose-Marie LAGRAVE, « La pauvreté mise à l'épreuve du monde rural, in MACLOUF, op cit, p.11.

<sup>32</sup> MACLOUF, op cit.



principalement sur des études quantitatives. Ainsi, plusieurs géographes<sup>33</sup> s'interrogent sur les liens entre territoire et précarité en milieu rural et sur la pertinence de faire ces liens, aux vues des effets qu'ils ont pu produire dans les espaces urbains (renforcement des inégalités spatiales, ghettoïsation). Par ailleurs, des sociologues, parmi lesquels Yannick Sencebe se penchent sur les processus d'exclusion en milieu rural.

Enfin, de nombreuses études<sup>34</sup> sont menées sur des enjeux spécifiques liés à la précarité en milieu rural par des observatoires sociaux ou des organismes en lien avec les publics en milieu rural. On retiendra par exemple des recherches sur le logement des saisonniers, le fait d'être étranger en milieu rural, le logement et l'insertion en milieu rural des exclus de la ville, pauvreté et RMI dans l'agriculture, etc.

D'autre part, on assiste depuis peu à une nouvelle forme d'approche de la pauvreté en milieu rural, davantage qualitative que quantitative et plutôt « micro sociologique », centrée sur la mise en évidence de la multiplicité des profils de précarité et laissant une part importante aux récits de vie. Le précurseur de ces travaux est Alexandre Pagès, dont le travail de recherche<sup>35</sup> a mis en évidence pour la première fois l'aspect qualitatif de l'exclusion sociale en milieu rural et le rôle des stratégies d'adaptation individuelles. Le travail conduit par Anne-Laure Budin dans le Diois, les colloques ou les dossiers publiés ces deux dernières années par le Secours populaire ou le journal La Croix et le travail de monographies réalisé en interne par la Mutualité Sociale Agricole en Ardèche et dans la Loire sur les pauvretés dans l'agriculture vont dans le même sens : mieux connaître et rendre visibles les situations de précarité et d'exclusion jusque là restées dans l'ombre.

C'est aussi dans cette perspective que se situe ce travail, basé sur le recueil de « récits de vie » de précaires ruraux.

- Le monde rural pensé avant tout « par et pour l'urbain »

Si la précarité dans l'espace rural a été, et est encore si peu étudiée par le monde de la recherche, c'est sans doute aussi en partie parce que c'est un thème peu porté et par la société civile et par la classe politique.

En effet, le monde rural bénéficie encore d'une image globalement positive. Si cette image est peut-être en partie fondée, elle repose toute de même sur une perception largement idéalisée des

---

<sup>33</sup> Tels que N. MATHIEU, L. DAVEZIES ou E. BONERANDI, dont les références sont en bibliographie.

<sup>34</sup> Pour ne pas surcharger les notes de bas de page, les références sont insérées directement à la bibliographie.

<sup>35</sup> Alexandre PAGES, *La pauvreté en milieu rural*, Ed. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2004.

campagnes, image d'Epinal ancrée dans l'imaginaire collectif et relayée par les médias<sup>36</sup>.

La campagne y est avant tout vue comme un lieu de tourisme où les sports de nature côtoient les visites patrimoniales. C'est aussi un lieu où il fait bon vivre, en témoignent les paysages célébrés chaque année lors du Tour de France et où l'on produit et consomme les produits de qualité<sup>37</sup> du terroir. Enfin, la campagne est le lieu fantasmé d'une société paysanne garante de la conservation d'une « tradition » d'entraide, de lien, de « solidarité villageoise ».

Cette image (que les entretiens menés lors de la réalisation de ce mémoire permettent de nuancer), semble construite en partie par et pour les urbains. Elle est relayée dans la sphère politique, tant au niveau local que national.

Au niveau local, très peu d'élus se saisissent des enjeux de la pauvreté et la précarité sur leur territoire, soit parce qu'ils ne peuvent la voir (nous verrons que la pauvreté dans le monde rural a pour principale caractéristique d'être « cachée ») soit parce qu'ils n'ont pas les éléments pour en saisir les enjeux soit parce que ce thème ne correspond pas à leur priorités. Emmanuelle Bonérandi constate ainsi qu'il est souvent « *difficile (de mettre) en œuvre de la compétence d'action sociale au sein des structures intercommunales, (puisqu'elles sont) souvent rétives face à une compétence qui paraît très éloignée des appétences de nombres d'élus locaux* »<sup>38</sup>.

De plus, si l'action sociale n'est souvent pas la priorité en milieu rural (cela s'y traduit d'ailleurs par le faible taux de construction de logements sociaux), la solidarité locale s'exprime encore différemment en fonction des populations, et c'est souvent deux poids, deux mesures entre « autochtones » et « néos ». Là encore, E. Bonérandi confirme : « *S'il existe encore parfois une solidarité des communautés rurales (...) celle-ci s'atténue, voire n'existe pas, quand il s'agit des néo-ruraux sans aucune attache locale.* ». Aux échelons supérieurs de décision, la pauvreté des populations rurales n'est souvent pas davantage écoutée et entendue : « *Cette absence d'intérêt pour les enjeux sociaux des espaces ruraux a été notamment signalée dans le département de la Drôme, pourtant à dominante rurale, mais dont l'agglomération de Valence capte l'essentiel des actions d'insertion* ».

---

<sup>36</sup> Le média le plus représentatif de cette « nostalgie paysanne » est sans doute le Journal Télévisé de 12h, et son présentateur, Jean-Pierre Pernaut, icône de la « France des régions ».

<sup>37</sup> MORA, op cit, p.38.

<sup>38</sup> Emmanuelle BONERANDI, *La politique de lutte contre la pauvreté : entre justice sociale et injustice spatiale ?*, 2009, Actes du Colloque justice et Injustice spatiales, Presses Universitaires de Paris X (à paraître).

Enfin, un facteur majeur entre en compte dans la faible prise en considération locale de la précarité en milieu rural : celui des stratégies de développement du territoire. En effet, l'image d'une région pauvre et précaire est peu attractive, à la fois en terme de tourisme et d'investissements économiques. Dans le contexte actuel des politiques publiques, l'heure est plutôt à récompenser les territoires dynamiques, sachant tirer parti de leurs spécificités locales pour construire des projets<sup>39</sup>. Pierre Maclouf<sup>40</sup> montre en quoi la modification de l'image du Limousin, telle qu'elle est définie par les élites régionales est révélatrice des ces stratégies locales :

*« Pendant les années soixante, il est procédé à une exhibition de la pauvreté dont le destinataire est l'Etat. Pendant les années quatre-vingt (et cela serait sans doute encore plus vrai aujourd'hui), cette image est déniée, comme susceptible de compromettre la position du Limousin sur le marché des images régionales. »*

Cette absence de réflexion sur l'enjeu spécifique de la précarité en milieu rural est donc avérée au niveau local. Mais elle est sans doute encore plus criante au niveau national, à plusieurs titres.

D'abord, le territoire rural peine à être considéré comme un territoire d'action sociale à part entière. Si l'on reprend les différentes fonctions du milieu rural, telles que les a défini la DATAR en 2003<sup>41</sup>, celui-ci est de plus en plus un lieu de vie (fonction résidentielle) où la population croît malgré un accès limité aux services. C'est également un lieu de production agricole et industrielle (fonction productive). Mais c'est aussi (et surtout ?) un lieu de détente et de résidence secondaires pour les urbains (fonction récréative et touristique) et des ressources naturelles (fonction de nature) dont les habitants sont à la fois « dépositaires (en tant que propriétaires) et gestionnaires ».

Peu de place est donc laissé aux habitants de ces espaces et en particulier aux plus fragiles (mal logés, chômeurs, jeunes sans emplois et sans formation, mères célibataires sans moyen de transport, etc.)

Par ailleurs, les politiques sociales nationales sont rarement (voire jamais) pensées spécifiquement pour l'espace rural. Pour lutter contre les situations de pauvreté, la France a progressivement mis en place un ensemble de minima sociaux attribués selon deux types de critères : critères relatifs à l'individu et critères de niveau de revenu disponible.

---

<sup>39</sup> En témoignent, par exemple le programme des « pôles d'excellence rurale ».

<sup>40</sup> MACLOUF, op cit, p. 29

<sup>41</sup> DATAR, *Quelle France rurale pour 2030, contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Etudes Prospectives de la DATAR, CIADT, 2003.

Mais si ces minima sociaux relèvent d'une volonté de justice sociale dans le sens où toute personne peut en bénéficier dès lors qu'elle répond aux conditions fixées pour leur attribution, « aucune condition de localisation géographique spécifique n'est introduite dans l'examen de la demande, ni aucune compensation financière liée à certaines caractéristiques spatiales, telles que l'éloignement des services sociaux, des structures de formation ou des lieux d'emplois potentiels »<sup>42</sup>.

L'article 1<sup>er</sup> de la loi de 1998 relative à la lutte contre les exclusions précise pourtant :

*« La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de dignité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la nation. La présente loi tend à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance. »*

La mention de « l'ensemble du territoire » semble supposer que l'idée d'une équité spatiale est retenue, et pourtant... une étude menée par la géographe E. Bonérandi sur les quatre rapports successifs de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) consacrés à l'évaluation de la loi de 1998 semble le démentir. La géographe démontre que « la dimension spatiale en est absente, qu'il s'agisse de densité des équipements et des services, des conditions concrètes d'accès en termes d'infrastructures et de moyens de transport ou des difficultés des personnes à se déplacer par manque de capacités financières, culturelles, ou mentales »<sup>43</sup>:

Même les dispositifs conçus spécifiquement pour le milieu rural ne sont pas directement orientés vers l'action sociale et reposent toujours sur le principe de mesures économiques visant à développer l'offre d'activité sur place. Ainsi, les découpages territoriaux des Zones de Rénovation Rurale (1995) et en Territoires Ruraux de Développement Prioritaire (1994) visent à offrir des avantages fiscaux et des exonérations de taxe professionnelles, d'impôt sur les sociétés, de charges patronales, etc. aux entreprises venant s'installer dans des zones rurales reculées. Ces programmes « sociaux » rejoignent les programmes de développement économique basés sur la valorisation de projets de territoire (Pôles d'excellence rurale, contrats de pays, etc.).

Il faut espérer que la nomination officielle, au 3 juillet 2009 d'un ministre de l'espace rural et de

---

<sup>42</sup> BONERANDI, op cit.

<sup>43</sup> BONERANDI, op cit.

l'aménagement du territoire puisse contribuer à améliorer la connaissance et les réponses apportées à la question de la précarité en milieu rural. Néanmoins, les attributions dudit ministre ne font état d'un partenariat qu'avec le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche et il n'est pas question, outre la politique d'aménagement et de développement de l'espace rural, des questions sociales qui y sont spécifiques.

#### D. La précarité silencieuse des campagnes

Le dernier facteur d'obscurité de la pauvreté et des formes de précarité est propre aux comportements des personnes qui font face à ces situations difficiles elles-mêmes et à leur remarquable discrétion en milieu rural.

Il semblerait que les caractéristiques propres à l'espace rural elles-mêmes contribuent à l'invisibilité de ces personnes et de ces phénomènes.

Nous l'avons déjà évoqué et nous y reviendrons par la suite, la diversité des formes de précarité au sein de l'espace rural ne cesse d'augmenter. L'arrivée de « nouveaux pauvres » transforme les solidarités traditionnelles<sup>44</sup>. La faible densité de la population, les distances qui séparent les gens limitent les possibilités de se retrouver, en particulier chez les personnes disposant de moindres ressources et renforce l'isolement des personnes les plus excentrées ou les moins mobiles.

La forte interconnaissance, qui peut s'apparenter à un contrôle social contribue à limiter les demandes d'aide :

*« Les effets négatifs (de la proximité et l'interconnaissance) se font jour notamment dans la réticence à exprimer ses difficultés (qu'elles soient temporaires ou récurrentes), l'absence d'anonymat et la peur de la stigmatisation dans une société où le maire, le voisin, le travailleur social peut être un proche, dans une société encore partiellement agricole et indépendante, dans laquelle il est difficile d'avouer l'impossibilité de vivre de son activité. »<sup>45</sup>*

Ces différents facteurs n'incitent pas les populations précaires à la mobilisation publique ou

---

<sup>44</sup> Comme l'explique Nicole MATHIEU : « Les sociétés rurales ont été présentées comme fonctionnant sur la solidarité, l'interconnaissance et un mode communautaire. C'est faux. Aujourd'hui, il y a une destruction complète de ces formes de solidarité. Si on rencontre des phénomènes collectifs en milieu rural, ils sont généralement nouveaux et rompent avec la solidarité traditionnelle », in « Parole d'experte », Les dossiers du Secours populaire : Rural, 2<sup>nd</sup> volet. Juin 2007.

<sup>45</sup> BONERANDI, op cit.

politique et invitent davantage à « vivre cachés ».

Pour Pierre Maclouf, d'ailleurs, la contestation n'est pas inscrite dans la tradition rurale : selon lui, « *l'agissement de la pauvreté comme moteur d'action historique a existé en France, mais davantage sur un mode défensif et dominé que véritablement contestataire* ». L'illustration la plus marquante de cette observation est l'exode rural, « *l'alternative passive à la pauvreté paysanne* ». On notera d'ailleurs que les violences qui s'y déploient seulement sporadiquement<sup>46</sup>. Mais ces manifestations ont toujours pour objet des revendications en terme d'éthique ou de reconnaissance professionnelle, et ne cherchent pas à rendre visible la pauvreté ou la difficulté d'existence.

Même si ce type de manifestation n'est pas courant non plus en milieu urbain (il existe tout de même davantage, en témoignent les mouvements de chômeurs ou de sans-logis), il existe, en ville, une forme de pauvreté extrême visible, médiatisée : les SDF. Or, même cette forme aiguë d'exclusion, la cime émergée de l'iceberg de la précarité n'existe pas dans le monde rural :

*« A la campagne, on n'est jamais –en quelque sorte, par définition – sans toit, à la rue, SDF. On ne s'y retrouve pas par hasard, on y vit parce qu'on s'y est installé. »<sup>47</sup>*

La revue Rhizome, bulletin National de la santé mentale, consacre un numéro à la souffrance psychique des précaires en milieu rural<sup>48</sup>. Il met en évidence que la détresse psychique est très ancrée dans les campagnes. L'isolement y apparaît comme un facteur aggravant, conduisant parfois les plus fragiles (et notamment, les « petits paysans ») au suicide actif, et plus souvent qu'on ne l'imagine au suicide passif : abandon de soi, malnutrition, dépendances, non recours aux soins, etc.<sup>49</sup>.

Sans accès à la parole publique, la « misère sourde et diffuse » du monde rural peine donc à se faire entendre.

Un espoir cependant : des initiatives de terrain semblent faire renaître (ou en tout cas, essayer) la parole des oubliés. La transformation des pratiques de l'accompagnement

---

<sup>46</sup> On se souvient de l'incendie du Parlement de Bretagne par les marins pêcheurs en 1994, du démontage d'un Mac Donald par les militants de la confédération paysanne, de la médiatisation autour des procès des « faucheurs volontaires » d'OGM, etc.

<sup>47</sup> Jean-Jacques TABARY, « Néo-ruralité et souffrance psychosociale », in Revue Rhizome n°28, *Ruralité et précarité*, octobre 2007.

<sup>48</sup> Revue Rhizome, *Ruralité et Précarité*, Bulletin national Santé mentale et précarité n°28, octobre 2007.

<sup>49</sup> « Dépressions et suicides dans le monde des petits paysans », in Revue Rhizome, op cit p. 5

social<sup>50</sup> y contribue, à travers un recours croissant à des dynamiques de groupe (action collective, groupe de parole, etc.), ainsi que l'émergence, ça et là, de politiques de développement social local donnant la parole aux usagers. En ordre dispersé et en fonction des motivations de quelques uns, on voit aussi fleurir, face à la solitude et les difficultés économiques, des initiatives militantes d'un genre nouveau à la campagne, groupes d'entraide, systèmes d'échanges locaux, etc. Ainsi, le Beurre des Epinards, une association montée à Lamastre (07) en 2008 par des bénéficiaires du RMI vise à « *organiser la débrouillardise et l'entraide* » à travers « *un lieu ressource où tout le monde peut passer, demander un renseignement, proposer un projet, trouver des énergies* »<sup>51</sup>.

Silencieuse et, par conséquent, mal connue, la précarité rurale interroge. Dans ces espaces ruraux transformés où les pauvres d'aujourd'hui ne correspondent plus aux clichés de la pauvreté agricole, comment « *pauvres traditionnels* » et « *nouveaux pauvres* » cohabitent –ils ? Existe-t-il un clivage entre néos et anciens, ou cette ligne de démarcation se situe t'elle ailleurs ?

## 2. La précarité en milieu rural : une réalité polymorphe.

Nous venons de voir que la pauvreté en milieu rural est un thème rarement porté sous les projecteurs, tant dans le monde de la recherche qu'en politique ou lors de mouvements sociaux. La discrétion de cette « *misère sourde* »<sup>52</sup> mais surtout muette des campagnes est un fait. Mais elle ne doit pas faire oublier que la précarité en milieu rural n'est ni négligeable quantitativement ni limitée dans l'espace.

L'étude statistique qui va suivre vise d'une part à montrer que ce phénomène est largement répandu et d'autre part à démontrer que, rien que sur le sol français, il revêt des formes multiples.

### A. La « *pauvreté masquée* ».

La précarité au sens où nous l'entendons dans ce travail (un processus, un état limite marqué par la

---

<sup>50</sup> Nouvelles pratiques que la Mutualité Sociale Agricole contribue largement à diffuser sur le territoire, et dont de nombreux exemples sont présentés sur le site Internet [www.msa-ardèche-loire.fr](http://www.msa-ardèche-loire.fr) (dernière consultation le 20/07/09)

<sup>51</sup> Blog et contacts sur Internet : <http://lebeurredesepinards.formumactif.fr> . Dernière consultation le 25/07/09.

<sup>52</sup> Pour reprendre le titre d'un article du journal La Croix : « *La misère sourde et diffuse du monde rural* », 15-16 novembre 2008.

notion de risque) est difficile à quantifier. Mais comme nous l'avons précédemment expliqué en introduction, nous nous basons sur le présupposé que la pauvreté, en particulier en milieu rural, engendre la précarité.

Afin de démontrer l'importance quantitative des phénomènes de précarité en milieu rural, nous nous appuyerons ici sur les travaux menés sur la pauvreté, principalement évaluée en termes monétaires, qui sont déjà relativement rares et succincts.

En effet, les organismes produisant des statistiques sur les enjeux sociaux sont nombreux et très divers. Ces statistiques sont issues de rapports d'activités (pour les organismes en lien avec l'action sociale<sup>53</sup>) ou de travaux de recherche<sup>54</sup>. Mais si leurs approches sont différentes (approche militante ou institutionnelle, etc.), ces statistiques ont un point commun : basées sur des études en terme de publics, elles laissent très peu de place à l'approche par territoire, ou alors seulement pour mettre en exergue les difficultés particulières rencontrées dans certains espaces urbains.

Ce peu d'attention accordée à la quantification des formes de pauvreté rurale est une conséquence de son caractère « masqué »<sup>55</sup>, parce qu'« invisible dans les valeurs absolues des recueils statistiques par rapport à la concentration de la pauvreté dans les espaces urbains »<sup>56</sup>.

Mais dès que l'on raisonne en valeurs relatives, la pauvreté dans les campagnes dévoile toute son ampleur. Un exemple : la note de conjoncture sociale publiée chaque semestre par la CAF Rhône-Alpes révèle que la part de ménages à bas revenus dans la commune est plus importante à Valgorges (Ardèche) qu'à Vaulx-en-Velin ou à Vénissieux (48.6% contre 47.1% ou 41.1%). Autre exemple : si la CAF du Rhône compte plus de 210 000 allocataires à bas revenus, ceux-ci ne représentent « que » 14.7% de la population totale, alors que dans la Drôme, où ils sont 3.2 fois moins nombreux, ils comptent pour 17% de la population.

Les rares études visant à mettre en valeur la pauvreté en milieu rural abondent d'ailleurs dans ce sens. Ce graphique (graphique 1) montre l'importance relative de la pauvreté monétaire en milieu rural. Même si l'on constate la réduction de la part des individus pauvres en milieu rural, aux dépend des unités urbaines de plus de 200 000 habitants depuis 1996, force est de constater que les

---

<sup>53</sup> Qu'ils soient publics (CNAF, Administration fiscale) ou privés (Secours Catholique, ATD ¼ Monde, etc.)

<sup>54</sup> Les statistiques officielles, produites par l'INSEE ou de l'ONPES, mais aussi les travaux du BIP40 ou de l'Observatoire des Inégalités.

<sup>55</sup> Pour reprendre l'expression de Pierre MACLOUF, op cit.

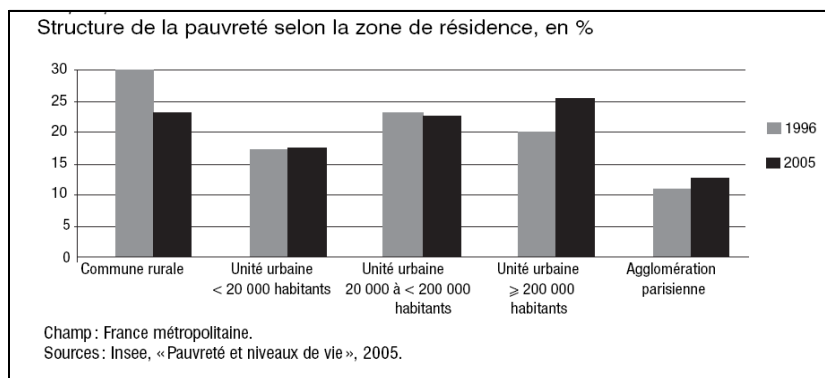
<sup>56</sup> Emmanuelle BONERANDI, 2009, « Pauvreté et Précarité en milieu rural, quelles spécificités ? » in MRIE, Dossier annuel 2009.



ménages pauvres restent surreprésentés dans les espaces ruraux par rapport aux unités urbaines inférieures à 200 000 habitants.

Graphique n° 1

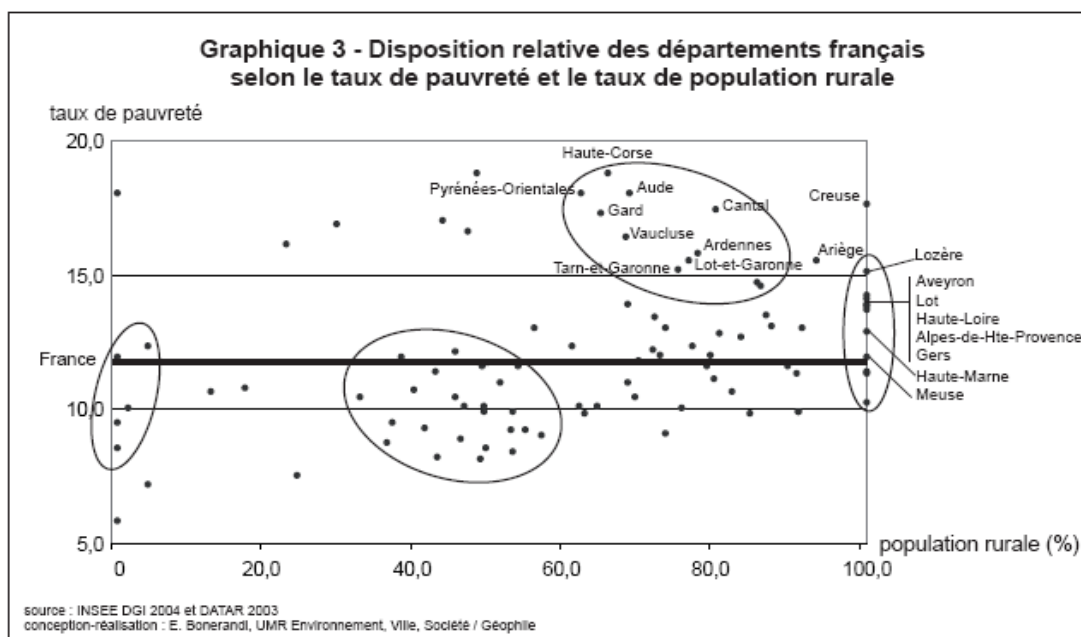
Part de la population pauvre par type d'espaces de peuplement.



Source : Rapport de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion sociale, 2007-2008<sup>57</sup>

Ainsi, les départements à dominante rurale sont largement sur représentés dans les départements comptant les taux de pauvreté les plus élevés (graphique 2).

Graphique n°2



Source : E. Bonerandi, Justice sociale, justice spatiale,

<sup>57</sup> Sur Internet : <http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/rapportonpes2007-2008.pdf>. Dernière consultation le 22/07/09.

Le cas du canton de Vernoux-en-Vivarais, en Ardèche, que nous allons étudier au travers des entretiens n'est donc pas un cas isolé. Dans de nombreux départements, ruralité rime avec pauvreté.

Il est relativement difficile d'obtenir des données quantitatives précises quant aux visages spécifiques de cette pauvreté en milieu rural. Pourtant ces données permettraient de mettre en évidence le lien entre formes de précarité et territoires, en comparant les aspects spécifiques des difficultés rencontrées en fonction du type d'espace.

L'approche de la pauvreté par les conditions de vie menée par l'INSEE est souvent peu utilisable à des grandes échelles géographiques (villages, cantons...), dès lors que l'impératif du secret statistique interdit de publier des résultats lorsque les échantillons sont trop restreints.

Très, voire trop large, l'indicateur le plus fiable des formes de pauvreté reste encore l'analyse en termes de recours aux différents types de minima sociaux, appuyée sur les données de la CAF. Mais, pour Serge Paugam, ces chiffres présentent toujours un biais : ils occultent la misère non déclarée, et donnent seulement « un baromètre des tendances »<sup>58</sup>. Il convient donc de nuancer les résultats obtenus. Il est, en outre, à noter que l'accès aux minima sociaux, et notamment au RMI, est reconnu comme sous-estimé dans les espaces ruraux, du fait notamment de l'inadaptation du minima social aux situations des travailleurs indépendants, notamment des exploitants agricoles<sup>59</sup>.

Malgré toutes ces nuances, une tendance semble se dégager dans la répartition des minima sociaux sur le territoire : l'Allocation Adultes Handicapés semble être plus répandue dans le milieu rural, alors que le Revenu Minimum d'Insertion serait une prestation encore davantage urbaine, en témoignent les cartes ci-dessous.

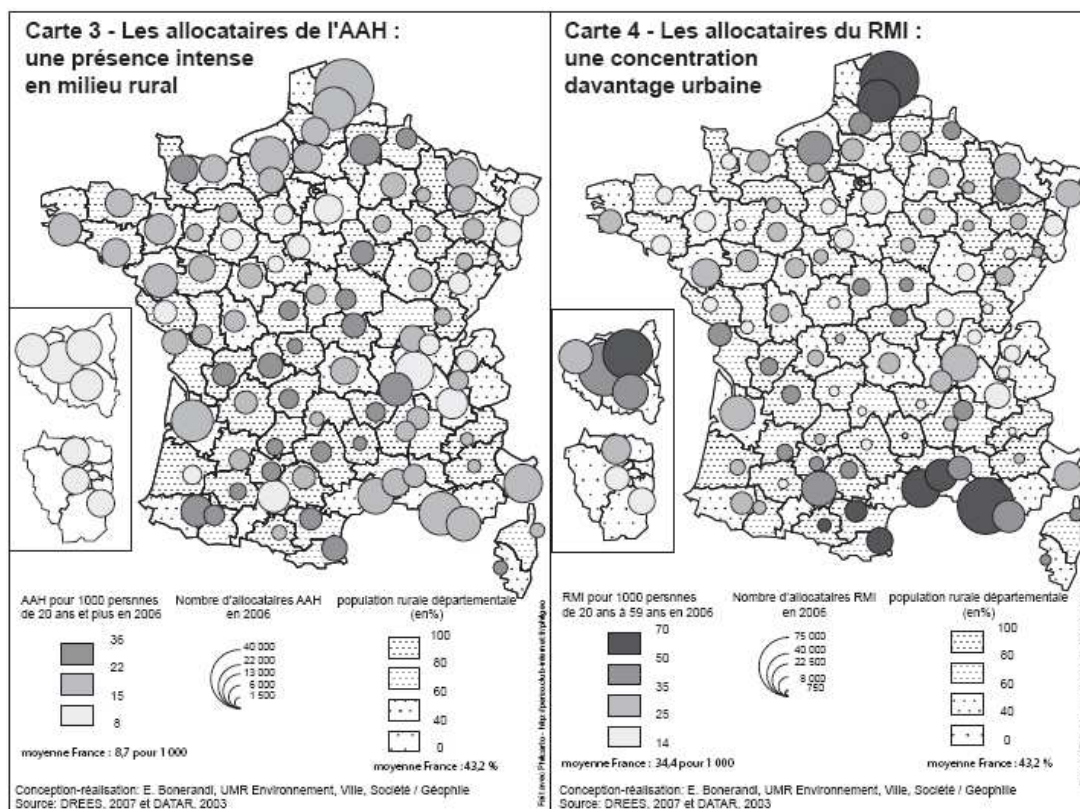
---

<sup>58</sup> BURET in Serge PAUGAM, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Ed. PUF, 2005. p.97

<sup>59</sup> BLANC, PERRIER-CORNET, 2001, in BONERANDI, op cit.

### Graphique n°3 :

#### Répartition des allocataires de l'AAH et du RMI par départements.



Source : E. Bonérandi, *Justice sociale, justice spatiale. Op. cit., (à paraître).*

Mais ces données à l'échelle départementale restent à nuancer au niveau local car, nous le verrons à travers l'exemple de Vernoux-en-Vivarais, de nombreux facteurs entrent en jeu dans ces moyennes départementales : la proximité avec les pôles urbains, les économies locales (basées sur l'agriculture ou l'industrie), etc.

### B. Une réalité aux formes multiples.

Ces données sur la répartition des minima sociaux sur le territoire soulignent donc un questionnement majeur et central dans ce travail : le lien entre les formes de la précarité et les traits particuliers de l'espace rural.

Comme l'explique Pierre Maclouf, la pauvreté en milieu rural est aujourd'hui un « *phénomène polymorphe* » : « *A son hétérogénéité professionnelle, nettement plus grande que dans le passé, correspond une grande diversité des processus de précarisation* ».

En effet, au-delà de l'archétype de l'agriculteur âgé travaillant seul sur une exploitation peu rentable, d'autres profils de précaires sont apparus et apparaissent sur le territoire, au fur et à mesure

des migrations et des évolutions sociétales.

Même s'il serait hors de propos et certainement impossible de recenser, d'une part et d'expliquer, d'autre part, la diversité des phénomènes entrant en compte dans les processus de précarisation ruraux, on peut néanmoins avancer quelques pistes d'explications.

- AAH et RMI : des éléments d'explication.

Les cartes ci-dessus méritent d'être mises en perspective avec certains des facteurs historiques et socioculturels.

D'une part, si les bénéficiaires du RMI sont encore moins présents à la campagne qu'en ville, il faut prendre en considération le temps que cette mesure a pris pour se faire accepter dans un monde où la tradition agricole à l'époque encore assez forte avait tendance à condamner toute forme d'assistance. A l'heure actuelle, le non-recours est d'ailleurs encore important parmi la population agricole.

D'autre part, l'importance du nombre de bénéficiaires de l'Allocation Adultes Handicapés s'explique par plusieurs facteurs. D'abord, la création massive de Centres d'Aide par le Travail (CAT) en milieu rural dans les années soixante-dix a contribué bien sûr à produire de l'emploi protégé pour les autochtones dont la qualification ou les compétences ne permettaient ni d'accéder à un marché de l'emploi local souvent très restreint ni de partir en chercher ailleurs. Mais les CAT ont aussi attiré de nombreuses personnes handicapées du milieu urbain. Ensuite, les recherches effectuées par Alexandre PAGES auprès des CAF et de la MSA le montrent, « *des agriculteurs ont été déclarés inaptes au travail à l'issue d'une longue période d'inactivité, d'un accident de travail ou d'une maladie invalidante* »<sup>60</sup>, en particulier avant l'adoption du RMI, cette pratique ayant pour incidence d'échelonner l'âge des départs en retraite.

Sans doute ces explications entrent-elles en compte dans le fait que le nombre d'individus bénéficiaires de l'AAH dans l'échantillon de personnes interrogées ne soit pas supérieur à celui des bénéficiaires du RMI, loin s'en faut.

Mais quels sont les parcours de ces individus ?

---

<sup>60</sup> PAGES, op cit. p.38

- Nouvellement arrivés, fraîchement revenus, jamais partis : une diversité des situations de précarité.

Malgré l'introduction de ces revenus de substitution, certaines populations restent particulièrement vulnérables. Il s'agit bien entendu des handicapés et des travailleurs vieillissants, nous venons de le voir, mais aussi d'autres catégories de personnes : jeunes, familles, autochtones ou néo-arrivantes.

Les mouvements de population jouent un grand rôle dans la diversification des formes de précarité. Après la fin de l'exode rural, l'essor démographique auquel font face la quasi-totalité des départements ruraux n'est pas (ou plus) le seul fait de la périurbanisation des classes moyennes et aisées préférant vivre à la campagne et travaillant en ville. De nouvelles migrations concernent plutôt des personnes en difficulté dans le milieu urbain. Les campagnes joueraient alors, comme les villes l'ont fait pour elles pendant plusieurs décennies, le rôle de « soupapes des villes »<sup>61</sup>. Ne pouvant plus se loger ou espérer trouver un emploi correspondant à leurs aspirations en ville, des individus déjà précaires émigrent en milieu rural, voyant dans l'installation ou le retour dans les campagnes un *eldorado*, ou du moins un refuge potentiel.

Cette seule citation, publiée dans bulletin d'un organisme officiel<sup>62</sup> et relevée par A. Pagès, datant pourtant de quinze ans en arrière reflète exactement les constats dressés aujourd'hui dans de nombreux cantons ruraux :

*« De nouvelles couches de population sont touchées par l'exclusion et viennent grossir les rangs de personnes en difficulté en milieu rural : certains agriculteurs, les personnes qui, alors qu'elles émigraient précédemment vers la ville pour trouver un emploi, restent maintenant chômeurs au pays, les jeunes qui reviennent après leurs études, sans emploi, les familles originaires du milieu rural qui, au chômage, s'y réinstallent, des jeunes et des familles sans attaches locales qui s'implantent en milieu rural pendant y gérer plus facilement leur galère ».*

Malgré les difficultés qui traversent le monde urbain, Nicole Mathieu met en garde contre une

---

<sup>61</sup> Ces nouvelles migrations sont datées par l'équipe des travailleurs sociaux de l'unité territoriale d'action sociale du centre Ardèche comme remontant à environ moins de 5 ans en arrière. Ce phénomène, encore récent, a aussi été relevé ailleurs par de nombreux acteurs locaux. Il est aujourd'hui en cours d'observation.

<sup>62</sup> M. BERARD et V. DE LAFOND, *Bulletin du GPLI*, mars 1995, in Alexandre PAGES, op cit, p. 40.

vision trop naïve des campagnes reposant sur la supposition que ces difficultés seraient atténuées dans le monde rural. « *D'une façon générale, la crise de l'emploi, la peur de la régression sociale et de l'exclusion pousse les individus à privilégier le mode d'habiter rural, qui représente dans l'imaginaire ou réellement un territoire où l'on peut vivre modestement avec les avantages du loyers bas, du jardin potager, des pratiques de la nature gratuites, de l'interconnaissance mais aussi de l'anonymat* »<sup>63</sup>.

En effet, nous verrons à travers l'analyse des entretiens que la réalité à l'arrivée n'est pas toujours aussi idéale que ce qu'elle laissait présager. Logements sociaux souvent vétustes voire indécents (et bien souvent, sans jardin ni potager !), marché du travail sans perspectives, et faiblesse voire absence de transports publics et obligation de disposer d'un véhicule individuel font bien souvent de la campagne une « trappe à pauvreté » plutôt qu'un tremplin vers une sortie de la précarité.

Le manque de soutien pour la prise de risque et l'innovation en milieu rural tendent aussi à décourager les jeunes désireux de lancer de nouvelles initiatives économiques<sup>64</sup>.

- Précarités agricoles.

Même au sein de la profession agricole, les formes de précarité sont très variées, et dépendent des types de production, les micro-exploitants et les exploitants traditionnels, ainsi que les petites exploitations peinant à diversifier leur production étant les plus facilement touchés par les difficultés économique d'une profession par ailleurs très largement soumise aux aléas naturels.

Une enquête menée en interne par la MSA Ardèche sur les profils rencontrés sur le département par chaque équipe de travailleurs sociaux montre une multiplicité de formes de précarité. On retrouve ainsi à côté des « exploitants traditionnels », des « exploitants célibataires en situation économique de non rentabilité », des exploitants « non issus du milieu agricole ou rural » ou « porteurs de projet autour du retour à la terre après une ou plusieurs générations », des « exploitants dont le secteur de production est en crise », voire des « exploitants en rupture », qu'elle soit liée à un problème d'origine physique ou psychologique ou à une rupture familiale ainsi que des « exploitants marginaux ».

Il faut ajouter à cette liste la question (non négligeable) de la précarité des salariés agricoles, parfois logés dans des habitats de fortune et devant souvent s'appuyer sur l'économie informelle pour s'en

---

<sup>63</sup> Nicole MATHIEU, op cit, p.25

<sup>64</sup> Constat dressé par la Commission Européenne dans le cadre du programme LEADER II, op cit, p. 14.

sortir<sup>65</sup>.

Le célibat, montré par Bourdieu dans *Le Bal des Paysans*, la dépendance aux aides de la PAC, souvent aléatoires, et le sentiment de faire partie d'une profession noble mais vouée à la disparition que traduit le dernier opus de la trilogie de Raymond Depardon, *Profils Paysans* sont des réalités qui, si elles ne touchent pas toute la profession, doivent être considérées pour un grand nombre d'agriculteurs. Les paysans retenus dans l'échantillon le confirmeront d'ailleurs.

La pauvreté dans le monde rural est donc caractérisée par la diversité et la singularité des parcours qui y mène.

Mais sont-ce les seules particularités de ces parcours individuels qui génèrent les différentes formes de précarité ? Ou alors, quel facteur - qui ne soit pas directement lié au « profil » des individus - entre en compte dans la définition des différents processus de fragilisation ?

Le territoire y joue-t-il un rôle ?

### C. Etude de cas : l'Ardèche et le canton de Vernoux.

Ce travail de recherche prend appui sur une série d'entretiens réalisés avec des habitants du canton de Vernoux-en-Vivarais, en Ardèche.

Etant donné le caractère prégnant des références au *territoire vécu* lors des entretiens, il semble nécessaire de présenter les principaux enjeux du département et du canton dans lesquels se déroule l'enquête, afin d'être en mesure d'observer le lien entre les formes de précarité rencontrées et le territoire sur lequel elles sont établies.

#### ▪ L'Ardèche

Sur un territoire de plus de 5500km<sup>2</sup>, la population de l'Ardèche dépasse à peine les 306 000 habitants, ce qui la place au 76<sup>ème</sup> rang de peuplement des départements français. Sa densité de population est de 55 habitants par km<sup>2</sup>, alors que la moyenne régionale s'élève à 138 hab./km<sup>2</sup>. Au sens où l'entend l'OCDE, l'Ardèche est donc bien un territoire rural.

---

<sup>65</sup> Etude et typologie internes à la MSA Ardèche Loire, 2008-2009, voir en bibliographie.

Ce département est divisé en 3 arrondissements, 33 cantons, et 339 communes (voir la carte en annexe de ce document), dont 90 % de communes rurales, et 189 communes de moins de 500 habitants. Seules quatre villes dépassent les 10 000 habitants : Annonay, Aubenas, Guilhaud-Granges et Tournon-sur-Rhône<sup>66</sup>.

La population est inégalement répartie sur le territoire et se regroupe plutôt dans la vallée du Rhône que dans les montagnes. Un tiers des ardéchois vit dans un espace à dominante rurale, davantage que dans la Drôme voisine où ils ne sont « que » 28%.

L'Ardèche est, en général, plutôt un département attractif, puisque entre 1996 et 2006, sa population a augmenté d'1% par an. Cependant, quatre cantons situés dans le centre Ardèche subissent les conséquences de leur isolement géographique et voient leur solde migratoire devenir négatif.

La population ardéchoise est plutôt hétérogène, dans le sens où plusieurs vagues d'immigration de néo-ruraux sont venues panacher une population autochtone plutôt agricole.

La plus marquante de ces vagues d'immigration s'est déroulée à la suite des mouvements de 1968 : de nombreuses communautés dites « hippies » se sont installées sur ces territoires. Beaucoup ont centré leur projet sur une activité agricole, apportant de nouvelles manières d'envisager l'agriculture. Mais leur présence a aussi conduit à l'essor d'activités culturelles ou de tourisme et à la revitalisation de villages jusque là en perte de vitesse (l'exemple de Mariac, exposé par Alain Coustaury en 1974 en est une bonne illustration<sup>67</sup>).

Si l'on observe de plus près les caractéristiques socio-économiques du département, force est de constater que l'Ardèche n'est pas un département riche. Selon l'INSEE, le revenu fiscal moyen déclaré par les Ardéchois en 2000 était le plus faible de la région Rhône-Alpes<sup>68</sup>. La part des retraites, des pensions et des rentes dans le revenu fiscal déclaré y était supérieur de 7 points à la moyenne régionale, culminant à 27,3% des revenus. Ce chiffre laisse percevoir la faiblesse des revenus liés à la rémunération du travail.

Pour la Caf, l'Ardèche est d'ailleurs le second département de la région après la Drôme pour la

---

<sup>66</sup> Source : site Internet de la préfecture de l'Ardèche :

[http://www.ardeche.pref.gouv.fr/sections/1\\_ardeche/presentation/](http://www.ardeche.pref.gouv.fr/sections/1_ardeche/presentation/), dernière consultation le 24/07/09.

<sup>67</sup> Alain Coustaury, « Déclin et Vitalité en Ardèche, l'exemple du Cheylard », in Revue de Géographie de Lyon, n.49, 1974, p.211-239.

<sup>68</sup> Source : Site Internet : [www.insee.fr](http://www.insee.fr). Néanmoins, il faut nuancer ce chiffre : cela n'en fait pas pour autant un des départements les plus pauvres de France, étant donné que Rhône-alpes est la troisième région la plus riche de France.



population couverte par les allocataires à bas revenus, avec 15,1% de couverture (pour 13.1 de moyenne pour la région Rhône-Alpes).

Le taux de pauvreté y est aussi plus élevé que la moyenne nationale (13% contre 11,7% en 2004)<sup>69</sup>, quelle que soit la structure des ménages :

Tableau n°1 :  
Taux de pauvreté selon le type de ménage en 2004

En %	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille monoparentale
<b>Ardèche</b>	7,9	12,0	24,1
<b>Rhône-Alpes</b>	5,1	9,6	18,5
<b>France</b>	6,0	11,0	21,2

Note de lecture : le type de famille dans RDL est reconstitué à partir des déclarations de revenus et des données de la taxe d'habitation. Le taux de pauvreté monétaire correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% du revenu médian.

Source : Insee, Revenus Disponibles Localisés (RDL) en 2004

De même, le taux de couverture de la CMU y est plus élevé que dans la totalité des départements de Rhône-Alpes à l'exception de la Drôme.

Pour ce qui est des minima sociaux, les plus représentés sont bien sûr le Revenu Minimum d'Insertion et l'Allocation Adultes Handicapés. Selon les chiffres du Ministère de la santé<sup>70</sup>, le nombre de personnes au RMI en Ardèche décroît depuis 2004 (puisqu'il est passé de 8052 bénéficiaires en 2004 à 7385 en 2008) et représente aujourd'hui 2,4% de la population (le taux de couverture national du RMI étant de 3,1%).

En parallèle, on note une augmentation du nombre d'allocataires de l'AAH, passant de 4272 bénéficiaires en 1995 à 5002 en 2008, soit environ 1,6% de la population totale.

D'une manière générale, il semblerait que l'insertion dans le marché du travail soit plutôt difficile dans le département, et en particulier pour les demandeurs d'emploi les plus fragiles. Cette note de conjoncture publiée par la CAF présente un indicateur synthétique visant à mettre en évidence les difficultés de l'insertion des demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi à temps plein, à durée indéterminée dans une activité professionnelle, en fonction de critères que la CAF évalue comme étant des difficultés d'insertion (âge, minima sociaux, handicap, chômage de longue durée).

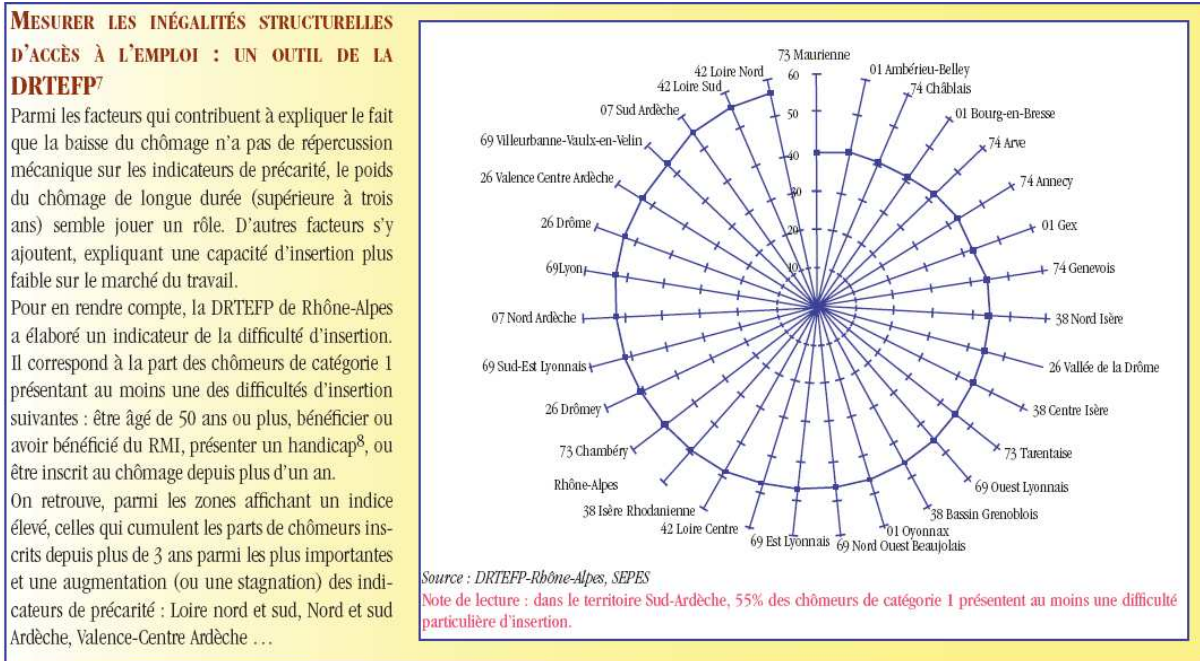
<sup>69</sup> Source : INSEE, DGI 2004.

<sup>70</sup> Sur Internet, [http://www.sante.gouv.fr/drees/minima-sociaux/donnees\\_departementales.xls](http://www.sante.gouv.fr/drees/minima-sociaux/donnees_departementales.xls)

Le sud et le centre Ardèche sont parmi les cinq territoires de la région où ces difficultés sont les plus pénalisantes pour l'accès à l'emploi, renforçant ainsi la situation de précarité des personnes qui rencontrent ces difficultés.

#### Graphique n°4

#### Importance relative des difficultés d'insertions par territoire en Rhône-Alpes.



Source : note de conjoncture n°12, 2<sup>ème</sup> semestre 2007, CAF

[http://cosra.fr/index.php?option=com\\_remository&Itemid=29&func=fileinfo&id=127](http://cosra.fr/index.php?option=com_remository&Itemid=29&func=fileinfo&id=127)

- Le canton de Vernoux-en-Vivarais.

Le canton de Vernoux est composé de neuf communes (Chalencon, Châteauneuf-de-Vernoux, Saint-Apollinaire-de-Rias, Saint Jean Chambre, Saint Julien le Roux, Saint-Maurice-en-Chalencon, Silhac, Vernoux-en-Vivarais) qui rassemblent environ 3700 habitants et dont le chef lieu, la commune de Vernoux-en-Vivarais compte à elle seule 2006 habitants.

Il est un des cantons les plus attractifs du centre Ardèche. Malgré les chiffres mis en avant par le recensement 2006 de l'INSEE, qui montre que la pyramide des âges évolue dans le sens d'un vieillissement de la population (alors que les plus de 60 ans représente plus de 30% pour les femmes et plus de 25% pour les hommes), l'INSEE comptabilise de 1994 à 2005 une augmentation de la population de 1 à 1,6% par an. D'après le CDRA ValDAC<sup>71</sup>, c'est d'ailleurs une des deux

<sup>71</sup> Site Internet du Contrat de Développement Rhône-Alpes (CRDA), pour le territoire VALence, Drôme Ardèche Centre (ValDAC), <http://www.valdac.fr/>, dernière consultation le 24/07/09.

vallées centre-ardéchoises qui résiste le mieux au vieillissement des populations, et ce grâce à l'arrivée de nouveaux ménages. Cette évolution marque d'ailleurs un tournant par rapport à la décennie précédente qui avait vu la population du canton chuter.

Ce dynamisme est pour partie dû à l'organisation du canton autour d'un bourg centre, le village de Vernoux en Vivarais. Le village offre des services de niveau intermédiaire (services à la personne, service public, loisirs et activités, commerces, collège) qui permettent de limiter la dépendance à l'agglomération valentinoise. .

Le bourg est aussi un bassin d'emploi, tourné principalement vers le tertiaire (services à la personne, commerces), mais aussi secondaire autour d'une usine de charcuterie et d'une importante entreprise de construction. Le secteur primaire est aussi relativement important puisque le canton compte de nombreuses exploitations agricoles fruitières.

Néanmoins, la commune de Vernoux compte un fort taux de ménages constitués d'une seule personne, un taux de chômage de 11,1 % soit plus élevé que la moyenne nationale<sup>72</sup>.

Mais, selon la typologie proposée par P. Perret-Cornier *et al*, le canton de Vernoux reste un « espace dépendant » d'un pôle urbain<sup>73</sup>. En effet, l'économie du canton repose largement sur la vallée du Rhône, avec les bassins d'activité de Valence et Guilhaud Granges qui polarisent emplois et services.

Il est relativement pauvre, puisqu'en 2003, le revenu fiscal médian qui y était déclaré par les habitants correspondait au seuil le plus bas de la région Rhône-Alpes, avec moins de 11 448 euros.

Il serait intéressant de présenter les données concernant le nombre de bénéficiaires de minima sociaux sur le canton, notamment afin de pouvoir confronter les résultats à la typologie des « poches de pauvreté en milieu rural » présentée par Alexandre Pagés<sup>74</sup>. Cette typologie met en évidence deux types de territoire pauvres : des territoires sous influence urbaine présentant des taux de chômage importants et un nombre d'allocataires du RMI particulièrement hauts, et des campagnes plus isolées, où sont surtout représentées les allocataires de l'AAH et de minimum vieillesse.

Malheureusement, ces données des minima sociaux sont particulièrement difficiles à obtenir : même si le projet est en cours, l'unité territoriale d'action sociale ne tient pas encore de statistiques

---

<sup>72</sup> INSEE, recensement de 2006

<sup>73</sup> P. Perrier-Cornet et al, « Les processus d'exclusion dans les espaces ruraux », Communication du 48ème séminaire AEEA, Djon, 1997.p.5.

<sup>74</sup> Alexandre PAGES, op cit, 2001.

sur les allocataires de minima sociaux sur son territoire, et les Caf ne fournissent pas facilement de données si précises.

*Économie et Humanisme*, cabinet d'audit spécialisé dans les problématiques économiques et sociales, a réalisé en 2006 une étude sur « l'insertion socio-professionnelle en Centre Ardèche »<sup>75</sup>. Bien que les données incluses dans cette étude concernent les six cantons de l'Unité Territoriale, elles peuvent apporter un éclairage sur la situation Vernousaine.

Tableau n°2  
Répartition par âge et situation familiale de la population des bénéficiaires du RMI  
sur les six cantons.

	25 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 ans et +	Total	Part du total.
Hommes seuls	26	50	49	42	167	<b>41,50%</b>
Femmes seules	13	19	12	25	69	<b>17,10%</b>
<i>sous-ttl</i>	39	69	61	67	236	<b>58,70%</b>
Couples					100	<b>24,80%</b>
Femmes seules avec enfants					66	<b>16,40%</b>
<b>Total</b>					<b>402</b>	<b>100,00%</b>

Source : *Économie et Humanisme*, au 30/09/2005.

La lecture de ce tableau nous apprend que les bénéficiaires du RMI sont majoritairement des personnes seules, des hommes, assez équitablement répartis entre les tranches d'âge au dessus de trente ans. Les femmes seules ayant un ou plusieurs enfants à charge sont également très nombreuses.

Ces données succinctes n'apportent qu'un éclairage limité sur ce qui caractérise la précarité en milieu rural et sur les différentes formes de précarité qui y cohabitent. Comme l'exprime Robert Castel dans son article sur la désaffiliation sociale, « *si la catégorisation et le chiffrage des clientèles sont nécessaires, ces opérations ne suffisent pas pour comprendre, et encore moins pour maîtriser les processus qui les constituent* »<sup>76</sup>. Nous privilégierons donc, à l'instar de ce sociologue, une approche « *transversale et compréhensive* » basée sur des entretiens afin d'apporter des réponses aux interrogations que nous venons de soulever tout au long de cette partie, tout en

<sup>75</sup> Voir détails en bibliographie.

<sup>76</sup> Robert CASTEL, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. », in DONZELOT, Jacques, (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, 1991, pp.137-168. p.138

renforçant, à travers la parole des intéressés, une connaissance qualitative du phénomène de la précarité rurale.

Pour résumer, au travers de cette partie de « cadrage », nous avons mis en évidence plusieurs phénomènes.

D'une part, nous avons constaté que le milieu rural se transforme. Sa démographie a changé. Au travers de cette évolution, on s'aperçoit que de nouvelles formes de pauvreté apparaissent dans le paysage et cohabitent avec les formes traditionnelles de pauvreté agricole. Face à la diminution des frontières entre villes et campagnes, comment se mêlent mode de vie et valeurs traditionnellement rurales, et phénomènes sociaux et sociétaux importées de fonctionnement plutôt urbains ?

Et quelles sont les conséquences de cette hybridation sur le vécu des situations de pauvreté économique en milieu rural ? Les facteurs propres à la ruralité jouent-ils un rôle dans le passage de la pauvreté à la précarité ? Si oui, agissent-ils plutôt comme un renforcement ou une fragilisation des *facteurs de sécurité* ?

D'autre part, il ressort de ce tour d'horizon théorique qu'au delà des individus qui le peuplent, ce sont les perceptions et les attentes liées au monde rural qui se sont transformées. Comment, aujourd'hui, les habitants des campagnes « néos » ou locaux « de souche » perçoivent-ils leur territoire ? Comment l'investissent-ils ? Et cet ancrage dans le territoire joue-t-il un rôle face à la pauvreté économique ?

Afin d'expliquer le lien entre ruralité et formes de précarité, nous nous baserons donc, à travers l'analyse des entretiens, sur les deux hypothèses présentées en introduction.

En premier lieu, nous chercherons à montrer que si, dans les campagnes, la pauvreté traditionnelle a évolué et s'est mêlée aux phénomènes de précarisation mis en évidence dans les villes, **les conséquences engendrées par cette pauvreté sont spécifiques au milieu rural** (*hypothèse n°1*).

Alors que ces conséquences spécifiques s'appliquent pour ainsi dire de la même manière à tous les individus précaires en milieu rural (puisqu'ils font face aux mêmes évolutions sociales dans le même environnement particulier), nous gagerons que **l'ancrage dans le territoire est une variable explicative du vécu de la pauvreté** et que **cette relation détermine différentes formes de précarité** (*hypothèse 2*).

## DEUXIEME PARTIE : PRECAIRES... EN MILIEU RURAL

Au fil de cette seconde partie, nous allons, après avoir explicité la méthodologie employée, nous attacher à dépeindre les conséquences de la pauvreté économique dans le monde rural.

### 1. Éléments de méthode

#### A. Construction de la démarche.

- Contexte

Ce travail de recherche repose sur une appréhension du terrain en deux temps. D'une part, une observation participative, menée dans le cadre du stage de fin d'étude à l'unité territoriale d'action sociale Centre au Conseil Général de l'Ardèche, et d'autre part, une quinzaine d'entretiens semi-directifs.

L'observation participative a consisté en un stage de six mois, durant lequel l'un des objectifs principaux était de mettre en place une action collective sur le thème de la santé à Vernoux en Vivarais. Cette action devait concerner des personnes du canton que les assistantes sociales estimaient en situation de précarité. Plusieurs rencontres ont eu lieu, mobilisant à chaque fois entre huit et dix usagers du centre social de Vernoux. L'axe des rencontres menées par des travailleurs sociaux était : « Comment prendre soin de sa santé quand on est en situation de précarité ». Selon les thèmes abordés, des intervenants extérieurs ont été invités pour apporter leur expertise : nutritionniste, kinésithérapeute, etc.

Lors des rencontres qui ont eu lieu dans le cadre de cette action collective, de nombreuses discussions ont permis d'acquérir un premier éclairage sur les difficultés auxquelles font face ces personnes « précaires » et sur les réponses qu'elles y apportent. Ces difficultés, dues le plus souvent aux faibles revenus ou à la solitude sont pour partie universelles, mais montrent aussi des aspects spécifiques au monde rural. La comparaison avec ce que serait la vie en ville a d'ailleurs été un des moyens souvent utilisés par les participants pour parler de soi.

Cette action collective a aussi facilité la rencontre de personnes qui se sont ensuite portées volontaires pour des entretiens semi-directifs individuels.

En effet, ce travail de recherche s'appuie sur quatorze entretiens semi-directifs menés auprès de personnes « précaires » entre avril et juin 2009 sur le canton de Vernoux.

Revenons ici sur les postulats qui ont présidé au choix de travailler avec des entretiens, sur les difficultés rencontrées pour sélectionner un échantillon et sur la méthode employée.

- Principe général

Comme l'explique Alexandre Pagès en appendice de sa thèse,

*Entreprendre l'étude des phénomènes de pauvreté ne peut faire l'économie de la parole des intéressés. En effet, il existe un décalage entre le savoir constitué à partir de références académiques et les propos d'une population qui n'y a généralement pas accès<sup>77</sup>.*

Et la parole des intéressés est d'autant plus nécessaire pour traiter de la précarité en milieu rural que, nous l'avons vu, les références académiques sur ce sujet sont peu nombreuses.

L'objet de ce travail est donc de s'attacher à dépeindre ce qu'est la précarité en milieu rural, non pas quantitativement mais en s'appuyant sur la parole et l'expertise de ces personnes « sans-voix » pour en montrer « de l'intérieur » les différentes figures et les principaux enjeux.

Pour permettre la production de discours de type « récits de vie », mais axé spécifiquement sur un thème : la question de la précarité en milieu rural, la forme de l'entretien semi-directif. Cette méthode, un entretien basé sur un nombre restreint de questions ouvertes qui permettent d'aborder plusieurs thèmes en suivant le fil du discours de la personne grâce à un procédé de relances semble la plus pertinente. En effet, cette méthode est plus souple que l'entretien directif, plus ouverte que l'enquête par questionnaire, mais plus « cadrante » que l'entretien compréhensif.

## B. Constitution de l'échantillon

Une fois les principes et la méthode choisis, reste à déterminer l'échantillon de personnes à interroger.

- Public cible

Le stage effectué sur le territoire d'action sociale du Centre Ardèche apporte un premier éclairage sur certains éléments quant à la réalisation de l'enquête de terrain.

---

<sup>77</sup> In « La connaissance de la pauvreté est-elle juste? », Carnets de Bord, Genève, 2002, n°3, pp 60-67.

D'abord, les nombreux déplacements effectués en Centre-Ardèche dans le cadre du stage permettent de prendre conscience des distances entre chaque village. Il apparaît donc nécessaire de restreindre le territoire d'enquête. Le canton de Vernoux en Vivarais (connu à travers l'action collective menée à et divers séjours effectués là-bas) semble pouvoir correspondre au travail d'enquête que je veux mener. Constitué d'un bourg centre et de villages et lieux dits plus éloignés, il abrite une diversité de situations. Situé à une distance de Valence suffisamment importante pour ne pas être seulement une « banlieue-dortoir » périphérique, il reste à moins d'une heure de Valence, un point pratique important étant donné les nombreux allers-retours effectués pour les entretiens.

La seconde découverte de mon stage est déterminante dans le choix de la population cible. L'idée première était de travailler sur l'exclusion sociale en milieu rural. Mais, vu la gravité des situations d'exclusion rencontrées par les travailleurs sociaux, il faut considérer que, sans une formation de psychologue et une très bonne connaissance du terrain, cela n'est pas envisageable. Le choix est donc fait de se tourner vers un public cible plus facilement abordable.

C'est donc cette prise de conscience qui m'a amenée à travailler sur la précarité, définie, comme nous l'avons vu en première partie comme le *risque de voir sa situation se dégrader dans une trajectoire paupérisante rendant le basculement possible de la fragilité à l'exclusion du groupe, ou de la société d'appartenance*.

Le critère économique (absence d'emploi, revenus faibles) est l'un des nombreux facteurs pouvant amener un individu à « voir sa situation se dégrader ». En effet, comme nous l'avons évoqué précédemment<sup>78</sup>, plusieurs auteurs ayant travaillé sur la pauvreté en milieu rural<sup>79</sup> montrent qu'une situation de pauvreté économique entraîne, sans doute plus encore qu'en milieu urbain, un risque de précarité sociale. L'analyse des entretiens qui va suivre permet de préciser et confirmer ce constat.

L'aspect économique est aussi le critère le plus facilement objectivable puisque les personnes sans-emploi depuis un certain temps (ayant donc du recul sur l'expérience de la précarité économique en milieu rural) sont en général bénéficiaires de minima sociaux et donc connues des services sociaux.

Centre médico-social (CMS) et Mutualité Sociale Agricole (MSA), les principaux lieux de convergence des personnes en difficulté en milieu rural semblent être de bons relais pour contacter et rencontrer ces personnes. Grâce aux relations de confiance établies avec les travailleuses sociales du CMS et de la MSA de Vernoux pendant le stage, celles-ci acceptent de servir d'intermédiaire pour trouver des personnes volontaires pour l'échantillon.

C'est donc à travers une orientation « à dire d'experts » que le public cible est constitué.

---

<sup>78</sup> Et notamment à travers la citation de Pierre Maclouf mis en liminaire du mémoire.

<sup>79</sup> Principalement A. PAGES et P. MACLOUF, op cit.



Les critères retenus pour constituer l'échantillon sont donc très larges : résider sur le canton de Vernoux et être bénéficiaire d'un minima social et d'un accompagnement économique et/ou social depuis plus de trois ans ou, de manière plus générale, percevoir des revenus inférieurs au seuil de pauvreté.

- Représentativité et échantillon.

La question de la représentativité totale stricte de l'échantillon est vite abandonnée, en raison de l'absence de statistiques fines sur le nombre et les caractéristiques des bénéficiaires de minima sociaux sur le canton.

Néanmoins, le choix est fait de chercher à rencontrer des personnes aux situations les plus hétérogènes possibles afin de pouvoir recueillir autant que possible des expériences et des regards différents sur la précarité rurale. L'objectif est donc d'obtenir un échantillon hétérogène en termes de sexe, d'âge, de situation familiale, de situation professionnelle (formation, emploi, secteur d'activité) et d'ancienneté sur le territoire.

L'échantillon compte finalement quatorze personnes, six hommes et huit femmes, aux profils relativement hétérogènes. Elles ont pour point commun l'absence ou le manque de pérennité d'un ou plusieurs de ces *facteurs de sécurités*<sup>80</sup> utilisés en psychologie pour évaluer la situation de précarité des personnes rencontrées:

- emploi
- revenus allocatifs et minima sociaux
- scolarisation et niveau socio-éducatif
- capacité d'accès aux soins médicaux
- logement
- lien social

Le tableau ci dessous résume ces situations individuelles.

Orientés par le CMS (7 personnes), la MSA (5 personnes) et l'Accompagnateur Local d'Insertion (ALI) du Conseil Général (2 personnes), tous habitent dans le canton de Vernoux, mais moins de la moitié vit dans le bourg centre. Néanmoins, dix personnes sur les quatorze ne sont pas originaires

---

<sup>80</sup> In Jacques THUILE, Frédéric ROUILLON, *Psychiatrie et Pédopsychiatrie*, Ed. Masson, 2008. Extraits disponibles sur Internet, [http://books.google.fr/books?id=gY7i2LZAfYgC&source=gbs\\_navlinks\\_s](http://books.google.fr/books?id=gY7i2LZAfYgC&source=gbs_navlinks_s). Dernière consultation le 18/07/09.

du canton.

Tableau 1

SYNTHESE DES ENTRETIENS

*Réalisés sur le canton de Vernoux du 4 mai au 12 juin 2009.*

	<b>Prénoms*</b>	<b>Orienté par**</b>	<b>Sexe</b>	<b>Age</b>	<b>Autochtone</b>	<b>Lieu d'habitation</b>	<b>Travaille</b>	<b>Minima Social</b>	<b>Situation familiale</b>
1	<b>Paul</b>	CMS	M	60	NON	Autre	OUI	RMI	Seul
2	<b>Claudia</b>	CMS	F	38	NON	Autre	NON	RMI	Mère célibataire.
3	<b>Marie-Laure</b>	CMS	F	49	NON	Autre	NON	AAH	Célibataire avec parents.
4	<b>Annie</b>	CMS	F	49	NON	Vernoux	NON	AAH	Mère célibataire.
5	<b>Frank</b>	MSA	M	50	NON	Autre	OUI	RMI	Seul
6	<b>Sylvain</b>	CMS	M	28	NON	Vernoux	OUI		Seul
7	<b>Jean-Pierre</b>	MSA	M	60	NON	Autre	OUI	RMI	Seul
8	<b>Suzette</b>	MSA	F	50	OUI	Autre	OUI	RMI	Famille
9	<b>Marieke</b>	CMS	F	55	NON	Vernoux	OUI	RMI	Seul
10	<b>Odette</b>	MSA	F	55	OUI	Autre	OUI	RMI	Famille
11	<b>Louis</b>	MSA	M	65	OUI	Autre	NON	Cot.Sol.	Célibataire avec parents.
12	<b>Rebecca</b>	CMS	F	25	NON	Vernoux	NON	RMI	Mère célibataire.
13	<b>Georges</b>	ALI	M	45	OUI	Vernoux	NON	RMI	Célibataire avec parents.
14	<b>Famille Durand</b>	ALI	F	45	NON	Vernoux	NON	RMI	Famille

\* *Pour conserver l'anonymat des personnes interrogées, les prénoms ont été modifiés.*

\*\* *Abréviations : Voir liste des abréviations.*

La plupart sont bénéficiaires du RMI, à quatre exceptions près. Deux personnes sont reconnues handicapées et touchent l'AAH et deux autres ne touchent pas de minima sociaux pour le moment,

mais bénéficiant d'aide suivie par la MSA ou le CMS : un exploitant agricole à la retraite depuis un an bénéficiant du régime de cotisant solidaire et un jeune homme rencontré lors de l'action collective, travaillant à mi-temps comme mécanicien, mais bénéficiant d'aides ponctuelles et d'un accompagnement social au centre social.

Les personnes ont de 25 à 65 ans et vivent seules, avec ou sans enfant, en famille ou avec des parents.

- Les limites de l'échantillon.

Même si les situations des personnes rencontrées sont très variées, certains aspects de la précarité en milieu rural n'y sont pas représentés.

D'abord, le parti pris de l'orientation par le biais des travailleurs sociaux occulte les personnes qui, pour diverses raisons<sup>81</sup> sont en difficulté mais ne sont pas en lien avec les organismes d'action sociale. La question du non-recours en milieu rural n'est donc pas abordée ici, mais elle pourrait faire l'objet d'un travail en soi, pour compléter les analyses qui en sont faites en milieu urbain.

Ensuite, même si nous avons convenu de ne pas sélectionner des personnes souffrant de troubles psychiques ou de dépendances alcooliques importantes<sup>82</sup>, puisque je serai amenée à les rencontrer seule et souvent à leur domicile, il semblerait qu'à l'inverse, les travailleurs sociaux aient fait le choix de m'orienter principalement des personnes avec lesquelles ils sont en bons termes, et souvent les plus lucides et aptes à produire un discours réflexif. Cela pourrait expliquer la surreprésentation de mères célibataires dans les contacts fournis par les travailleuses sociales (il a d'ailleurs fallu faire un « tri » dans l'échantillon retenu).

Enfin, il faut constater l'absence des jeunes de moins de 25 ans. Spécificité du contexte local ou généralité des campagnes, les jeunes sont absents de l'espace public. Tant pour les pouvoirs publics locaux que pour les travailleurs sociaux du CMS, du CIAS et de la Mission Locale, la question des jeunes est un mystère. En effet, le directeur du CIAS de Vernoux évoque un chiffre alarmant : sur le canton, environ quatre-vingt jeunes de 16 à 25 ans (pour une population totale de 3700 habitants) seraient « *dans la nature* », non scolarisés, pas inscrits comme demandeurs d'emplois ni comme bénéficiaires de minima sociaux. Ce chiffre recouvre un phénomène complexe et l'étude de Nicolas

---

<sup>81</sup> Pour Philippe Warin, les raisons principales du non-recours aux services sociaux sont de deux ordres: un manque de connaissance ou un refus d'y recourir, par dépit ou par peur de la stigmatisation. Les particularités du milieu rural (distances, entre-soi, « mentalité agricole », etc.) laissent présumer que s'y ajoutent des facteurs spécifiques. (Source : séminaire du Master 2 Villes, Territoires, Solidarité 2008-2009.)

<sup>82</sup> Même si une étude faite menée par l'Unité Territoriale centre en 2005 montre que sur Vernoux, une part de la population des bénéficiaires du RMI vit très isolée, avec de grosses difficultés de dépendances (alcool, drogues), de troubles psychiques, d'hygiène et de santé. Voir en bibliographie.

Renahy sur *Les gars du coin*, basée sur un seul village pendant dix ans, montre qu'un temps long est nécessaire pour commencer à en comprendre les enjeux.

### C. Construction du guide d'entretien.

- Thèmes abordés.

Nous l'avons dit, ce travail s'appuie sur un constat : les personnes en difficulté dans le monde rural ont désormais des profils et des itinéraires très variés. En construisant le guide d'entretien, notre visée est d'arriver à expliquer cette diversité.

Nous nous appuyons donc sur deux hypothèses.

D'une part, nous gageons que le monde rural est traversé par des phénomènes de précarisation déjà repérés en milieu urbain mais que les conséquences de ces phénomènes y sont spécifiques.

D'autre part, nous émettons l'hypothèse qu'en fonction de la perception que les individus ont de leur lieu de vie, ils supportent différemment les conséquences de la précarité rurale.

Pour vérifier ces hypothèses, les entretiens doivent permettre d'aborder plusieurs thèmes. La grille d'entretien<sup>83</sup> repose sur des questions ouvertes très larges

Le contexte familial et professionnel ainsi que les trajectoires vers et au sein du milieu rural apportent des éléments quant aux individus en situation de précarité eux-mêmes. Afin de mettre en confiance les personnes interrogées, le choix est fait de ne pas aborder de front la question des conditions de vie et des difficultés rencontrées. On privilégie plutôt une entrée par le récit de vie en lien avec l'arrivée ou l'histoire familiale sur le territoire.

Ainsi, à la première question, « *avez-vous toujours vécu ici ?* », deux types de discours sont attendus : d'une part, des renseignements sur les trajectoires des individus, leur milieu social, etc. et d'autre part, des éléments de compréhension de leur système de représentations. En effet, l'« ici » ramène à la représentation des distances et de l'espace, à travers la localisation de l'« ailleurs », des réseaux sociaux, etc.

Ces données permettent déjà de dresser un tableau de la diversité des profils de précaires dans le monde rural.

---

<sup>83</sup> Voir en annexe, annexe n° 2.

La seconde question porte sur la perception du lieu de résidence : « *si vous deviez décrire « ici » à quelqu'un qui ne connaît pas, pour lui faire comprendre ce que c'est d'y vivre, que diriez-vous ?* ». La description permet d'aborder la manière dont il est vécu : positivement ou négativement, en fonction de quelles ressources et quelles difficultés.

Le troisième volet de question porte sur les formes de soutien auxquelles ont recours les individus face à leurs difficultés de tout ordre (« *Si vous aviez des difficultés, vers qui vous tourneriez vous en premier ?* »)

Deux thèmes sont alors abordés : l'intégration dans des réseaux de solidarité et la nature du lien avec les services sociaux (« *Si vous avez eu recours aux services sociaux (MSA, CMS), comment cela s'est-il passé ?* »).

A travers les réponses, les stratégies individuelles d'adaptation se dessinent.

Les quatorze entretiens réalisés selon cette grille durent entre trente minutes et une heure chacun. Ils sont retranscrits intégralement. Comme nous allons le voir dans la suite du mémoire, leur analyse apporte un éclairage sur **les liens entre territoire rural et formes de précarité** et permet d'appréhender ce en quoi **le rapport au territoire est une variable explicative du vécu de la précarité**.

- Exploitation des résultats.

Ces quatorze entretiens révèlent deux types de discours.

D'une part, un discours très factuel sur les difficultés rencontrées, les atouts et les conditions de la vie en milieu rural, et d'autre part, un discours plus personnel, sur les manières de vivre avec ses difficultés, et de se sentir chez soi ou non dans l'environnement.

Il est étonnant de constater à quel point les détails donnés dans le premier type de discours sont très convergents, alors que le regard posé sur ces difficultés ou ces atouts et les manières de vivre avec sont éminemment dépendants des histoires individuelles. Face aux mêmes problèmes du quotidien, les personnes interrogées mettent en avant souffrance, accoutumance ou satisfaction.

Avant d'étudier ce qui détermine la manière dont chacune de ces personnes disent vivre la précarité en milieu rural, il semble nécessaire d'en dresser un tableau général.

La multiplication des expériences individuelles permet en effet d'obtenir sinon une expertise, du moins une connaissance précise de ce que signifie dans chacun des actes quotidiens le fait d'être précaire en milieu rural.

Ce travail préalable sert ensuite de base à la construction du modèle d'analyse et à la mise en évidence des déterminants des positionnements de chacun.

## 2. Être précaire en milieu rural.

Cette phase de l'analyse est d'autant plus importante que les réalités de la précarité en milieu rural sont, nous l'avons vu en première partie, méconnues. Le peu de recherches sociologiques qualitatives dont elles font l'objet, l'absence de visibilité politique et médiatique des personnes concernées et sans doute aussi, la prégnance d'une vision mythifiée du monde rural n'apportent guère d'éléments pour comprendre les enjeux que ces réalités recouvrent.

Certains éléments semblent aller de soi : par exemple, le fait que les faibles densités de population et l'éloignement soient constitutifs des campagnes. Mais peut-être n'envisageons-nous pas toutes les répercussions que ces deux facteurs peuvent avoir sur la vie au quotidien avec un petit budget.

Lorsque les personnes interrogées évoquent leur situation, certaines remarques sont plutôt d'ordre général, universel, puisqu'elles concernent tous les précaires : ruraux ou urbains ou dépeignent des phénomènes sociaux généraux. Une personne interrogée explique ainsi à partir d'éléments généraux qu'il n'y a plus de travail dans le stylisme « artisanal » :

*« En stylisme, il n'y a plus rien à faire ! Entre Internet, qui permet aux gens de comparer et d'acheter des pantalons pour douze euros et la crise, les gens ne mettent plus mille deux cents euros dans une robe de mariée, alors que ça les vaut ! »*

D'autres pistes d'explication sont plus spécifiques et reflètent la conjonction de deux facteurs : être précaire et vivre en milieu rural. Il est parfois difficile de distinguer le général et le particulier tant les deux discours sont imbriqués. Le monde rural est en effet traversé par la plupart des phénomènes sociaux présents dans la société dans son ensemble. Alexandre Pagès cite notamment la modification des comportements familiaux, les effets de la crise économique, l'individuation des rapports sociaux, etc<sup>84</sup>. Mais si les phénomènes qui traversent le monde rural sont les mêmes qu'en

---

84 Alexandre PAGES, 2001, « Pauvreté et exclusion en milieu rural français », in Etudes rurales n°159-160. Article disponible sur Internet : <http://etudesrurales.revues.org/document71.html>

milieu urbain, les effets que produisent ces phénomènes sur les sociétés rurales sont parfois spécifiques.

A travers l'analyse de ces entretiens, il va donc s'agir de distinguer facteurs spécifiques et généraux.

Bien sûr cette analyse se base sur Vernoux et n'a pas prétention à proposer une vérité générale pour tous les cantons ruraux : la variété de profils du milieu rural rend vaine toute tentative de construire des règles générales. Cependant, cette approche par entretiens, qui permet à des personnes ayant très peu l'occasion de s'exprimer de témoigner de leur vécu apporte, à mon sens une pierre nécessaire à l'édifice dans la connaissance du monde rural.

## A. Vivre à la campagne : une qualité de vie qui a ses revers.

- Nature, beauté, tranquillité.

Habiter à la campagne, dans un endroit tel que Vernoux, c'est beau. Tous s'accordent à le dire. Balades, sorties de plein air en tout genre, nature, sont des atouts qui font consensus. Pour Jean-Pierre,

*« C'est vraiment un endroit merveilleux, quand les petits enfants viennent, c'est génial, ils galopent, on va braconner là-bas dans le glos, ils font des cabanes, ils font des réservoirs à écrevisses... c'est super ici ! Faire fortune ici, ce n'est pas la peine ! Tous les gens que je connais, qu'ils soient des agriculteurs de souche ardéchois ou pas, ils sont super heureux et ils sont très conscients du fait qu'ils habitent un endroit privilégié ! Louis, là, on se retrouve parfois pour faire une bricole, on s'arrête et on regarde. On a besoin de rien dire, on regarde : putain ce qu'on est bien, vieux ! »*

La proximité de la nature permet d'accéder facilement à des loisirs simples et bon marché. Pour la famille Durand, aller se promener sans prendre la voiture est un plaisir quotidien. Annie pointe: *« C'est un joli village, il y a quand même des choses à faire, la piscine, le lac l'été, de belles balades... pour y vivre, c'est bien pour les enfants ».*

Mais au delà de l'aspect des loisirs, certains apprécient le calme, la tranquillité. Sylvain raconte : *« Ici, j'aime le calme, la paix, la tranquillité. Souvent, ne pas entendre de bruit, ça fait du bien, c'est mieux que le bruit des scooters ! Pour moi, le premier mot ici, c'est « paix ». Paix et sérénité. »*

- Rudesse des saisons

Cela dit, ces conditions de vie idylliques alliant montagne et grands espaces en été ne durent pas. L'hiver fait apparaître le revers de la médaille. Plus on monte en altitude, plus la saison froide est longue et les conditions sont souvent très rudes : grand froid, déneigement des routes approximatifs, etc.

*« Je dirais que les hivers sont durs, les gens ne se rendent pas compte. Depuis qu'il commence à faire beau, il y a des amis qui viennent, ils disent c'est trop beau, pourquoi vous partez, mais ils étaient où ces gens quand il a fallu déneiger, garer la voiture au bout du chemin et monter les courses à pied ? Ils étaient au chaud en ville dans l'HLM. »*

Marie-Laure.

Et lorsque les services communaux ne font pas de zèle, le risque est grand de rester coincé chez soi.

*« L'hiver, c'est très très dur. Ici, on est mal déneigés parce qu'on est aux limites de trois cantons : chacun va au minimum de chez lui mais personne ne fait un pas de plus. Donc du sel, on n'en a pratiquement pas. Un hiver comme celui là, avec de la neige de novembre à mars, on ne peut pratiquement pas sortir en voiture, c'est vraiment dur. Mais bon, c'est juste quelques mois dans l'année, et on est habitués ! »*

Suzette.

C'est d'ailleurs ce qui est arrivé à Paul, l'année de son arrivée. Il est resté bloqué chez lui après la première chute de neige, en novembre, sans gaz pour cuisinier. Il a passé l'hiver à cuisiner dans le foyer de la cheminée.

La beauté des paysages et la rudesse des hivers reviennent dans la quasi-totalité des entretiens. Nous verrons néanmoins dans la troisième partie de ce mémoire que l'importance accordée à l'un ou à l'autre varie selon les personnalités et les histoires de vie, faisant pencher la balance du côté des atouts ou des difficultés.

- Transports : la voiture individuelle, une nécessité.

Le problème du déneigement des routes en amène un autre, plus général : celui des transports. Chacun souligne la nécessité d'avoir une voiture personnelle, nécessité qui coûte cher lorsqu'on vit d'un minimum social.



En effet, les transports publics sont très peu développés dans le milieu rural. A Vernoux, le bourg centre, la navette scolaire fait le trajet à Valence deux fois par jour : tôt le matin et tard le soir, et il faut compter environ quatre euros par trajet. Rares sont ceux qui peuvent l'utiliser. Sur les quatorze personnes interrogées, seule Annie utilise parfois le bus pour se rendre à Valence, parce qu'elle n'a pas de voiture et habite le village.

Le manque de liaisons inter-villages est particulièrement handicapant. Par exemple, pour se rendre au Centre Médico-Psychologique de Lamastre, il faut « descendre » à Valence pour « remonter » à Lamastre, soit 1h45 de route, alors que les deux bourgs ne sont qu'à vingt kilomètres l'un de l'autre.

Pour ceux qui habitent dans d'autres villages ou qui sont plus isolés, aucune solution publique n'est prévue. Deux alternatives : la marche ou la voiture personnelle.

Mais le budget que représente l'entretien d'une voiture, en particulier en milieu rural est souvent rédhibitoire.

*« Ça fait six ans que je n'ai plus de voiture, parce que si on compte la voiture, l'essence, et même, il faut quand même un garage pour la protéger, ici, moi je ne peux pas ! »*

Annie.

Et c'est encore sans compter l'assurance (que Marie-Laure ne peut plus payer) et l'entretien. Comme l'explique Louis, *« sur ces petites routes, on est toujours à la merci de se faire plier sa bagnole ! Quelqu'un qui roule trop vite, et... »*. Justement, c'est ce qui vient d'arriver à Suzette, qui se retrouve sans moyen de se déplacer, impossible de racheter une voiture avec les maigres revenus de son exploitation agricole :

*« Et puis, même une vieille voiture, 180 000km par exemple, vous en avez facilement pour 2000 euros ! Je ne peux pas m'en acheter une autre ! Il faudrait faire un peu des économies, avant, parce que ce n'est pas avec mes 600 euros que...et pourtant, pour les gamins, il y en a besoin ! Pour l'école, pour les mener aux activités... »*

Suzette.

De même, sans voiture, il est difficile d'imaginer travailler. Annie et Odette en ont fait les frais : l'une sans voiture, l'autre dépendante de son mari car n'ayant pas le permis, toutes deux ont dû faire une croix sur leur emploi. Cela dit, se déplacer coûte cher, et comme l'explique Jaques Damon<sup>85</sup>, *« sous certaines conditions, la reprise d'une activité n'apporte qu'un gain marginal, car en raison des coûts induits par la nécessité de se déplacer quotidiennement vers son lieu de travail (souvent*

---

<sup>85</sup> « (Im)mobilité(s) et pauvreté(s) », de J. Damon, in J.P. Orfeuil, *Transports, Pauvreté, Exclusion: pouvoir bouger pour s'en sortir*, Ed. De l'Aube, 2004. p.108

*éloigné des lieux de résidence des plus pauvres), le fait de reprendre du travail peut être plus coûteux que bénéfique ».*

Ainsi, comme l'explique Marieke, « *quand on a peu d'argent, on se déplace peu* ». Chaque trajet est compté. Presque toutes les personnes interrogées évoquent la nécessité d'une organisation pour minimiser le nombre de trajets nécessaires à « la ville », en général Valence, mais pour certains, Vernoux. En moyenne, ce trajet destiné au réapprovisionnement et aux démarches administratives ou médicales n'a lieu qu'une à deux fois par mois, et la plupart du temps, regroupés à plusieurs dans une voiture (alors que, à titre de comparaison, le trajet de 40 minutes pour rejoindre Valence est fait quotidiennement par de nombreux salariés vivant sur le plateau de Vernoux mais travaillant dans la plaine).

Or étant donné le manque d'offre de services sur le plateau, les motifs pour descendre dans la vallée sont nombreux.

- Un manque général d'offre de services.

Malgré le fait que le bourg centre soit jugé « très bien conçu, avec la poste, la perception, le GammVert » par une des personnes interrogées, la plupart des autres pointent des manques en matière d'accès à la santé, la culture et les loisirs, la garde d'enfant et l'accès à la formation.

Bonne santé et précarité font rarement bon ménage. Un dossier du Secours Populaire<sup>86</sup> consacré à la santé des personnes en situation de précarité montre que malgré l'avancée représentée par la Couverture Maladie Universelle (CMU), l'égal accès à la santé est loin d'être acquis. Ainsi, 39% des Français disent avoir retardé ou renoncé à au moins un soin en raison de son coût (en particulier pour les consultations chez des spécialistes, les soins dentaires ou ophtalmologiques)<sup>87</sup>. Mais au coût s'ajoute le problème de l'éloignement : 17% des Français ont renoncé à des soins à cause de l'éloignement géographique. On comprendra donc A. Pagès, pour qui « la santé est l'élément fort qui caractérise la pauvreté en milieu rural »<sup>88</sup>. C'est d'ailleurs un thème qui est revenu très souvent lors des entretiens.

Le village compte trois médecins généralistes, un kinésithérapeute, un dentiste et une maison de retraite médicalisée (l'hôpital local). Cela pourrait sembler suffisant pour répondre aux besoins du quotidien mais les personnes interrogées estiment qu'elles n'ont pas assez la possibilité d'être

---

<sup>86</sup> Alerte Convergence, dossier mensuel du Secours Populaire n°285, octobre 2008: *Les inégalités ruinent la santé*.

<sup>87</sup> *Idem*, sondage IPSOS/SPF, p.40.

<sup>88</sup> A. Pages, Entretien avec Evelyne Jardin. Sur internet : [www.place-publique.fr/article1670.html](http://www.place-publique.fr/article1670.html). Dernière consultation: mars 2009.

rassurées et soignées correctement. Plusieurs évoquent le cabinet toujours bondé, car

*« dans les petits villages, il y a beaucoup de demande, et peu d'offre de soins » :  
« c'est speed, parfois, c'est presque de l'abattage, il faut pas en avoir trop à raconter... il n'a pas des patients, il a des clients ! Et chez l'autre médecin, c'est pareil... et puis je ne vais pas changer, ils sont dans le même cabinet, c'est gênant ! » (Paul).*

De plus, lors d'une des actions collectives, le groupe avait évoqué le fait que les médecins du plateau avaient tendance à refuser ou à traiter avec moins d'égards les patients bénéficiant de la CMU.

Par ailleurs, nombre de demandes de soins ne sont pas satisfaites, en particulier pour les soins psychologiques et d'addictologie. Marieke, qui a eu recours à un psychologue à la suite de son divorce témoigne :

*« Il faudrait un centre médico-social où il y ait un psychologue, ici, ça n'existe pas, et c'est un grand manque. Aussi, pour les gens qui sont alcooliques, par exemple, il n'y a rien, ils ne peuvent aller nulle part, ils ne peuvent pas aller jusqu'à Valence, c'est trop loin. Ici, il n'y a pas de psychologue. »*

Or les psychiatres M. SALMONA et J.J. TABARY<sup>89</sup> montrent que les populations rurales ne sont pas épargnées par les souffrances psychologiques, au contraire : ils pointent d'une part, que les évolutions du métier agricole poussent de nombreux agriculteurs à la dépression, voire au suicide, et d'autre part, que certains néo-ruraux sont particulièrement exposés à des souffrances psychosociales, du fait de l'isolement et de la fragilité de leurs liens affectifs. La ruralité s'ajoute donc à la précarité comme déterminant de la souffrance psychologique.

Une enquête menée en 2005 auprès des bénéficiaires du RMI de longue durée sur le canton de Vernoux a d'ailleurs montré la forte prévalence de cas de dépressions et de conduites addictives, mais elle n'a pas donné lieu à une augmentation de l'offre de suivi psychologique sur le canton<sup>90</sup>.

Pour ce qui est de l'accès à la culture, les avis sont plus divisés entre ceux, comme Annie, qui trouvent qu'avec *« les associations, l'écran-village (que Sylvain juge rétrograde), le sport, la bibliothèque, Vernoux a de gros atouts »* et ceux qui pensent, au contraire, qu'il manque *« des activités pour les jeunes : un skate parc, des trucs comme ça »*. En effet, à partir de 14 ans, le centre aéré n'accueille plus les jeunes qui semblent alors désœuvrés : *« après 14 ans, ils sont devant*

---

<sup>89</sup> « Dépressions et suicides dans le monde des petits paysans », et « Néo-ruralité et souffrance psychosociale », in revue Rhizome n°28, octobre 2007, p.5-9.

<sup>90</sup> Cette enquête étant uniquement diffusée en interne, il n'est pas possible d'en fournir des extraits. Voir présentation en bibliographie.

*l'Intermarché, ont les voit, ils picolent des bières ».*

C'est un fait, les loisirs coûtent cher. Mais, comme l'explique Suzette, à la campagne, ils sont encore plus hors d'atteinte :

*« Celui qui est en ville peut se permettre d'aller au cinéma, à la patinoire, alors que nous, c'est vraiment tout loin. On a pas le temps ou les moyens pour aller au Pathé... c'est vrai que les gamins qui sont en ville sont privilégiés par rapport aux loisirs. ».*

Par ailleurs, les personnes interrogées relèvent le manque de systèmes de garde d'enfants sur la commune de Vernoux, qui rend impossible l'accès au travail aux mères célibataires.

Enfin, l'absence de formations supérieures à proximité (l'enseignement s'arrête au collège sur le canton), contribue au départ des jeunes générations qui ne reviennent que rarement par la suite. Mais cela contribue encore à creuser l'écart entre ceux qui peuvent financer ces départs et ceux pour qui l'impossibilité de le faire limite la possibilité de poursuivre des études supérieures :

*« Quand on a les moyens ou quand on a la fac à côté, c'est pas pareil, mais nous, les filles (en BEP et CAP à Valence) sont déjà en pension toutes les deux, après, il faut avoir les moyens pour pouvoir payer un appart ! ».* Suzette

En résumé, la proximité de la nature représente un indéniable attrait. Néanmoins, cette qualité de vie a ses contreparties qui s'expriment d'autant plus fortement pour les personnes disposant de faibles moyens économiques. Les distances paraissent plus grandes lorsqu'il s'agit de les faire à pied ou que chaque déplacement représente un coût significatif.

Et cette difficulté à se déplacer augmente les inégalités d'accès aux services (santé, loisirs, formation). Les *précaires ruraux* sont ainsi doublement désavantagés par rapport aux *ruraux* et aux *précaires* puisqu'ils ne disposent pas toujours des services dont ils ont besoin à proximité, mais peuvent plus difficilement compenser ce manque en se rendant dans le pôle urbain le plus proche.

## B. Gagner sa vie, se loger.

Plus encore que sur la qualité de vie à la campagne, les sujets abordés par les personnes interrogées portent sur les impératifs « vitaux » : gagner sa vie, se nourrir, se loger.

Là encore, facteurs généraux et spécifiques au monde rural se mêlent

- Emploi

Nous venons de constater que les écarts entre non-précaires et précaires - ou plutôt entre mobiles et non-mobiles - se creusent en milieu rural pour ce qui est de l'accès aux services. Nous allons voir ici qu'il en va de même pour l'accès à l'emploi.

En effet, le tissu économique local ne peut offrir une large palette d'emplois salariés: hormis les trois principaux employeurs de Vernoux (l'usine de saucissons, l'entreprise de construction et l'aide à domicile), le choix est assez restreint. D'autant plus que ces trois employeurs embauchent surtout du personnel non qualifié et souvent avec des contrats précaires (intérim, CDD, temps partiels).

Plusieurs personnes rencontrées disent ne pas être intéressées par ce type d'emplois, peu gratifiants et peu satisfaisants intellectuellement :

*« Il y a une usine de saucissons, mais je ne voudrais pas y aller, vraiment pas. Je voudrais quand même essayer de faire ce que j'aime faire. C'est vrai que si on doit travailler, on peut sans doute travailler, mais j'essaye quand même d'insister pour faire ce que j'aime faire ».*

Marieke

Pour trouver autre chose, il faudrait pouvoir se déplacer mais on en revient au problème des transports : le coût ou les difficultés que cela représente sont dés-incitatifs. La famille Durand dit ainsi avoir parfois raté des entretiens d'embauche, parce qu'ils n'avaient pas les moyens de mettre de l'essence dans la voiture pour se rendre au rendez-vous.

Mais indépendamment des problèmes de déplacement, des phénomènes plus larges tels que les conséquences de la crise économique paralysent le marché de l'emploi local.

Comme partout sur le territoire national, les premières victimes sont les jeunes, qui sont obligés de partir pour espérer trouver du travail. Louis cite le cas, notamment, d'enfants d'agriculteurs arrivés en 1968 : leurs parents se sont installés par choix dans l'agriculture et souvent avec un soutien financier de leurs parents. Mais les enfants se retrouvent aujourd'hui contraints de partir, sans la moindre possibilité de soutien de la part de leurs parents dont l'exploitation n'est que très souvent viable économiquement.

Les chômeurs de longue durée sont aussi pénalisés. Georges témoigne :

*« Quand on reste deux ans sans travailler, c'est dur de trouver ! Les trous dans les CV c'est... il suffit qu'on reste un an sans travailler et on est plus bon à rien ! »*

Et passé un certain âge et sans expérience significative, il devient difficile de trouver un emploi sans passer par une formation :

*« J'ai essayé de faire du reclassement, mais après un certain âge... je ne me vois pas refaire des études, bien qu'on ai essayé de m'en faire refaire il y a cinq ans, parce que je ne sais pas me servir d'un ordinateur. Mais c'est énorme ! Après, on n'a plus la tête... »*

Pour les travailleurs handicapés, lorsque l'obligation de trouver un emploi correspondant à leurs capacités s'additionne à la faiblesse de l'offre locale et à une absence de mobilité, trouver un emploi relève parfois de l'impossible.

L'étude sur l'insertion socioprofessionnelle menée sur le territoire du Centre Ardèche par Économie et Humanisme en 2006<sup>91</sup> montre que les femmes sont souvent aussi écartées de l'emploi. D'abord parce qu'il existe peu d'emploi salarié classiquement « féminin » sur le territoire, mais aussi parce que *« les limitations dans l'accès des femmes à l'emploi sont non seulement circonstancielles mais relativement invétérées. On peut aller jusqu'à parler de discriminations. Si des emplois existent, ils sont d'abord destinés aux hommes »*.

Les personnes les plus exposées au chômage sont donc globalement les mêmes en milieu rural et urbain. Une exception rurale tout de même : les plus diplômés ne sont pas épargnés, au contraire. En effet, *« le chômage de longue durée (y) est plus fréquent chez les plus diplômés, et le fait d'avoir poursuivi des études supérieures peut conférer une identité de marginal ou d'artiste. Le moindre rendement des diplômés influence les mobilités résidentielles et dessine une ligne de fracture entre ceux qui auront pu rester sur place (surtout les moins diplômés et les garçons) et ceux qui choisissent ou qui seront contraints de quitter la campagne »*.<sup>92</sup> Marieke, avec ses innombrables années d'études et diplômes en stylisme, langues, communication en a fait l'expérience.

Les personnes rencontrées qui, malgré tout continuent à chercher un emploi salarié sur le territoire sont peu à peu découragées.

Soit parce qu'elles ont épuisé les possibilités locales, comme les Durand qui ont *« posé des CV partout sans réponse »*.

Soit, comme Georges, qui est persuadé que les employeurs locaux n' *« embauchent pas les Vernousains »*. Mais ses expériences précédentes laissent penser qu'il est sans doute plutôt, comme de nombreux autres *« gens du cru »*, *« grillé dans milieu local d'emploi après une faute*

---

<sup>91</sup> Voir les références de cette étude interne commandée par l'Unité Territoriale Centre du Conseil Général de l'Ardèche en bibliographie.

<sup>92</sup> A. Pagès, 2004, op cit, p. 128

*professionnelle ou un problème de comportement au travail »<sup>93</sup>.*

Soit encore, à l'inverse, parce qu'elles ne sont « pas d'ici » : « *ici, c'est fermé, tout se passe entre familles. Moi quand je suis arrivée, on m'a dit : vous n'aurez pas de boulot. Vous allez prendre le travail aux ardéchois. Clair et net.* »

Bien sûr, ces témoignages sont ceux de bénéficiaires de minima sociaux de longue durée. Ils ne sont le reflet de la réalité économique Vernousaine que pour une frange de la population. D'autres y vivent et y travaillent ! Il semble ainsi nécessaire de relativiser : *Économie et Humanisme* rappelle que « *le taux de chômage n'y est pas pire qu'ailleurs* » et constate qu'on observe une stabilisation du nombre d'emplois salariés (entre 2001 et 2005) dans le canton.

Néanmoins, pour les auteurs du rapport,

*« Les caractéristiques de ce que l'on peut appeler - par opposition au chômage « de transition » et selon les termes de J.B. de Foucault ou de D. Clerc - « chômage d'exclusion » (durée de chômage, intériorisation de l'« impossibilité » à travailler, déqualification progressive), sont aussi très présentes. »<sup>94</sup>*

Ceux qui ne sont pas à la recherche d'un emploi salarié se sont tournés vers l'auto-entrepreneuriat ou poursuivent une activité agricole, avec néanmoins de faibles perspectives de revenu. En effet aucun des cinq agriculteurs rencontrés ne touche plus de 600 euros en moyenne par mois. Pour Suzette, cela s'explique par les mauvaises récoltes de ces dernières années, mais aussi et surtout par les marges très faibles accordées aux producteurs. La retraite de Louis, après une vie passée sur l'exploitation, est inférieure à 500 euros mensuels. Si ce dernier connaît quelques exploitations qui marchent (« *des grandes fermes, des jolies fermes, où il y a 40 vaches* »), nous verrons dans la troisième partie de ce travail que les agriculteurs faisant face à une situation économiquement difficile sont très nombreux dans le canton.

#### ▪ Coût de la vie

Le point commun des personnes rencontrées pour les entretiens est la faiblesse de leurs revenus. Qu'il s'agisse de minima sociaux ou d'un revenu agricole, ils vivent en dessous du seuil de pauvreté.

---

<sup>93</sup> Idem, p. 24

<sup>94</sup> Idem, p. 15

Comment vit-on, à la campagne, avec moins de 800 euros par mois ? Est-on, comme l'idée en est répandue, « moins pauvre à la campagne qu'en ville » ?

Les entretiens apportent un éclairage contrasté sur la question.

Nombreux sont ceux qui évoquent les prix élevés des commerces locaux :

*« A la campagne, c'est toujours ça, le problème : il n'y a pas de concurrence, les commerçants, ici, c'est très cher, Intermarché, ils cartonnent ! En bas (dans la vallée), c'est moitié prix, 50% de moins sur beaucoup de choses. Et ça, c'est parce qu'il n'y a pas de concurrence. »*

Cette différence de prix entre les supermarchés de la vallée du Rhône et ceux du plateau pousse la plupart des personnes interrogées à aller « faire le plein » et remplir les placards à Valence une à deux fois par mois.

Néanmoins, le petit nombre de commerces qui limite la concurrence limite aussi les sollicitations et les tentations. Pour Rebecca, à la campagne, « quand on a moins d'argent, on dépense moins qu'en ville ».

Les rares à avoir des jardins potagers (les agriculteurs, principalement) se disent « tranquilles » parce qu'ils auront « toujours de quoi manger ». Mais que ce soit pour des raisons de santé (problèmes de dos, etc.), parce que qu'ils ne savent ou ne veulent pas cultiver la terre, ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas de jardin (comme c'est le cas pour la majorité de ceux qui vivent dans des logements sociaux), ils sont très peu nombreux à profiter d'un potager.

La « débrouille » permet à certains de faire quelques économies :

*« Tout le quotidien, tables, chaises, ça vient de la décharge. Là où il y a une indulgence, c'est qu'ailleurs, en ville, on te tire dessus si tu veux récupérer quelque chose dans la décharge. Ici, pas du tout ! Je suis tombé sur des élus qui m'ont remercié d'avoir récupéré le bois, parce qu'il y a des m<sup>3</sup> qui se perdent et qui peuvent servir de bois de chauffage ».*

Le bois de chauffage est d'ailleurs un des éléments dont le coût est souvent négligé. Marie-Laure explique que « se chauffer, ça coûte plus cher qu'en ville », et qu'il faudrait que des aides, comme celles attribuées par le Conseil Général pour payer les factures d'électricité ou de gaz soient attribuées pour payer le bois de chauffage.

Pour ce qui est des dépenses énergétiques, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie) constate que la part des dépenses énergétiques des ménages est doublement plus



conséquence pour les ménages à la fois pauvres et ruraux. En effet, les deux facteurs de pauvreté et ruralité s'additionnent puisque d'une part, « *la part des dépenses énergétiques dans le budget d'un citadin reste inférieure de près d'un quart à celle d'un rural* » et d'autre part, « *les ménages les plus pauvres consacrent 15% de leur revenu aux dépenses énergétiques, contre seulement 6% pour les plus riches* ». Là encore, ils précisent que les inégalités face aux dépenses énergétiques sont plus marquées en milieu rural qu'en milieu urbain.

- Logement

L'attrait pour un logement moins cher est un des motifs évoqués pour l'installation sur le plateau du canton de Vernoux. Depuis environ cinq ans (selon les dires des assistantes sociales du canton), des familles, chassées par les loyers exorbitants de la vallée du Rhône viennent s'installer dans les hauteurs, de plus en plus loin des centres urbains.

Effectivement, plusieurs personnes interrogées comparent :

*« Il y a des avantages au niveau des logements: pas cher, là, j'ai un appart qui est grand, avec un petit jardin pour 400 euros alors qu'avant à Montpellier, j'avais 20m<sup>2</sup>, là j'ai 120m<sup>2</sup>, la propriétaire ne demande pas de caution, ni rien! »*

Rebecca

Plus faciles à trouver, avec des propriétaires moins exigeants et des loyers moins élevés, certains logements semblent en effet être une aubaine pour les « exilés de la ville ».

De même, les logements sociaux, lorsqu'ils existent, sont moins demandés. Il est donc plus probable d'obtenir une réponse positive, mais ces logements sont souvent situés dans le bourg et dépourvus de potager.

Les logements semblent donc plus faciles à trouver en milieu rural, et à meilleur marché.

De plus, la plupart de ceux qui y sont installés de manière pérenne sont propriétaires de leurs murs, ce qui apporte définitivement une sécurité. Comme dit Jean-Pierre: « *Je suis tranquille, j'ai tout ce qu'il faut : j'ai un toit, on me foutra pas à la porte, il est à moi* ».

Cependant, il faut tout de même pointer que la qualité de ces logements laisse souvent à désirer, tant pour les propriétaires que pour les locataires. Ainsi, le logement social occupé par Rebecca est tellement humide que les murs gouttent, la fumée du poêle refoule à l'intérieur de la pièce à vivre, et il y fait 4° en hiver.

Pire encore : la ferme familiale dans laquelle vivent aujourd'hui Louis et son frère cadet, n'a guère

changé depuis le siècle dernier. Le seul témoin de modernité présent dans la pièce à vivre est un petit téléviseur, arrivé en même temps que l'électricité, au début des années 1990. Des fils électriques dénudés courent au mur et l'eau courante arrive dans le bac qui sert d'évier par une pompe électrique. Sol en terre battue, mobilier succinct (un poêle, une caisse en bois, une table et une chaise) complètent le décor. Jean-Pierre, voisin et ami témoigne : quand, à son arrivée, il a réalisé chez lui une installation sanitaire, Louis et son frère ont eu l'envie de faire pareil.

*« Depuis que je suis là, ils ont vu comment j'ai transformé la maison, il m'ont dit comment t'as fait? Un coup de plomberie... ils se lavaient dans l'écurie, les toilettes aussi étaient dans l'écurie ! Ils ont repeint la cuisine, ils sont en train de monter une salle de bain, et ils se sont rendu compte que c'était dégueulasse... tu voyais plus le plafond à cause des toiles d'araignées ».*

L'aide à la réhabilitation du parc locatif et des logements privés est un des axes sur lesquels travaille le Conseil Général, afin d'éviter que l'augmentation de la demande de logements à loyers modérés n'aille de pair avec une baisse de la qualité de vie de leurs habitants et pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées par l'adaptation de leur logement.

### C. Trouver sa place et vivre ensemble.

Malgré les distances et les faibles densités de population caractéristiques des campagnes, il est nécessaire d'y « faire société ». « Néos » et ruraux « de souche » se partagent l'espace et cohabitent, plus ou moins facilement. Chacune des personnes rencontrées témoigne du besoin de « faire sa place » et construire des réseaux sociaux pour combattre l'isolement mais de garder son indépendance. Entre contrôle social et solidarité, intégration ou mise au ban, les discours sont profondément entremêlés et mitigés. Il est souvent difficile de déterminer ce qui l'emporte, entre souffrance et bonheur.

- « Néos » et « locaux » : s'installer au pays.

L'archétype de l'opposition entre nouveaux arrivants et autochtones ne semble pas tout à fait dépassé sur le canton de Vernoux. En effet, les relations ne sont pas toujours simples.

Volontairement ou involontairement, les locaux ne côtoient pas facilement les « néos » et inversement. Pour Georges, originaire du canton, ce cloisonnement semble être inconscient ou

involontaire. Ainsi, lorsqu'il dit connaître « *tout le monde* » dans le quartier, il omet de préciser qu'il s'agit de *tous les locaux*, mais que les gens nouveaux, « *on ne les connaît pas !* ».

Mais d'autres personnes interrogées montrent carrément leur volonté de ne pas trop se mêler avec les « étrangers » :

*« Quand une maison se vend, je préfère que ce soit quelqu'un du pays qui l'achète que des étrangers ! On a tellement d'échecs avec les étrangers ! Moi c'est pour ça, les gens étrangers qui arrivent un peu farfelus, je ne les attire pas trop ! ».*

Odette.

Pour Suzette, cette réserve par rapport aux néo-arrivants est due à la nature même des Ardéchois :

*« On est quand même ardéchois, donc c'est des gens qu'on connaît pas, donc on a toujours une crainte, on met toujours un cocon autour de nous en se disant tu le connais pas, tu ne sais pas ce qu'il te raconte ».*

Elle précise, l'air malicieux :

*« On réagit comme ça, on fait un peu l'Ardéchois un peu dur... L'Ardéchois il est ardéchois ! (Rires) L'Ardéchois il ne donne pas un petit bout de terrain comme ça, il faut vraiment (rires)... Mais je pense que bon, on a ce côté dur, mais d'un autre côté, on a un côté très bon aussi, on a les deux côtés. S'ils ont un problème, c'est vrai qu'on va les aider tout de suite. »*

Frank, qui n'est pas originaire du coin et se définit facilement comme un « marginal » explique différemment cette réticence des locaux face aux nouveaux arrivants. Pour lui, l'arrivée de hippies dans les années 1970 (170 communautés en Ardèche) a profondément marqué les esprits : « *Les gens d'ici ont morflé parce que les babas étaient pas cool. Après, dès qu'ils voyaient des cheveux longs, ils avaient peur* ». Il déplore que le climat de laisser-faire des années 1970 aie entraîné des dérives et que la plupart des communautés se soient comportées particulièrement mal avec les locaux : « *T'avais ton champ de foin, c'est tout juste s'ils ne venaient pas te voler ton tracteur pour le moissonner !* »

Malheureusement, quelle qu'en soit l'origine : cette « dureté » des locaux, beaucoup d'arrivants l'ont ressentie. Paul, par exemple témoigne avec de la rancœur dans la voix : « *les gens sont réticents, ici, quand on débarque. Ah, l'Ardèche, ils sont durs, ils sont même méchants !* ». Rebecca, plus mitigée constate tout de même : « *les gens sont plutôt agréables, après, il y en a qui sont un peu fermés ici, c'est le côté ardéchois* ».

Sur les quatorze personnes rencontrées, la majorité des « nouveaux arrivants » se plaignent d'avoir rencontré des difficultés d'intégration. Peu importe d'ailleurs qu'ils aient passé leur vie en Ardèche et qu'ils soient à Vernoux depuis déjà huit ans, tant qu'ils n'ont pas « *cinq générations au cimetière* », ils ne seront « pas d'ici ».

En réalité, la dureté des locaux s'exprime particulièrement lorsque les gens veulent s'installer. « *Si on vient de passage, ça pose pas de problème, si on vient en vacances. Mais si on vient pour rester, alors...* » (Paul).

Annie, qui vit dans le village même confirme tristement :

« *C'est toujours cette intégration qui pose problème. Ce n'est pas facile. Nous au début, on nous jetait des cailloux parce qu'on n'était pas de là. C'est une pacotille, mais pour un enfant de six ans, c'est très dur.* ».

Pour s'en sortir, deux solutions. Faire ses preuves ou se faire oublier. Ainsi, M. Q., conseiller agricole à la MSA présent lors de l'entretien fait part de son admiration à Jean-Pierre :

« *Vous, vous avez fait vos preuves : les gens ont vu comment c'était ici avant, comment c'est maintenant, ce que vous avez fait. Et là, vous avez été accepté. Mais le néo-rural en Ardèche n'est pas accepté, parce qu'il faut qu'il fasse ses preuves. Vous, vous avez fait vos preuves.* »

Sylvain, au contraire, a choisi de rester en retrait :

« *Si t'es pas du village, c'est mort, les gens te font pas confiance. Il faut être discret, si tu te tapes l'affiche, t'as des ennuis, délation, gens qui parlent, te fond une sale image...* ».

Nombreux sont ceux qui après avoir essayé de s'intégrer se découragent. C'est le cas de Marie-Laure, qui n'a jamais pu obtenir de locaux pour monter son activité de dépôt-vente de meubles ou de la famille Durand qui cherchait à trouver un terrain pour faire un potager. Annie témoigne aussi de nombreuses familles qu'elle a vu s'installer, pleines de volonté de faire des choses pour le village et repartir parce qu'elles n'ont pas été acceptées.

Cependant, cette animosité des locaux contre les nouveaux arrivants semble particulièrement forte dans le village de Vernoux même. « *Gens de Vernoux, gens du diable* », dit même un proverbe local. A Saint-Jean, un village du canton situé à 15km de Vernoux et où réside Claudia, l'ambiance semble au contraire très chaleureuse et qu'« être ici » ou « être d'ailleurs » n'y importe guère.

- Solitude et contrôle social.

Les caractéristiques intrinsèques du monde rural influencent directement la forme des liens sociaux qui s'y créent.

Les distances importantes et la faible densité de population sont souvent synonymes d'isolement géographique, en particulier pour ceux qui n'habitent pas au centre des villages mais résident plus loin dans des lieux dits ou des vallées encaissées. Moins les habitants de ces lieux éloignés sont mobiles et plus l'isolement géographique est susceptible d'entraîner un isolement social, choisi ou subit.

Que l'on soit rural « de souche » ou néo-arrivant, un autre point commun à tous les discours est le rapport à la solitude. Comme le disent plusieurs personnes, fatalistes ou enthousiastes : « *il faut aimer !* ».

Pour certains, la solitude est un plaisir, un élément qui fait partie intégrante de la qualité de vie. Lorsque Suzette décrit le « coin de paradis » dans lequel est située leur maison, elle s'enthousiasme : « *Les voisins sont loin, on est vraiment tranquilles ! Il faut aimer la solitude, quand même, quelque part...* ». Pour Paul, c'est pareil, la solitude n'est pas une gêne, au contraire : « *moi j'aime bien être tout seul, ça me dérange pas !* ». Prudent, il met cependant en garde les nouveaux arrivants : « *Je pense quand même qu'il faut se méfier, avant de venir, il faut se préparer, et surtout, il faut le vouloir !* ».

C'est aussi cet isolement géographique qui permet à ceux que M. Q. appelle en privé la « *poche de sous-développés ardéchois* » de pouvoir de vivre cachés, analphabètes, sans lien avec la société, et, comme dit Jean-Pierre, « *comme troglodytes d'il y a 150 ans* ».

La seconde conséquence évidente de cette faible densité de population est le processus d'interconnaissance qui en découle.

Marieke est à bout de nerfs :

*« Tout le monde connaît tout le monde, tout le monde parle de tout le monde, c'est absolument terrible. Ils disent des trucs, ça se transforme... ça, en ville ce n'est pas comme ça. On te regarde, on te dit peut être bonjour, mais on ne dit pas mille choses sur toi ! Ici, c'est comme ça, c'est affreux, hein ! »*

Quand cette interconnaissance se joue en famille et dans le voisinage, comme pour Odette dont la belle mère, seule voisine alentours semble être une mégère sans scrupule, cela affecte

nécessairement le quotidien: « *quand elle n'est pas là quelques jours, on le sent, on se sent chez nous!* ».

Les ragots qui circulent semblent toucher tout le monde, même s'ils n'affectent pas aussi profondément les uns que les autres.

Aucun aspect de la vie économique ou sociale n'est dissimulé et les plus en difficulté sont souvent montrés du doigt. Annie témoigne :

« *Les cas sociaux de Vernoux, chômeurs, RMIstes, il y en a même qui n'ont pas été servis dans des cafés, ça va jusque là !* ».

Même le secret médical n'existe pas, dès lors que *la* pharmacienne du village, décrite par les participants à l'action collective comme une « *terrible gardienne des mœurs* » passe ses journées à « *cancaner sur les problèmes des uns et des autres* » et à humilier ceux qui, par pudeur, baissent le ton pour demander ses médicaments.

P. Perrier-Cornet déplore le potentiel destructeur de ces phénomènes d'interconnaissance.

« *Les phénomènes d'interconnaissance et leur horizon limité dans un espace de faible densité enlèvent aux populations en situation d'échec la relative protection qu'assure en milieu urbain l'anonymat. La stigmatisation en est donc renforcée et les personnes concernées risquent ainsi d'entrer dans un processus de désaffiliation en chaîne* »<sup>95</sup>, la perte d'un emploi entraînant la plus grande difficulté d'une réembauche locale et la dislocation de l'identité conférée par le travail.

- S'entraider ?

Il ne faut pas non plus dramatiser. Cette interconnaissance est parfois lourde à vivre mais elle garantit aussi l'existence de réseaux solidarités et d'entraide dont le contrôle social est le revers de la médaille.

Traditionnellement, le monde rural a toujours reposé sur un système de valeur où la solidarité mécanique occupe une place importante.

Mais dès lors que les populations se mélangent, que reste-t-il de ce fonctionnement ? Comment cette solidarité s'adapte-t-elle à l'arrivée de nouvelles populations ?

---

<sup>95</sup> Perrier-Cornet, P., Y. Sencébé et J.-P. Sylvestre, 1997, « Rapport à l'emploi et processus d'exclusion dans les espaces ruraux: un cadre d'analyse ». *Économie rurale* 242, p.33.

Face aux difficultés de la vie quotidienne, nombreux sont ceux qui considèrent l'entraide comme une nécessité. Jean-Pierre vit près de chez Louis dans un vallon très isolé et coupé de tout en hiver. Il explique :

*« Sans solidarité, on crève. Moralement et physiquement. Celui qui a, il doit partager, ici. Ce n'est pas question de communisme ou de socialisme, c'est question de survie. »*

Dans le monde agricole traditionnel, c'est un réel mode de vie, ancré dans les pratiques. Suzette témoigne : lorsque son mari est tombé malade au moment de la moisson, des « collègues » sont venus de loin pour l'aider. De leur côté, Louis et Jean-Pierre échangent des services contre le bois pour la charpente d'un bâtiment en construction, etc.

Ou alors si, comme l'explique Odette, l'éloignement géographique rend difficile l'entraide entre voisins, c'est sur la famille que l'on se repose et ce sont les enfants qui viennent prêter main forte pour les récoltes. Mais l'entraide familiale n'est pas l'apanage du monde agricole. Au contraire, comme souvent, cas de coup dur dans le monde rural comme dans le milieu urbain, la cellule familiale agit pour atténuer les chocs. Lorsque Georges et son petit neveu se retrouvent au chômage, ils rejoignent le foyer familial où ils cohabitent avec la mère de Georges.

Au delà de l'échange de services ou de matériel, s'entraider en milieu rural c'est aussi entretenir un lien, créer un climat de convivialité, se préoccuper des uns et des autres.

*« On est beaucoup plus solidaires que dans le monde citadin. On connaît son voisin, on s'arrête pour lui parler, on se prête les affaires, on a beaucoup de solidarité entre nous ». Suzette.*

Plus les conditions de vie sont difficiles, plus chacun prend soin de ceux qui l'entourent. C'est ce que raconte Claudia : à Saint Jean, l'altitude rend les conditions de vie particulièrement rudes en hiver. Et pour elle, c'est cette rudesse, justement, qui entraîne la convivialité et qui l'amène « à rencontrer plein de gens, à vivre avec eux ».

Une fois de plus, Jean-Pierre et Louis sont des modèles en la matière.

*« L'hiver, il n'y a personne. Personne. Et bien avec Louis, on s'appelle deux fois par semaines pour savoir si on n'est pas morts de froid. Pourtant, il voit ma fumée de chez lui ! »*

Cependant, nombreux sont ceux qui se sentent exclus de ces réseaux d'entraide et qui ont le sentiment que c'est « plutôt chacun pour soi ».

Même au sein du monde agricole, M. Q., le conseiller agricole en relativise l'importance :

*« L'entraide, ça existe, mais c'est pas la majorité. Les gens qui sont criblés de dette, d'emprunts, eux, c'est boulot, boulot, boulot. Ils sont deux et ils ne suivent pas. Et là, il n'y a pas d'entraide, c'est chacun sa merde. »*

Annie a bien essayé de mettre en place des choses là où il n'y en avait pas : covoiturage, échange de vêtement, garde d'enfants... Lors de l'entretien, elle témoigne de ses tentatives - toutes vouées à l'échec - de construire du lien, des solidarités à Vernoux. Chaque essai s'est terminé de la même manière : Annie donnait beaucoup plus qu'elle ne recevait en retour. Pour elle, *« les gens d'ici ne sont pas raisonnables pour faire de la solidarité. Il y a trop d'abus, ils demandent trop et je ne peux jamais rendre la pareille. »*

L'expérience d'Annie renvoie à la mise en garde de Nicole Mathieu quant aux rapports de voisinage.

Pour la géographe,

*« Les rapports de voisinage (sont) souvent associés à des rapports solidaires ou communautaires. (Ils peuvent permettre) la prise en charge des personnes en difficulté ou prévenir la lutte personnelle des individus contre l'incertitude de l'avenir. Mais ce rôle peut être surestimé et les sociétés dites d'interconnaissance sont parfois plus excluantes que les sociétés de l'anonymat »<sup>96</sup>.*

Pour décrire ces formes de solidarité territorialisées, c'est-à-dire basées sur *« le milieu local comme réseau de partenaires obligés »*, Pierre Maclouf utilise la notion de *« territorialité »*<sup>97</sup>. C'est pour lui une troisième forme de solidarité, *« au delà du couple durkheimien opposant le mécanique à l'organique »*. Il explique que la territorialité *« n'est pas seulement faite des relations entre acteurs mais qu'elle est aussi nourrie par la dimension identitaire la socialité »*.

Ceux qui ne sont que faiblement reliés à la *territorialité* ne bénéficient pas des apports que représentent ces échanges. Ils sont donc à la fois plus *« pauvres »*, davantage dépendants de la solidarité organique gérée par la puissance publique et exclus de l'identité que confère l'appartenance à cette forme de solidarité.

Jusqu'à présent, nous avons vu à travers les différents thèmes abordés que les réponses des personnes interrogées étaient relativement homogènes, quel que soit leur profil.

Cependant, l'insertion dans des réseaux de solidarité et d'entraide semble faire exception à la règle. Ce sujet dénote au contraire une très grande hétérogénéité entre ceux qui ne *sont pas aidés* et ceux

---

<sup>96</sup> Ref p.8 article. p.6

<sup>97</sup> Op cit p. 36



qui font de l'entraide un moyen de survie, ceux qui se tournent plutôt vers des amis ou vers la famille, etc. Loin d'être anodines, ces différentes manières de s'entraider font au contraire largement sens et méritent d'être soulignées.

#### D. RMI, RSA, API, AAH, les services sociaux comme interlocuteurs.

Lorsqu'il s'agit des minima sociaux, le RMI principalement, mais aussi l'Allocation Adultes Handicapés (AAH), les personnes interrogées sont unanimement critiques. Par contre, face au manque d'interlocuteurs sur le territoire, nous verrons que les attentes des ruraux envers les services sociaux sont très nombreuses et diversifiées.

- « RMistes », « assistés » : un statut difficile.

Il ressort souvent des discours des bénéficiaires de minima sociaux une certaine « gratitude » envers la société qui les leur verse car sans cette rentrée d'argent mensuel, il serait souvent impossible de subsister. Cette « gratitude » réprime parfois la tentation de se plaindre de la faiblesse des montants accordés. Comme en témoigne Marie-Laure,

*« J'ai du mal à dire que ce n'est pas beaucoup, que c'est léger, parce que malgré tout, c'est mieux que rien. »*

Mais la plupart des personnes rencontrées n'en perdent pas pour autant leur sens critique. Ils dénoncent des revenus très faibles qui permettent à peine de survivre ou, en tout cas forcent à vivre « à un rythme ralenti ».

Le moindre imprévu peut faire basculer l'équilibre. Et pour Claudia, avec un enfant à charge, les imprévus sont fréquents :

*« quand t'as un gamin, il y a des choses imprévues qui arrivent d'un coup, c'était pas prévu, ben tant pis, il faut faire avec ! Si la petiote tombe malade, bon, ben, il faut aller voir le médecin ! »*

Pour améliorer le quotidien, prouver leur bonne foi et ne pas perdre la main, beaucoup ont essayé de travailler. Ainsi, la plupart des trajectoires ne sont pas linéaires et alternent petits boulots et chantier d'insertion entrecoupées par de longues périodes de RMI sans toutefois réussir à sortir vraiment la tête de l'eau.

Mais les procédures longues et complexes découragent car à chaque fois, pour un mois de travail, il faut ensuite attendre plusieurs mois sans rien avant de percevoir de nouveau le RMI. C'est ce qui est

arrivé à la famille Durand. Parce que Madame a pu travailler cet hiver, ils se sont retrouvés ensuite pendant plusieurs mois avec une seule moitié de RMI-couple (c'est à dire 230 euros). Autant dire que les économies faites en travaillant ont vite disparu.

Le travail au noir est donc la solution souvent privilégiée. Ces petits travaux permettent d'arrondir les fins de mois, mais aussi de trouver un rythme de travail qui convienne à la situation de chacun. Marie-Laure raconte qu'après une rude maladie elle a perdu son travail. Elle a donc touché l'AAH puis le RMI. Il est encore trop tôt pour reprendre un « vrai travail », mais elle et sa mère retraitée se sont « débrouillées » :

*« je ne vous cache pas que pour s'en sortir, j'ai quand même bossé un peu et maman aussi, elle a des clientes ici, tout le monde la connaît et moi j'ai fait un peu de black en peinture, des chantiers. J'arrive toujours à me débrouiller. »*

Le RSA, malgré les doutes qu'il suscite quant à son application en Ardèche laisse entrevoir quelques espoirs de pouvoir travailler pour compléter le revenu du minimum social, voire de pouvoir « sortir de l'assistanat » en trouvant un mi-temps, par exemple.

Être assisté, que ce soit par le RMI ou pire encore, l'AAH est dévalorisant, dégradant. « *Se sentir dépendant comme ça, courir après tout le temps, c'est pas très valorisant, c'est pas très très agréable.* » (Marieke).

Pour Annie, c'est la sensation de ne pas pouvoir rendre la pareille (à travers du bénévolat des petits travaux pour la commune, etc.) pour « être quitte » qui semble être très difficile à accepter :

*« Je suis très reconnaissante envers la société car c'est elle qui me permet de vivre, mais je lui suis redevable ! C'est très dur d'être RMIste : il faut avoir un fort mental ».*

D'autant plus que l'on se sent toujours à la merci d'une administration qui fait peur car on la comprend souvent mal.

L'exemple de Marieke est accablant. D'origine hollandaise, lorsque cette jeune femme s'est retrouvée en difficulté elle a eu beaucoup de mal à comprendre le fonctionnement des services sociaux et s'est vite sentie complètement perdue et livrée à elle-même. C'est à ce moment qu'elle a réalisé qu'elle avait perçu le RMI pendant les années où elle travaillait comme assistante familiale pour le Conseil Général et qu'on lui réclamait un trop-perçu énorme qu'elle ne pouvait plus rembourser. Comment essayer alors de remonter la pente ?

Une autre critique est redondante et vise la pression continuelle exercée par les travailleurs sociaux pour retourner au travail. Cette pression est vaine tant qu'elle ne tient pas réellement compte des réalités locales et des projets de chacun.

L'exemple de Paul est caractéristique de situations où l'idée d'un retour sur le marché du travail est difficilement imaginable mais où, pourtant, il faut continuer à « faire comme si... ». Reconnu par la COTOREP, Paul n'est pas assez handicapé pour obtenir l'AAH. Cependant, ses douleurs de dos chroniques l'empêchent de travailler depuis des années. En temps que gardien, il a un toit et une situation stable, mais il est dépité devant ce que lui demandent chaque fois les travailleurs sociaux en contrepartie du RMI :

*« J'aime pas bien les contrats d'insertion, moi. A force, c'est dur, on ne sait plus quoi dire, on ne sait plus quoi faire... »*

Lorsque la possibilité est offerte aux bénéficiaires du RMI de pouvoir être vraiment acteurs de leur projet de réinsertion, les résultats obtenus semblent convaincants, mais pour cela, il faut savoir employer *la* bonne méthode pour chacun. Après des années d'accompagnement individuel infructueuses, c'est lors d'un travail en groupe que Georges s'est rendu compte, puisqu'un membre du groupe l'avait fait, que son rêve de devenir chauffeur de poids lourd était réalisable. Depuis, il semble reprendre confiance en lui, fait des projets et a accepté de reprendre une formation.

C'est dans ce sens que va Claudia lorsqu'elle propose que l'accompagnement des personnes au RMI vers l'emploi soit davantage axé vers l'aide au montage de projet. Si, au lieu de lui verser une somme dérisoire chaque mois, on l'aidait au départ à financer une formation et à s'acheter une bonne machine à coudre, elle serait ensuite en mesure de créer son propre emploi autour d'un projet qu'elle porterait elle-même et qui la passionne.

- Les services sociaux.

Contrairement au milieu urbain, où les structures d'aide aux personnes en difficulté sont parfois si nombreuses qu'elles se font concurrence, en milieu rural les travailleurs sociaux du Conseil Général ou de la MSA sont souvent les uniques interlocuteurs des bénéficiaires de minima sociaux.

Par conséquent, les services sociaux sont investis d'attentes aussi pressantes que nombreuses auxquelles, selon Rebecca, ils répondent plutôt mieux qu'en ville :

*« A Montpellier, il y a tellement de jeunes et tellement de demande que les assistantes sociales n'aident pas beaucoup. Ici, il y a moins de cas donc elles prennent plus de temps, elles viennent à la maison, etc. »*

Il est aisé de constater que face au manque d'interlocuteurs alternatifs, les assistantes sociales en milieu rural constituent un relais de proximité nécessaire. Elles ne peuvent pas se contenter d'attribuer minima sociaux et aides financières d'urgence, même si c'est souvent leur mission principale.

En effet, au delà de leur rôle premier, les travailleurs sociaux de la MSA et du Conseil Général sont très souvent sollicités pour apporter une aide dans les démarches administratives : remplir des « papiers » et les déclarations d'impôts, répondre aux lettres des banquiers « *pour que les termes soient beaucoup plus appropriés parce qu'avec les banques, des fois c'est litigieux !* », demander des aides financières ou comprendre les exigences de la PAC, etc.

Les personnes interrogées disent aussi faire beaucoup appel à eux pour l'orientation et la construction d'un projet, la recherche de formations ou de financements.

Plus étonnant encore, nombreux sont ceux qui évoquent les travailleurs sociaux comme des soutiens, des relais nécessaires pour combler le manque de lien social ou de suivi psychologique.

Lorsque l'on vit très seul, les travailleurs sociaux sont une présence importante : « *ça permet de rencontrer quelqu'un aussi, de savoir qu'il y a quelqu'un sur qui compter* » (Paul). Beaucoup évoquent des relations très chaleureuses et presque amicales avec les travailleurs sociaux et notamment avec l'assistante sociale de la MSA : « *c'est presque devenue une amie* » qu'on passe voir de temps en temps « *pour lui faire un petit coucou* ».

L'étude d'Economie et Humanisme met en garde contre ces relations interpersonnelles fortes<sup>98</sup> entre usagers et travailleurs sociaux. Elles ont aussi leur revers : lorsque la relation avec tel ou tel travailleur social n'est pas satisfaisante, elle peut conduire à détruire le lien avec les services sociaux.

Les attentes de lien avec les services sociaux des personnes interrogées semblent parfois démesurées et en ville, pourraient être jugées comme intrusives.

Beaucoup estiment ainsi que les services sociaux ont un rôle à jouer dans l'intégration des nouveaux arrivants ou dans la mise en place de systèmes d'échanges, ou alors qu'ils devraient passer « *chez les gens pour voir si tout va bien* ». Alors que l'antenne du centre social à Vernoux n'est ouverte qu'un jour par semaine, Marie-Laure objecte qu'il faudrait des permanences dans chaque petit village, pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer.

Mais ces attentes fortes sont gratifiantes, car lorsque les services sociaux (CMS ou MSA)

---

<sup>98</sup> Op cit p. 29

organisent des actions collectives, ceux qui peuvent y participer sont généralement ravis. Cela donne l'occasion de « *rencontrer d'autres personnes du même rang social* », et, comme dit Sylvain qui a pourtant vingt ans de moins que tous les autres participants à l'action collective à laquelle il participe : « *ça apporte de l'amitié* ».

Claudia ne tarit pas d'éloges sur une action collective appelée « Estime de soi », montée par deux travailleuses sociales du Conseil Général. Un groupe de femmes se réunit régulièrement autour d'activités manuelles et récréatives. Et pour Claudia, qui ne semble pourtant pas particulièrement isolée, ces rencontres lui « *apportent dans la relation humaine et la créativité. Les deux liées et ça donne des demi-journées géniales, un tout petit groupe de femmes qui se sentent bien ensemble. Je ne vais pas y trouver un boulot, mais tu te marres, tu te concentres, tu bois ton café, c'est léger, tu sors de chez toi...* ».

Cette analyse des entretiens montre bien la variété des aspects de la vie en milieu rural qui sont affectés par le fait d'être dans une situation de précarité économique. Cette variété s'explique par le fait que, comme nous l'évoquions en introduction de cette partie, phénomènes sociaux et sociétaux généraux et spécificités rurales y sont profondément imbriqués.

Le tableau récapitulatif ci-dessous reprend les aspects abordés précédemment à travers les entretiens et met en évidence les différents phénomènes locaux ou généraux qui entrent en compte dans le vécu des personnes.

Tableau 2

*Facteurs spécifiques à la ruralité et phénomènes généraux  
dans les conséquences de la précarité rurale.*

	<i>Facteurs spécifiques au monde rural</i>	<i>Phénomènes sociaux et sociétaux généraux.</i>
<b>SERVICES</b>	Distances importantes Faiblesse de l'offre locale pour l'accès au soin, à la culture et la formation.	Faiblesse du réseau de transports publics. Rationalisation et centralisation des interventions de l'Etat dans les pôles urbains (à travers, par exemple, la loi sur la réforme du système de santé et sur les universités).
<b>COÛT DE LA VIE</b>	<b>Faiblesse du marché de l'emploi local</b> <b>Importance de la part des dépenses énergétiques dans le budget des ménages.</b>	<b>Crise économique et discriminations sociales face à l'embauche.</b> <b>Baisse générale du pouvoir d'achat.</b>
<b>LOGEMENT</b>	Nombre important de logements « indécents » dans le parc locatif et le parc privé.	Faiblesse du parc locatif social. Spéculation immobilière dans les zones attractives.
<b>COHESION SOCIALE</b>	<b>Conflit entre néos-arrivants et autochtones. Contrôle social.</b>	<b>Individualisation des relations sociales.</b> <b>Isolement des personnes plus vulnérables.</b>
<b>AIDE SOCIALE</b>	Stigmatisation à l'échelle locale. Attentes importantes et nombreuses face aux services sociaux.	Dévalorisation. Dénonciation de l'assistantat. Décentralisation de l'action sociale au niveau départemental. Faiblesse des moyens dans les départements les moins riches.

## TROISIEME PARTIE : ANCRAGE DANS LE TERRITOIRE, FORMES DE PRECARITE ET AIDE SOCIALE.

### 1. Ancrage identitaire dans le territoire et formes de précarité : des variables interdépendantes.

Nous venons d'étudier les conséquences rurales de la précarité sur le quotidien des personnes interrogées. Comme nous venons de le voir, les mêmes conséquences semblent relativement partagées par tous, quelle que soit la trajectoire ou le « profil » de la personne interrogée.

Néanmoins, force est de constater que face à ces mêmes éléments constitutifs de la précarité rurale, les personnes interrogées se positionnent différemment.

Ainsi, par exemple, alors que l'un rêve de quitter le village car il vit le contrôle social comme une intrusion permanente et insupportable dans sa vie privée, un autre s'y trouve très bien, car les solidarités et les liens qu'il y a construits l'aident à surmonter les difficultés du quotidien.

Or ces différentes manières de vivre la précarité ne semblent pas dépendre des critères les plus évidents (âge, sexe, origine socioculturelle, etc.) mais reposent davantage sur quelque chose de plus subtile, plus implicite, un ressenti qui se confirme au fur et à mesure des entretiens. Dans chaque d'eux, un élément revient sans cesse : celui du lien au territoire.

Être « ici »<sup>99</sup>, être « d'ici » ne semble pas anodin. Au fil des entretiens, la valeur qu'on porte au territoire vécu s'avère être un déterminant majeur de la construction de l'identité et des stratégies d'adaptation à la précarité. Même si chacun est porteur de sa propre histoire et qu'aucune des situations rencontrées ne se ressemble tout à fait, des tendances se détachent d'elles-mêmes et permettent d'éclairer ce lien entre le vécu de la précarité et l'attachement à l' « ici ».

Nous allons donc étudier comment la manière dont ces personnes vivent la précarité et ses conséquences rurales est liée au type de rapport que celles-ci entretiennent avec le territoire.

Il s'agit pour cela de préciser les termes employés.

D'une part, lorsque nous évoquons le « rapport au territoire » ici, il s'agit bien du territoire

---

<sup>99</sup> Il est souvent fait référence à l' « ici » au fil du texte. C'est une façon de parler du lieu dans lesquelles vivent les personnes sans nommer leur village ou le lieu dit où ils habitent, par soucis d'anonymat et pour ne pas alourdir le récit. C'est aussi la manière dont les questions ont été formulées durant l'entretien.

*subjectif*. Pour reprendre la classification établie par Catherine Selimanovski<sup>100</sup>, l'espace est divisé en deux strates : la strate de *l'espace objectif*, c'est-à-dire l'espace des activités sociales et de la puissance publique, et la strate de *l'espace subjectif*, « produit par l'imbrication des lieux, des séquences d'espace-temps vécues par les personnes en tant qu'individus et membres de groupes et les représentations qu'elles associent à ces lieux et à ces moments de vie ». La géographe fait une distinction entre le *milieu vécu* qui est l'espace configuré par la territorialité des personnes, leurs représentations, leur imaginaire à l'échelle du temps quotidien, et *l'espace vécu*, qui se situe davantage à l'échelle du temps de la vie humaine.

C'est donc au milieu et à l'espace vécus par les individus interrogés que nous allons nous intéresser pour aborder leur *ancrage identitaire dans le territoire*<sup>101</sup> ou plutôt *les formes de leur rapport symbolique au territoire*<sup>102</sup>.

D'autre part, nous allons montrer que les *manières* dont ces personnes *vivent* la précarité dessinent des *formes* ou des *types* de précarité différents. Ces *formes de précarité* sont à distinguer de ce que nous appelons les *profils* de précaires et qui sont déterminés par exemple par l'âge, la trajectoire vers et au sein du milieu rural, la situation familiale, etc.

Les formes de précarités sont en réalité le modèle explicatif permettant de mettre en relation une variable dépendante (le vécu de la précarité) et une variable explicative (l'ancrage identitaire dans le territoire). Elles sont à envisager comme étant la combinaison du profil de l'individu, de son rapport au territoire vécu et des stratégies d'adaptation mises en œuvre pour combiner ces deux derniers à une situation de précarité.

La mise en évidence de ces formes de précarité nous amènera, en ouverture de cette partie, à questionner les types de rapports à l'aide sociale, et, par conséquent, à nous poser la question : comment mettre en place une aide sociale efficiente en milieu rural ?

Pour rendre compte de la spécificité de chacune des formes de précarité qui se dessinent dans l'échantillon des personnes interrogées, nous avons fait le choix de s'appuyer sur la classification en « idéaux types ».

Pour tracer cette typologie, différentes dimensions ont été prises en compte. Pour chaque dimension

---

<sup>100</sup> Catherine Selimanovski, *Les Frontières de la pauvreté*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 286p.

<sup>101</sup> Pour reprendre une formule d'E.M. Lipianski, qui soulève à ce propos un paradoxe : le concept d'*identité* relève à la fois de ce qui est identique et de ce qui est unique, différent des autres. Il insiste donc sur le fait que l'identité culturelle (ou territoriale) est inséparable du rapport à l'altérité, ce qui ramène au processus de *différenciation de proximité* mis en évidence par C. Levi-Strauss pour qui la proximité peut faire naître le désir de « s'opposer, se distinguer, être soi ». E.M. Lipianski, « Communication Interculturelle et modèles identitaires », in *Identités, Cultures et Territoires*, dir. J.P.Saez, Paris, 1995.

<sup>102</sup> Selon la formule de B. Girard-Heinz, *Rêves de ville, récits d'une vie associative de quartier*, Ed. L'Harmattan, Paris, 2005, 289p. p.242.



(rapport aux autres, rapport aux lieux, etc.)<sup>103</sup>, des indicateurs ont été sélectionnés afin de s'appuyer le plus possible sur des éléments scientifiquement vérifiables et de diminuer l'impact de l'implication affective dans l'analyse. Mais, comme A. Pagès dans sa propre enquête, je me suis également intéressée à des « *dimensions subjectives en tentant d'apprécier, de manière souvent très intuitive* » les normes, les valeurs et les modes de fonctionnement sur lesquels s'appuient les individus pour construire leur propre stratégie d'adaptation.

Quatre types de rapport au territoire ressortent donc de l'échantillon. Ils sont largement conditionnés par les spécificités du territoire que nous avons vues précédemment (proximité avec la vallée du Rhône, territoire d'accueil de communautés dans les années 1970, permanence d'une économie agricole dispersée, etc.). Si cette même hypothèse était appliquée à d'autres territoires, on pourrait parier que d'autres types de rapport au territoire émergeraient...mais que ce lien entre précarité et attachement au territoire se vérifierait aussi.

#### A. Etude des « idéaux types ».

Tenter d'expliquer un phénomène sociologique par le recours à la construction de catégories idéales-typiques est un choix difficile. Difficile d'un point de vue éthique d'abord, car il revient à négliger une part de l'individualité des personnes interrogées pour les « faire rentrer dans une case » dans laquelle eux ne se reconnaîtraient probablement pas. Mais c'est seulement au prix de cette inévitable simplification de la réalité qu'il est possible de transcender des récits de vie singuliers pour bâtir un modèle plus général à valeur explicative.

Difficile aussi d'un point de vue scientifique tant la construction des catégories et la classification des individus dans l'une ou l'autre de ces idéaux-types laissent une grande part à l'intuition (et donc la subjectivité) du chercheur. En effet, en reprenant l'ensemble des entretiens retranscrits, sans doute serait-il possible d'apporter un autre regard sur la précarité à Vernoux-en-Vivarais. La multitude de manières d'aborder un même sujet est d'ailleurs le propre de la complexité des phénomènes sociaux. L'analyse qui va suivre est donc *un modèle* explicatif déterminé par le choix d'*un angle* d'observation particulier.

Tâchons donc de comprendre en quoi l'ancrage identitaire dans le territoire vécu des « idéalistes », des « locaux », des « captifs » et des « planqués » détermine leur manière de vivre les conséquences de la précarité rurale.

---

<sup>103</sup> Un tableau en fin de cette partie présente les différentes dimensions et les indicateurs qui ont été choisis et récapitule les positions de chacun des idéaux-types.

- Le territoire rural comme projet : les « idéalistes ».

Malgré la diversité des situations des individus qui le composent, le premier groupe est facilement identifiable. Pour les Vernousains « de souche », ce sont les « babas ».

Rebecca a vingt-cinq ans, elle est arrivée à Vernoux il y a deux ans avec sa petite fille qui venait de naître. Depuis peu, son compagnon l'a rejoint.

Claudia aussi s'est installée sur le canton pour élever sa fille il y a sept ans. Elle vit seule et à quarante ans, elle aimerait reprendre une formation pour monter son activité.

Frank, lui, est là depuis vingt ans. Il vit seul mais est entouré d'amis dans son petit hameau. Il tente de monter un atelier de production de bière artisanale.

Enfin, Jean Pierre, le doyen, a presque soixante-cinq ans. Il s'est installé il y a plus de dix ans sur une exploitation agricole très isolée et en très mauvais état qu'il tente de remettre à flot.

- le territoire comme lieu de réalisation d'un projet

Même si les trajectoires, les âges, les expériences de ces quatre personnes sont très différentes, elles ont en commun un facteur important. A leur arrivée, elles ont investi leur nouveau territoire comme le lieu où elles pourraient réaliser leur projet. En effet, cette installation découle d'un véritable choix, fait en connaissance de cause et en fonction des nombreuses expériences passées.

Dans les quatre situations le même phénomène est observé : malgré (ou grâce à) un « horizon » très large, un « accident de vie » amène les individus de cet idéal-type à s'installer sur le territoire.

L'« horizon » est ici à appréhender dans une acception à la fois géographique à travers l'ensemble des lieux géographiques connus et symbolique, à travers le capital culturel et les connaissances accumulées.

L'« accident de vie » peut être positif (naissance d'un enfant) comme négatif : divorce, rupture avec la famille.

Ainsi, avant de s'installer sur le canton de Vernoux, Rebecca a vécu à Nîmes, à Lyon et à Montpellier et Claudia à Bourges, à Nevers, à Paris et dans « *pleins de bleds* ». Si ni l'une ni l'autre n'ont fait d'études secondaires poussées, elles ont connu la « galère » en ville et ont appris à s'en sortir. C'est à la naissance de leur fille que l'une comme l'autre ont décidé de « *venir à la campagne pour l'élever* ». Claudia était venue ici en vacances et, comme elle dit :

*« La région me plaisait pas mal, résultat, j'ai dit tiens, là c'est pas mal. J'ai eu une opportunité de logement dans le coin, j'ai dit c'est cool ! Ma fille a six mois, elle va grandir dans un endroit chouette ! »*

Pour Frank, c'est un itinéraire plus court qu'il dévoile à demi-mot. Après une adolescence mouvementée à Lyon, au moment de partir faire son service militaire, Frank rompt les liens avec sa famille et part faire objecteur de conscience en Ardèche qu'il avait découverte lors de séjours avec des amis. Il s'y installe finalement car *« les gens (y) sont indulgents »* et que *« c'est un département où il y aurait une place pour des marginaux »* et *« base son projet sur le fait que le quartier vive »*.

Jean-Pierre est l'illustration la plus étonnante de cet « horizon large ». En effet, lorsque cet ancien professeur de biogénétique devenu berger dans le Beaujolais s'est retrouvé seul après le départ de sa femme, il a *« tout vendu, acheté un voilier et avec ce qui restait (il est) parti faire le tour du monde pour voir si c'était bien (lui), (s'il) était toujours bien vivant »*. A son retour, il s'est installé dix ans au Venezuela où il a *« monté une coopérative et des maisons d'accueil pour apprendre aux enfants la mécanique »*, jusqu'à ce que *« la révolution chaviste (le) foute à la porte »*. Il est donc revenu en France et avec les maigres économies qu'il lui restait, il a cherché à acheter une parcelle à la hauteur de ses moyens et par conséquent, dans un coin déshérité.

Dans les quatre situations, on retrouve donc un lien au territoire important. L'« ici » représente au départ un choix, un projet étroitement lié à cet espace rural.

- « Ici », lieu d'accomplissement personnel

Pour les quatre personnes interrogées, l'« ici » représente aussi un lieu d'accomplissement personnel, un lieu où l'on peut vivre en accord avec ses idées.

En effet, la dimension idéologique occupe une place importante pour chacun dans la justification du choix du lieu d'habitation.

Le premier aspect défendu par ces militants du quotidien est le fait de se rapprocher de la nature pour adopter des valeurs écologistes, ce dont témoigne Rebecca :

*« A la campagne, si on veut essayer de manger un peu bio, le côté écolo il est quand même un peu plus facile à mettre en place ici, on a un potager. »*

L'accent est aussi porté sur le fait de pouvoir, à la campagne, vivre de manière autonome et de se contenter de peu. Jean-Pierre s'en félicite, il ne manque de rien, sans dépendre de l'Etat

*« Je suis vraiment heureux, j'ai tout ce qu'il faut : un toit [...], de quoi m'occuper, on va braconner, faire fortune ici c'est pas la peine ! J'ai déjà donné ! [...] On vit dans une économie parallèle, ici. On profite des routes, de la médecine, etc. donc il faut payer pour ça. Mais ça serait réduit au minimum, ça ne gênerait personne ! »*,

Frank valorise aussi un fonctionnement auquel il donne un caractère militant, mais qui lui permet avant tout d'éviter quelques dépenses :

*« Tout le quotidien, tables, chaises...ça vient de la décharge. Et réparer ses bagnoles... Ca permet d'économiser pas mal de fric. Il y a une sorte d'autarcie, chez moi. Il y a un côté écologie, chez moi, et un côté révolutionnaire qui ne veut pas payer de TVA. Elle est politique, ma révolution : pour moi, c'est cotiser, mais à une juste mesure ! »*

Cette perception du milieu rural où la consommation prend une place moins importante conditionne aussi le rapport au travail. En effet, la « valeur travail » n'est pas centrale et passe après des valeurs plus post-matérialistes comme l'épanouissement personnel, etc. Chercher un travail « alimentaire » dans l'unique but de toucher un salaire à la fin du mois n'est pas une priorité. Plutôt vivre de peu, du RMI et des quelques « arrangements » que de travailler à l'usine, à la chaîne. Claudia, par exemple, explique qu'elle a fait une formation en vannerie, mais en se rendant compte qu'elle serait contrainte à travailler « dans la coopérative Machin, là, et de faire le travail à la chaîne », elle a renoncé à chercher du travail. Pour elle, le travail doit avoir un sens, et elle refuse de prendre un emploi où elle ne travaillerait pas « quand même un peu avec (sa) caboche ! » :

*« Moi j'aime bien les chiffres, alors travailler dans la comptabilité ça me posera pas de problèmes ! J'aurais pas à me dire le matin putain, ça me fais chier d'aller bosser, je me lèverais quand même avec un minimum de « plaisir », entre guillemets, mais je serais alerte, le matin : ok je vais au boulot, ouais ! »*

Pour Frank, c'est pareil. Lorsqu'il est contraint de monter un projet professionnel, il fait en sorte que celui-ci soit enrichissant et reflète son implication dans le fait de « faire vivre (son) quartier » :

*« Le fait d'avoir une activité bénévole et de chercher une activité pour faire son fric, ça m'a amené à faire de la bière ! Je l'ai découvert un beau jour, j'en faisais pour nous et puis quand il a fallu trouver un truc pour faire du fric, c'était évident que c'était la bière ».*

quitte, d'ailleurs, à ce que le projet ne soit pas vraiment voué à être rentable économiquement à

court ou moyen terme !

L'implantation dans un territoire rural, et peut-être d'ailleurs précisément dans ce territoire rural ardéchois là, auquel des valeurs « hippies » et « soixante-huitardes » sont attachées, est aussi, pour les uns et les autres la marque d'une volonté de fonctionnement très ouvert sur les autres, presque communautaire.

La participation aux activités du lieu où ils vivent et la reconnaissance locale sont des points très importants pour chacun. L'attachement à l'« ici » est lié à un projet qui repose sur la vie de quartier. Pour Rebecca, cela passe par l'association avec laquelle elle organise chaque année un défilé de mode. Pour Frank, c'est plutôt le festival dans lequel il a travaillé jusqu'à l'année dernière en tant que bénévole et auquel il essaie désormais de fournir la bière. Claudia est très impliquée dans toutes les initiatives d'entraide de son village et profite de la « *convivialité* » des gens qu'elle rencontre et avec lesquels elle est amenée à « *vivre beaucoup de choses* ». Jean-Pierre, enfin, est très reconnu, à la fois pour ses compétences en tant qu'agriculteur et pour ses capacités intellectuelles, il est donc très souvent sollicité localement.

*« Avec les jeunes on a discuté une fois ensemble, hop, ils téléphonent : tu sais Jean-Pierre, tu sais que je suis en Philo, je comprends pas ! Je lui dis : « viens casser la croûte ! ». On peut en tirer la substance philosophique, faire des maths ensemble, dessoucher un tronc à la main, faire une version grecque ou latine ! Et ça je l'ai pas imposé, sans se mettre en avant, mais j'ai proposé, et « demande à Jean-Pierre, demande à Jean-Pierre », ça se passe d'une façon conviviale ! ».*

Sans s'être présenté, il a même reçu quelques voix aux dernières élections locales !

Chacun insiste d'ailleurs sur l'importance de leurs réseaux sociaux et la place que les amis occupent dans leur vie quotidienne, qu'il s'agisse d'ailleurs d'amis vivant sur le même territoire ou d'amis plus éloignés. Les amis sont aussi beaucoup ceux avec lesquels on s'entraide dans les moments difficiles : lorsque Frank est menacé d'expulsion car il ne touche plus d'APL, il propose à des amis de venir vivre chez lui et de partager les frais.

- Le monde rural : vivre précaire y est moins difficile

La troisième caractéristique commune aux récits de ces quatre personnes est leur unanimité : la vie en milieu rural est moins dure qu'ailleurs.

D'abord parce que, comme nous l'avons évoqué dans la seconde partie du mémoire, l'entraide et la débrouille permettent de faire des économies et de se sentir entouré.

Les relations avec les « Autres », c'est-à-dire les « gens d'ici », les autochtones sont pacifiées et l'entraide existe aussi avec eux. S'ils conviennent que certains Ardéchois de souche sont « plutôt fermés », ils assurent que la plupart sont « plutôt agréables ». Pour Jean-Pierre, Louis, Ardéchois de souche est même devenu un ami. Pour Frank, c'est d'ailleurs ces « autres » et le regard qu'ils ont posé sur lui quand il est arrivé qui l'a aidé à grandir :

*« Quand je suis arrivé, j'ai fait mes premières conneries que j'avais l'habitude de faire dans une grande ville, et j'ai vite vu la différence, que les gens communiquent plus à la campagne, que tout se savait, j'ai compris, et quand j'ai pris ma maison, je suis rentré dans le rang, c'était déjà bien rentré en moi : j'étais rural. Moi je suis arrivé avec les cheveux longs, j'ai compris que c'était mieux de les couper, présenter plus moulé ! »*

Mais la vie semble aussi plus facile qu'en ville parce que justement, la « ville »<sup>104</sup> en soi est hostile. La « ville » est souvent synonyme de la vie qu'ils menaient avant d'arriver « ici » et qu'ils ont justement cherché à fuir. La « galère », l'absence de travail et de lieu fixe, ou, au contraire, pour Jean-Pierre, l'aveuglement et l'enfermement dans des valeurs de productivité rejetées aujourd'hui. Pour Claudia, c'est le « *speed, le stress, le matin, la sonnerie du métro, bzzzz, tu galopes, faut pas le rater, t'en as un qui vient deux minutes plus tard, mais c'est celui là que tu veux !* ». Aujourd'hui, elle n'a « *pas envie de remettre ça* », elle se « *sentirais trop mal à l'aise physiquement, de nouveau enfermée !* »

Alors face à un univers urbain qui rappelle des périodes difficiles, la vie rurale semble ne pas poser de problèmes et serait plutôt « *plus facile qu'en ville* ». En cherchant bien, ils finissent par citer les difficultés évoquées dans la seconde partie de ce mémoire, mais elles semblent secondaires voire même souhaitables. Frank a beau chercher, il ne voit pas de difficulté « ici » :

*« Des difficultés ? L'entretien d'une voiture, tu casses tes voitures en un rien de temps, mais j'imagine que vers Grenoble, c'est pareil ? Je ne sais pas, après... c'est un peu comme partout. Les mêmes difficultés que... j'en vois même pas, moi j'ai pas de difficulté ! La neige et tout ? Pour moi, ce n'est pas des difficultés, je dirais que les gens sont frileux, ils ont peur ! »*

Pour Claudia, le fait de vivre dans un environnement un peu hostile, où il faut ranger son bois, faire

---

<sup>104</sup> Lorsqu'il est fait référence à « la ville », peu importe de quelle ville il s'agit, c'est la perception ou l'expérience urbaine propre à chacune des personnes rencontrées à laquelle il est fait référence.

un feu, déneiger la route etc. est justement un choix de vie et un avantage par rapport aux urbains :

*« Je n'aime pas la facilité, tu vois, alors ce que je conseille aux gens, c'est d'essayer de vivre ça pour se rendre compte justement de ce que l'on gagne à ne pas avoir la facilité, tu vois ? Parce que la facilité ça tombe tout seul, c'est bien, c'est rond, mais des fois j'ai l'impression qu'il y a un petit manque, à vivre dans la facilité. »*

Pour résumer, ce premier idéal-type regroupe des personnes dont le projet, les choix de vie ne pourraient s'exprimer qu' « ici », en milieu rural. Ils fuient en général une expérience urbaine qui leur a laissé un souvenir désagréable et s'impliquent fortement dans la vie locale pour reconstruire une nouvelle vie. Très entourés par des amis, ils ne souffrent pas de l'isolement, malgré des contextes familiaux souvent difficiles. Une idéologie militante forte et cette envie d' « être bien » dans ce nouveau territoire d'accueil les aide à ne pas attacher trop d'importance à la précarité économique et ils savent tirer profit des atouts du monde rural pour en diminuer les conséquences.

- Le territoire rural comme horizon : les « locaux ».

Le second idéal-type permettant d'établir un lien entre type d'ancrage identitaire dans le territoire et forme de vécu de la précarité est celui des « locaux ». Les « locaux » correspondent à l'image d'Epinal du pauvre rural : agriculteurs sur des exploitations peu rentables, ils ont récupéré la ferme familiale et reproduisent de génération en génération sur le même territoire une situation de pauvreté héritée.

Suzette a trente-huit ans. Elle a repris l'exploitation de ses beaux-parents et fait des châtaignes, des framboises, quelques vaches laitières et des brebis. Suite à une maladie, son conjoint ne peut plus l'aider sur l'exploitation, il travaille donc à mi-temps comme ramasseur de lait, un emploi mal payé mais qui assure un revenu fixe chaque mois. Elle est la mère de triplés de dix-sept ans.

Odette, elle, a quarante-sept ans et est trois fois grand-mère. Elle travaille avec son mari sur l'exploitation familiale où ils élèvent des porcs et ramassent des cassis.

Louis, enfin, vient de prendre sa retraite après une vie de travail dans la ferme familiale, une exploitation en pente et recouverte par les forêts où il ramassait les châtaignes, gardait quelques chèvres et quelques vaches et coupait du bois. Il vit avec son frère dans une « bicoque » isolée qui n'a guère changé depuis l'époque de ses parents.

- le territoire comme horizon

Ces trois personnes entretiennent un rapport très proche au territoire où ils vivent. A part Suzette, qui est partie vivre quelques années dans la Drôme, après son mariage, ils n'ont jamais bougé. Ou alors seulement pour rejoindre l'exploitation de leur conjoint, à quelques kilomètres de là où ils sont nés. L'« ici » est donc la limite du monde connu, le seul horizon géographique qui soit.

Ainsi, alors que les villages du canton ne sont distants que de quatre ou cinq kilomètres du bourg centre, à la question de leurs origines, tous tiennent à préciser d'où ils viennent au village ou au lieu-dit près. Ainsi, à la question « *Vous êtes de Vernoux ?* », Suzette répond « *Non, je suis de Saint-Jean même, je suis du coin !* ». Le « coin », c'est donc le lieu-dit, à quatre kilomètres du bourg centre. Et à la question « *vous êtes né ici ?* » (« ici » étant pour moi le canton, le territoire au sens large) la réponse de Louis pourrait faire sourire, s'il ne répondait pas avec tant de sérieux : « *non, je suis né à Vernoux (à cinq kilomètres), à la maternité, mais je suis revenu ici tout de suite, c'était il y a un moment, il y a soixante ans !* ».

Culturellement, la vie qu'ils mènent sur le territoire est aussi la seule qu'ils connaissent. Aucun d'entre eux n'a fait d'études, ils ont appris « *sur le tas* » avec leurs parents. Au mieux, les conjoints des deux femmes ont fait une petite formation pour pouvoir bénéficier des subventions à l'installation.

L'« Ailleurs » représente donc un monde complexe, qui fait peur, du moins, n'attire pas.

Pour tous, à l'image de Louis, « descendre » à Valence, déjà, c'est perdre ses repères :

*« Valence c'est différent, quand on doit y aller, déjà je suis malheureux ! On se perd rien qu'à tourner déjà au pont des Launes ! Mais on y a va quand même ! Mais on ne connaît pas assez, on ne roule pas assez, on ne sait pas plein de trucs... »*

Pour Odette, Vernoux c'est déjà la ville et c'est insupportable :

*« Ma fille, elle vit à Vernoux, elle me dit c'est pas pareil ! Mais ils sont partis jeunes. Moi je me vois pas aller me ficher dans un appartement à Vernoux ! Quand je reste une heure, je pète les plombs ! Moi je deviendrais folle ! Je ne sais pas comment font les gens pour vivre là-dedans ! Il faut y être né ! C'est d'être enfermé, je ne sais pas... et puis d'être en ville ! C'est dingue ! C'est qu'on a l'habitude d'être dehors, et dans ces appartements, je me vois fermée, je me vois en prison ! Ce n'est pas la même vie ! »*

Elle y « descend » une fois tous les quinze jours pour « *faire le plein à l'Intermarché* ». Si déjà, aller à Vernoux demande de s'organiser et de prendre sur soi, Valence ne fait même pas partie de son horizon.



Si l' « ailleurs » fait peur, ceux qui en sont originaires soulèvent aussi quelque méfiance. Suzette le reconnaît volontiers en souriant :

*« Bon, on est quand même ardéchois, donc on a toujours quelque chose qui, comment vous dire, une ... c'est des gens qu'on connaît pas, donc on a toujours une crainte, on met toujours un cocon autour de nous en se disant : tu le connaît pas, tu sais pas ce qu'il te raconte »*

Pour Odette, cette méfiance est justifiée. On n'est jamais trop prudents avec ceux qui ne sont pas d'ici, les « étrangers » :

*« Quand une maison se vend, je préfère que ça soit quelqu'un du pays qui l'achète que des étrangers ! On a tellement eu des échecs avec des étrangers ! Nous ici pas trop, mais ailleurs... Ou cambriolés, ou c'est du sale monde qui font de la drogue, ou... il y a un an ou deux, ils avaient bien trouvé du haschisch sur Vernoux ! On ne sait pas où c'est mais on a bien notre idée ! Moi c'est pour ça, les gens étrangers qui arrivent un peu farfelus, je ne les attire pas trop ! »*

Dès lors que l' « ailleurs » semble lointain et hostile, être d' « ici » est donc un élément très fort de la construction identitaire.

- L'exploitation : un lieu d'attache par défaut.

Néanmoins, être d' « ici » détermine leur identité mais, contrairement à l'idéal-type décrit précédemment, cela ne semble pas avoir fait l'objet d'un choix de vie conscient. On est « ici » parce que c'est comme ça, parce que nos parents étaient d' « ici », parce qu'on a eu cette opportunité et peut-être parce que s'installer « ailleurs » n'était pas concevable.

Si chacun a travaillé ailleurs, les deux femmes en usine (dans la Drôme ou à Vernoux) et Louis comme salarié agricole pour ramener un revenu car il n'y avait pas de travail pour tous les enfants dans la ferme familiale, tous sont finalement revenus sur l'exploitation où eux ou leurs conjoints ont grandi.

Odette a fait ce choix car *« on a calculé que de faire garder les gamins et puis moi je conduis pas alors de me mener, on y arrivait pas alors j'ai dit moi j'arrête et voilà »* et Suzette pour se rapprocher de son mari, mais ce n'était pas un souhait au départ :

*« Moi je crois qu'il aurait fallu prendre carrément une ferme, moi je l'aurais pas prise, c'est vraiment parce qu'il y avait les terres, alors on a fait ça ! »*

Louis, lui, n'est jamais vraiment parti et lorsque ses parents sont décédés et ses sœurs se sont

mariées, il est resté avec son petit frère, de vingt ans son cadet.

En gardant l'exploitation familiale, les personnes interrogées se sont condamnées à des conditions de vie très difficiles dont elles n'avaient alors pas forcément conscience.

Louis et Suzette représentent deux générations d'agriculteurs en difficulté. Louis est de l'ancienne génération : il a travaillé toute sa vie une terre peu fertile à la main, sans jamais chercher à améliorer sa qualité de vie.

*« Il fallait travailler la terre aux bras, au bêchage ! Je ne sais pas si vous avez vu le terrain, il y a que de la pente ! Et puis bon après, l'hiver, on grattait un peu à droite à gauche ».*

Une agriculture de subsistance qui ne nourrit pas toujours, à la merci des aléas climatiques, et quelques « petits boulots » pénibles à côté pour compléter, ont fait le quotidien de cet agriculteur et de beaucoup d'autres, à la recherche d'un équilibre précaire :

*« Il suffit d'avoir du mauvais temps : une récolte qui se casse, le gel qui te les bousille ! L'année passée, on n'a pas eu une châtaigne, affreux ! Ça a fait mal, la châtaigne parce que pour nous, ça aide bien à vivre ! Du coup, on a été obligé de faire autre chose ! L'année passée j'ai fait deux mois de goudronnage et là, je repars dans trois semaines. Ce n'est pas de tout repos, ça ! Il faut attaquer à 5h le matin, si on veut avoir du temps pour faire le boulot à la ferme après, les foins et tout ! Elles sont longues les journées, là ! »*

Au final, à l'âge de la retraite, les économies sont maigres et la maison ne s'est guère modernisée. A part la télévision, arrivée dans le début des années 1990 en même temps que l'électricité, la pièce à vivre n'a pas changée : sol en terre battue, carreaux opaques, toiles d'araignées qui recouvrent le plafond, le poêle, une étagère « faite maison », une table et deux chaises. Louis voudrait néanmoins changer l'installation électrique artisanale dont les fils dénudés recouvrent les murs et il est en train, petit à petit, d'installer une salle de bain et des sanitaires.

Suzette, elle, fait partie d'une autre génération. Elle est propriétaire d'un bâtiment que son mari et elle restaurent quand ils en ont le temps et les moyens, mais elle vit à quelques centaines de mètres de là, dans une maison de location relativement moderne et équipée. Le couple s'est tellement endetté pour accéder à la propriété qu'ils sont aujourd'hui condamnés à rembourser des traites beaucoup trop élevées par rapport aux revenus de l'exploitation. Même le rachat d'une voiture, pourtant absolument nécessaire mais pour lequel il faudrait emprunter de nouveau est inenvisageable. La précarité est donc avant tout financière :

*« Il faudrait que je trouve une voiture mais il faudrait faire un peu des économies, avant, parce que c'est pas avec mes 600 euros que... et puis quand on est pris à la*

*gorge entre les prêts, c'est même pas la peine d'aller passer une matinée à la banque parce que c'est non d'office, mais bon, qu'est ce qu'on peut faire ? C'est notre monde rural ! »*

Mais si ces conditions de vie très difficiles, très stressantes, elle les supporte pour elle-même, elle regrette de ne pas pouvoir offrir à ses enfants les études ou les loisirs auxquels ont accédé les générations actuelles : partir en vacances, sortir, faire des études supérieures, etc.

*« Nous, on est pas vraiment demandeurs de loisirs, on ne part pas en vacances, c'est comme ça ! Alors que les enfants d'aujourd'hui, ils ont plus un manque ! Nous, on avait une autre mentalité, on voyait que nos parents n'avaient pas d'argent, jamais j'ai eu demandé à mon père de me mener au ciné ! Bon, les enfants, maintenant, ils ont envie de sortir, de faire une activité ! »*

Elle ne souhaite donc pas à ses enfants de reprendre l'exploitation. Son fils aspire d'ailleurs à poursuivre ses études car *« il ne veut pas entendre que les fins de mois, on n'a pas un rond parce que les produits, on n'arrive pas à les vendre. Il ne veut pas être dans cette catégorie là. Il veut faire des études pour essayer d'avoir une bonne paie. »*

Au delà des difficultés économiques et de la dureté du travail à la ferme, Suzette (mais à travers elle, de nombreux agriculteurs, comme en témoigne le conseiller agricole de la MSA) souffre aussi du manque de reconnaissance accordé à une profession qui devrait être reconnue d'utilité publique *« on sait très bien que les gens ne peuvent pas vivre sans agriculteurs ! Qui se nourrit, se nourrit vis à vis d'un agriculteur ! Et celui qui se balade, il est content parce que les chemins sont débroussaillés ! »*. Pour M. Q., ce rôle d'utilité public devrait justifier un revenu.

- « Leur » monde rural : mieux ici qu'ailleurs !

Les personnes interrogées semblent donc être profondément attachées au territoire où elles sont nées, le seul lieu qu'elles connaissent vraiment, d'ailleurs.

Elles semblent y être restées plutôt parce que c'était « dans l'ordre naturel des choses » que par véritable choix. Néanmoins, elles ont aujourd'hui construit des repères et des liens qui leur assurent du soutien en cas de problème et renforcent leur ancrage dans le territoire.

Les liens avec le voisinage semblent ainsi très importants. Louis dit « connaître tout le monde » : les agriculteurs pour qui il a travaillé de temps en temps et les « néos », des jeunes et des hollandais installés là depuis longtemps avec lesquels il s'entend relativement bien. Il a noué des relations d'entraide et d'amitié très fortes avec son frère cadet avec lequel il vit et Jean-Pierre, son voisin.

Suzette, elle, explique que dans le voisinage, même s'« *il y a des personnes qu'on connaît plus que*

*d'autres* », « *tout le monde est solidaire* ». Si elle a un problème, c'est d'ailleurs vers les voisins, avec qui elle s'entend « *très très bien* » qu'elle se tourne pour se prêter du matériel, s'entraider, etc.

Pour Odette, le réseau de voisinage est moins présent, mais c'est dans la famille, restée à proximité que l'on s'entraide. Elle dit d'ailleurs « *supporter très bien la solitude* » et l'isolement du lieu-dit dans lequel elle habite, « *à condition d'avoir le téléphone* » pour joindre la famille. Les enfants viennent prêter main forte à la ferme, les frères et soeurs se relaient pour prendre soin du père vieillissant et moins autonome et elle même garde, au besoin, petits enfants et petits neveux. C'est donc toute une économie familiale, un système efficace où chacun est interdépendant.

Malgré les difficultés liées à une profession où les revenus sont aléatoires et souvent très faibles pour les petits exploitants, ces quatre personnes semblent très liées à ce qui est pour elles « leur » territoire. Aucune d'elles ne s'imagine partir pour vivre ailleurs, d'une autre profession.

Ainsi, Louis a beau écouter les récits de voyage de Jean-Pierre avec une attention sans bornes (« *ah, Jean-Pierre, quand il raconte, ça fait voyager !* »), il assure que cette vie n'est plus pour lui. « *Ah, ça ! Ca m'aurait tenté, à l'époque, oui ! Quand j'avais vingt ans... mais on ne pouvait pas !* ». Aujourd'hui, il est « ici » chez lui, et même si la ferme n'est pas vraiment un endroit très confortable pour vieillir, il ne s'imagine pas vivre ailleurs : « *je vais pas partir maintenant, hein, on va rester à la ferme !* ».

Suzette non plus ne s'imagine pas partir, du moins pas de gaieté de coeur : « *S'il fallait aller en ville, je m'habituerai, parce que je ne suis pas difficile, ça serait déjà plus dur que de vivre en pleine campagne* ».

En résumé, ces « locaux », agriculteurs depuis plusieurs générations sont très attachés au territoire, en partie parce qu'ils y ont construit des liens, mais aussi parce qu'ils n'en connaissent pour ainsi dire pas d'autre. Malgré la précarité économique, ils restent donc « ici », comme par fatalisme.

Précarité et vie sur le territoire sont donc étroitement liées et les personnes interrogées s'y sont habituées : elles font avec.

- Le territoire rural comme *prison* : les « captifs ».

Cette troisième « catégorie » est moins classiquement identifiée dans le territoire rural, sans doute parce qu'elle est plus « discrète ». Elle regroupe des personnes vivant le territoire comme une « prison », un « piège » dans lequel elles sont rentrées de leur plein gré et duquel elles ne peuvent plus sortir.

Cet idéal-type concerne trois femmes de l'échantillon.

Marieke a quarante huit ans, elle vit seule dans un logement social en périphérie du bourg centre.

Annie, elle, vit avec son fils de onze ans au centre de Vernoux. Elle a cinquante deux ans.

Marie-Laure aussi a la cinquantaine, elle vit dans un endroit très isolé avec sa mère.

- Le territoire *prison* : coincées là.

Avant d'arriver en milieu rural, ces trois femmes ont en commun d'avoir connu un « horizon » large, à la fois géographique et culturel qui les a profondément marqué.

En effet, Marieke est originaire de Hollande où elle a travaillé en tant que styliste de mode dans une grande métropole. Elle a poursuivi de nombreuses études en communication et en langues et une formation de chef de chœur en parallèle avec sa vie étudiante et professionnelle.

Marie-Laure, elle, semble avoir eu une vie mouvementée. Elle a beaucoup déménagé, vécu à Paris, à Lyon, en Allemagne et en Grèce, exercé de nombreux métiers, de peintre en bâtiment à décoratrice d'intérieur.

Annie aussi a beaucoup voyagé. Son horizon, elle l'a agrandi à travers l'adoption d'un mode de vie inspiré des idéaux des années 1970 :

*« 1968, moi, je l'ai vécu à huit ans, et c'est resté là ! De jeune ado à vingt-huit ans, j'ai vécu cet idéal, avec des copines, on était les doigts de la main, on s'aidait, on avait tout gommé, on était que des êtres d'amour, c'était beau, on a vécu dix belles années ! »*

On retrouve donc à travers les récits de chacune d'entre elles des expériences qui apportent le sentiment d'avoir « vu » et « connu » de nombreux lieux, des périodes importantes, d'avoir eu accès à des connaissances variées, bref, d'avoir vécu intensément à une période de leur vie.

Pour ces trois femmes, s'installer en milieu rural a d'ailleurs été un réel choix correspondant à un projet : s'installer en couple, monter un commerce, etc. Cependant, quelques années plus tard, toutes ont dû faire face à un accident de vie qui a « changé la donne », en transformant la situation qui avait été attirante au départ. Le projet est abandonné et le territoire n'est plus synonyme d'accomplissement mais, au contraire et comme nous allons le voir, d'enfermement puisque pour différentes raisons matérielles ou psychologiques, elles ne peuvent plus en partir.

Marieke et Annie sont toutes les deux venues là pour faire leur vie avec un Ardéchois.

Lorsque Marieke a rencontré son futur conjoint, elle était en vacances dans le canton de Vernoux. De retour en Hollande, elle a tout quitté pour s'installer là et y a ouvert un élevage de chevaux. Après onze ans de vie commune, son ami l'a « *mise dehors* », elle a dû vendre son élevage. Elle dit avoir « *tout perdu* » à ce moment là : ses biens, ce qu'elle avait investi dans la maison, son emploi sans avoir droit à aucune compensation de la part de son conjoint parce qu'elle n'était pas mariée. De plus, lorsqu'elle a voulu bénéficier du RMI, le Conseil Général l'a avertit d'une erreur : durant toutes les années où elle a travaillé en tant qu'assistante familiale, elle percevait en même temps le RMI auquel elle n'avait pas droit. Elle s'est donc vue sommée de rembourser le trop perçu. Toutes ces difficultés s'ajoutant les unes aux autres, elle s'est retrouvée sans logis, sans ressources et dépendante du jour au lendemain d'un système d'aide sociale qu'elle ne comprenait pas. Le manque de moyens et le fait de dépendre du RMI rendent difficile le fait de partir. Mais c'est aussi un obstacle psychologique qui empêche Marieke de quitter Vernoux malgré la sensation d'enfermement qu'elle y ressent : après avoir vécu aussi longtemps dans le même endroit, elle y est attachée et ne saurait plus où aller car elle n'a plus guère d'attaches en Hollande.

Annie aussi était mariée avec un Ardéchois avec qui elle a eu un enfant. Elle travaillait gratuitement pour l'entreprise de son mari pour qui elle faisait la comptabilité. A son divorce, elle a donc perdu son travail sans avoir pour autant droit au chômage. Pour permettre à son fils de continuer de voir son père, elle a cherché et obtenu un logement social à Vernoux où, sept ans plus tard, elle n'a pas trouvé de travail et ne s'estime toujours pas intégrée. Elle aimerait repartir, mais la faiblesse de ses revenus ne lui permettrait pas de se loger et de vivre en ville :

*« Si j'avais les moyens, ça fait longtemps que je serais partie à Valence ! Mais avant, c'était compliqué de partir, aussi, pour ne pas couper l'enfant du père. Maintenant, on sait qu'il n'y a plus de droit de visite, que ce n'est plus possible. Ça change la donne ! Maintenant, si j'avais un peu de travail, on pourrait... Mais il faut dire que les loyers sont plus chers, en bas ! Et faire un dossier quand on est au RMI, pour déménager, c'est pas facile non plus ».*

Marie-Laure, elle, est arrivée il y a trois ans sur le canton de Vernoux où vivaient alors sa mère et son beau-père. Elle projetait d'y monter un commerce de réparation-vente de meubles mais elle est tombée gravement malade et le projet a été abandonné. Durant sa convalescence, son beau-père est parti, laissant sa mère seule dans une maison très isolée. Depuis lors, Marie-Laure ne s'imagine plus repartir :

*« Là je sors de convalescence mais la donne n'est plus la même puisque mon père est parti en laissant ma mère toute seule, chose que je ne veux pas faire. Avec l'assistante sociale, on a du mal à se comprendre : elle pense que je pourrais très bien laisser maman, partir refaire ma vie ailleurs, mais ça je ne veux pas. »*

Ces femmes sont donc aujourd'hui dans des situations où quelles que soient les raisons qu'elles invoquent - motifs économiques : loyers et vie chers en ville, difficulté de faire transférer les dossiers RMI, etc. ou motifs culturels et psychologiques : manque de repères ailleurs, culpabilité de partir- elles ne se risquent pas à quitter le lieu où elles vivent.

Cette situation de captivité sur le territoire semble générer ou être générée par une situation de souffrance<sup>105</sup>.

Comme le reconnaît Marie-Laure gravement : *« Ca va faire trois ans et demi que je suis arrivée là et que je suis coincée »*.

- Seules en territoire hostile.

Cette souffrance est liée à plusieurs aspects propres au territoire rural : faible densité de population, interconnaissance et caractère « fermé » d'une partie de la population. Combinés les uns aux autres, ils empêchent les personnes interrogées de « trouver une place » sur le territoire et de construire un réseau de relations sociales.

Marie-Laure vit avec sa mère *« au sommet d'une colline »* très isolée, avec pour seuls voisins deux personnes âgées qui *« vivent comme dans Germinal! »* et avec qui les relations n'ont pas toujours l'air facile: *« c'est marrant, dit-elle sans avoir l'air de le penser un instant, il n'y a plus tellement de gens qui vivent comme ça, on a trouvé une mine, on est au milieu des deux vieux, mais ce n'est pas tellement drôle quand même.»* Privée de moyen de transport, elle ne semble pas avoir d'autres relations sociales que sa mère. Pour elle comme pour sa mère, *« la solitude c'est un problème, quand même »*.

Marieke non plus n'est pas très entourée. Elle souffre énormément de l'interconnaissance :

*« Tout le monde parle de tout le monde, ici, c'est absolument terrible ! Moi je ne peux pas m'y habituer ! Je viens d'une grande ville : c'est pas comme ça, t'es assez libre, dans une grande*

---

<sup>105</sup> Le mot « souffrance » est ici à entendre dans une approche psychosociale. Souvent mal connoté, il reste la manière la plus simple d'évoquer la douleur psychologique. Comme l'explique J. Furtos, *« nous avons tenté à maintes reprises d'éliminer ce mot de notre vocabulaire : trop doloriste, ringard, judéo-chrétien... n'empêche, il parle à presque tout le monde lorsqu'on le propose. »*. J. Furtos « Souffrir sans disparaître », p. 34, in Jean Furtos et Christian Laval, *La Santé mentale en actes, de la clinique au politique*, Ed. Eres, 2006, 353p.

*ville. Tu fais ce que tu veux ! Ici, c'est affreux ! Donc je n'ai pas dix mille copains et copines quand même ! J'en ai quelques uns sur qui je peux compter mais c'est tout ! »*

Et pour Annie, l'intégration est un vrai calvaire. Sans voiture, elle peut difficilement sortir du village. Pourtant, elle s'y sent extrêmement mal et a « *perdu l'envie de s'intégrer* » :

*« Ici, tout le monde a peur et se ferme à l'autre. Moi qui étais pas une « baba » mais quelqu'un qui connaissait beaucoup de monde, ici, je n'ai plus personne. Il ne faut pas compter sur de grandes amitiés, ici. ».*

Elle trouve très difficile à vivre l'hostilité des « gens d'ici » à son égard et contre son fils à qui les enfants jettent des pierres et détruisent les affaires dans l'enceinte du collège impunément. Elle est d'ailleurs contrainte à descendre à Valence pour aller au Parc pour que son fils puisse jouer avec d'autres enfants.

Toutes trois souffrent à la fois du poids de l'hostilité des « locaux » à leur égard et du manque d'intégration. Par conséquent, elles regrettent la faiblesse de leur réseau social et leur isolement et déplorent une grande difficulté à « trouver leur place » sur le territoire.

Pour aucune d'elles, le fait de trouver du travail ne représente une priorité. Le manque d'offres qui correspondent à leur profil d'une part, et la perception de leur ancrage sur le territoire comme une étape provisoire d'autre part, ne les incitent pas à tenter à tout prix d'intégrer le marché du travail local. Elles ne s'imaginent donc pas postuler aux (rares) emplois aussi peu qualifiés que gratifiants qui existent sur le plateau de Vernoux.

Par ailleurs, lorsqu'elles évoquent l'emploi, c'est moins l'aspect matériel et économique qui est mis en avant que la valeur intégratrice et d'utilité sociale.

« *RMIste depuis sept ans* », comme elle dit, Annie est handicapée par des problèmes de dos et l'absence de véhicule. Elle a renoncé à chercher du travail sur la commune de Vernoux mais ne désespère pas de pouvoir retrouver une utilité sociale :

*« Un jour j'ai proposé de rendre service à la commune. Toucher un RMI sans rien faire, ça veut dire quoi ? Si un jour il y a des enveloppes à faire ou si la dame de ménage est malade, je viens ! On m'a rit au nez ! J'ai même proposé de travailler un euro de l'heure, j'ai tout proposé, on a l'impression d'être...c'est honteux. Même au rabais, on ne nous prend pas, alors que ça aurait arrangé tout le monde ! »*

Marieke, elle, ne pourrait concevoir de travailler à l'usine et « *insiste pour faire ce qu' (elle) aime* ». Elle perçoit le travail comme une sorte de thérapie qui permet de sortir de la détresse



psychologique.

*« Quand je suis arrivée ici, en pleine déprime, j'ai recommencé à chanter parce que ça aide, pour sortir de la déprime j'ai continué et puis j'ai fait traduire mon diplôme (de chef de chœur) et avec ça, on m'a embauché. Maintenant, j'en ai treize, des élèves, je suis contente ! »*

Pour ces personnes, le territoire est donc avant tout caractérisé par les difficultés d'intégration qu'elles y rencontrent et la solitude à laquelle elles doivent faire face.

Bien que l'« ici » soit considéré comme un lieu sur lequel elles sont « de passage », les personnes rencontrées y recherchent une « place » symbolique à travers le travail au noir, le bénévolat ou une activité artistique salariée.

- Ambivalente attraction pour l'« Ailleurs »

Le rapport au territoire des personnes interrogées peut sembler paradoxal. En effet, d'une part elles disent y être en souffrance et vouloir partir mais elles s'y cherchent une place et un rôle social. D'autre part, elles idéalisent certains lieux et certaines époques sans toutefois construire un projet alternatif réalisable.

Ainsi, même si ces personnes subissent de plein fouet certaines caractéristiques de la ruralité, elles ne sont pas pour autant attirées par la « ville ».

Ainsi, Marieke qui louait la liberté qu'apporte l'anonymat urbain ne se verrait pas y retourner :

*« Je ne supporte plus le stress de la ville, je ne supporte pas ça ! Donc je fais plein d'efforts pour essayer de tenir le coup ici ! ».*

Et Annie, malgré l'importance de ses difficultés relationnelles avec les « locaux » persiste à penser que Vernoux est un endroit « *qui a de gros atouts, malgré cette intégration qui pose problème* ».

Les unes comme les autres vivent donc dans une conception nostalgique de l'espace, dans lequel le village où elles vivaient avant est représenté comme le lieu où la vie était plus facile.

Pour Marie-Laure par exemple, « *la campagne ardéchoise, ce n'est pas la campagne drômoise. Le sud Drôme, par exemple, là-bas tout va bien !* » Et plus loin, à propos des routes « *dans la Drôme, c'est déjà moins compliqué* ».

Annie aussi semble nostalgique de lieux où elle avait une place : « *Quand on s'est retrouvé à Dunières, on a été accueilli comme si on était de la famille. C'était pas pareil. On était pauvres mais on était bien* ».

En définitive, les personnes représentées par l'idéal-type des « captifs » se sont installées « ici » par choix après de nombreuses expériences. Mais à la suite d'un accident de vie, elles ne semblent plus trouver d'équilibre sur le territoire et aspirent à le quitter sans toutefois s'y résoudre.

La solitude et les difficultés d'intégration qu'elles rencontrent sur le territoire font de celui-ci une prison dans laquelle la précarité économique semble moins difficile à vivre que la précarité sociale et l'isolement.

- Le territoire rural comme refuge : les « planqués ».

Ce quatrième et dernier idéal-type rassemble des personnes venues de l'extérieur ou nées sur le canton qui, bien qu'elles soient heureuses là où elles sont, semblent ne pas s'impliquer dans la vie locale et chercher au contraire, à être les plus discrètes possibles.

En terme de profils, ce groupe rassemble des personnes très différentes. Le plus jeune est Sylvain. Il a vingt-huit ans et vit avec ses deux chiens dans un HLM de Vernoux où il s'est sédentarisé après des années d'errance.

Paul, lui, était cuisinier à Lyon. A plus de cinquante ans, lorsqu'il a perdu son emploi à cause de problèmes de dos, il a aussi quitté la ville et ses loyers exorbitants pour s'installer comme gardien d'une propriété isolée.

Georges, lui, a toujours vécu à Vernoux avec sa mère. Il a fait le tour des emplois non qualifiés des environs et commence une formation de conducteur de poids lourds.

Enfin, la famille Durand, le père, la mère et les deux enfants de vingt et vingt-trois ans vivent avec un RMI de couple par mois pour quatre. Après de nombreux déménagements en Ardèche, ils se sont stabilisés à Vernoux car ils y ont bénéficié d'un logement social.

- Le territoire « refuge ».

Toutes les personnes de cet idéal-type partagent l'expérience de vécus peu propices à l'intégration et l'insertion sociale sur un territoire.

Deux éléments entrent en considération : une absence de stabilité géographique d'une part et, dans toutes ces situations, un fonctionnement toujours à la limite de la marginalité sociale d'autre part.

Sylvain, par exemple, a vécu dans un camion pendant plusieurs années avant de s'installer à Vernoux. Trop jeune pour pouvoir bénéficier du RMI, il a parfois travaillé « *au noir* », fait quelques saisons et s'est beaucoup « *débrouillé deci-delà* ». Il est très mobile géographiquement puisqu'il se déplace de *teuf* en *teuf*, mais il adopte aussi un fonctionnement marginal : il revendique les valeurs

particulières de ces groupes en errance et un mode de vie relativement éloigné de la *norme*.

Les autres personnes interrogées ne recherchent pas la marginalité de manière si assumée, mais c'est plutôt leur trajectoire associée à une faible attente en termes de relations sociales qui les amènent à être très repliés sur eux-mêmes ou sur la sphère familiale.

N'ayant pas de compétence en psychologie, il m'est difficile de porter un jugement sur les comportements des individus rencontrés. Néanmoins, on ne peut faire abstraction de certains traits de caractères qui semblent expliquer les difficultés de Paul et Georges à s'adapter aux codes sociaux et aux normes communément admises par la société dans son ensemble.

En effet, ces deux hommes semblent particulièrement timides et mal à l'aise dans les interactions sociales. Paul, présent à l'action collective sur le thème de la santé ne s'est pour ainsi dire jamais exprimé et, comme pour s'effacer physiquement du groupe, il a gardé les yeux baissés la plupart du temps. Cependant, lors de l'entretien à son domicile, il semblait plus à l'aise.

Georges, par contre, lors de l'entretien ne répondait que par monosyllabes et était secoué de tics nerveux, en particulier lorsque sa mère était dans la pièce. Il semblait avoir du mal à produire un discours réflexif.

Cette « timidité » exacerbée semblerait avoir poussé ces deux hommes à vivre de manière très repliée sur l'univers domestique.

Pour ce qui est de la famille Durand, la marginalité ne semble pas être le résultat d'une timidité importante, au contraire, ils semblent très à l'aise lors de l'entretien. Mais un sentiment étrange de confusion se dégage à l'écoute de leur discours : il semblerait que le système de fonctionnement de la famille soit particulièrement complexe, reposant sur de nombreux choix apparemment illogiques et contradictoires mais parfaitement argumentés qui les mènent toujours plus loin dans la pauvreté économique et la reproduction de la précarité d'une génération à l'autre. Leur trajectoire est aussi très marquée par des déménagements successifs, toujours en Centre-Ardèche.

Ainsi, quelles qu'en soient les raisons, ces personnes semblent s'installer dans un mode de vie dans lequel le territoire n'est pas perçu comme un espace de lien social mais plutôt comme un *refuge*, dès lors que le monde rural permet cette minimisation des interactions sociales<sup>106</sup>.

---

<sup>106</sup> En effet, alors que pour Paul Clavel, « la ville, c'est la maximisation des interactions sociales », la campagne, de par ses caractéristiques principales (faible densité de population, éclatement géographique de l'habitat) en permet la minimisation.

Ce territoire-refuge semble d'ailleurs être recherché par les personnes interrogées car si elles ont toutes un « horizon » plutôt large (Georges a travaillé souvent dans la vallée du Rhône, Paul a vécu à Lyon de nombreuses années, les autres ont déménagé souvent), elles ne sont absolument pas intéressées par l' « ailleurs » et la ville.

Ainsi, Georges, par exemple, qui cherche à passer son permis de conduire poids lourds a « *prévu de faire les trajets aux alentours de Vernoux, Valence, quoi, pour pouvoir rentrer au moins tous les soirs !* ».

Sylvain résume sa position ainsi : « *je voulais quitter la ville pour la campagne, viva la campana, je ne veux plus en partir !* ».

- « Vivons bien, vivons cachés »

Ce territoire rural perçu comme un refuge, un lieu dans lequel on peut vivre « caché » n'est bien sûr pas un lieu dans lequel on s'implique.

Ainsi, les uns comme les autres s'appuient sur un réseau social local réduit au minimum. Ils ont tous (à part Georges qui est originaire de Vernoux) gardé quelques rares amis des lieux où ils ont habité avant, mais n'ont pas cherché à nouer des relations sur place : « *C'est pas que je sois sauvage mais je suis spécial, j'aime bien avoir mon coin à moi.* » (Paul)

La famille Durand témoigne :

*« S'intégrer ce n'est pas notre priorité, on a toujours été solitaires, un peu sauvages, on n'est bien qu'avec les gens qu'on connaît, ça ne nous intéresse pas de rencontrer des gens. On a quelques amis ailleurs : à Cornas, ceux de Vernoux qui nous ont fait venir, un ami d'enfance à Avignon. On n'a pas beaucoup beaucoup d'amis, mais quand même quelques uns. »*

Comme pour les Durand dont les amis Vernousains « *dépannent parfois à manger* », les amis qui vivent à proximité jouent souvent un rôle d'entraide. Ainsi, Paul a « *des amis qui sont juste là, s'ils ont besoin d'aide, ils appellent !* ».

Sylvain et Georges ont tous deux leur mère à proximité, sur qui ils peuvent s'appuyer si besoin.

Les uns et les autres semblent aussi très détachés de la vie de quartier. Aucun d'eux ne connaît les associations locales, Paul aime lire, Sylvain aime le cinéma, Mme Durand aime la couture, pourtant aucun d'eux ne fréquente la bibliothèque, la séance de cinéma hebdomadaire ou le club de

couture.

« *Être discret* » est même, pour Sylvain, un parti pris, une stratégie pour « *éviter les ennuis* ».

- Le territoire : un havre de paix.

A la condition de pouvoir rester extérieures à la vie sociale locale, le territoire est un lieu que les personnes interrogées aiment et sur lequel elles aspirent à rester.

En effet, la proximité avec la nature et le calme du monde rural sont très valorisés. Pour les Durand, c'est l'occasion de se promener, « *de faire des bonnes balades sans être dans la pollution, c'est très très agréable* ». Paul, lui, « *aime être seul* » mais il apprécie beaucoup la proximité des animaux : « *il y a la nature, les animaux, les chevreuils qui viennent manger juste à côté de moi, les lièvres, les chevaux, l'air aussi, on respire!* ».

Georges s'« *y sens bien* ». Et ce que Sylvain « *aime ici, c'est le calme, la paix, la sérénité* ».

Il ressort donc des entretiens que pour ces personnes, le territoire rural a avant tout une valeur « en soi », à travers l'agrément de la proximité de la nature, nature dont ils jouissent seuls ou en famille. Mais le monde rural est aussi un refuge, un lieu dans lequel on peut se soustraire au regard des autres et où l'on peut réduire au minimum les interactions sociales.

Ici aussi, territoire et vécu de la précarité sont très liés : en y vivant « *caché* », replié sur soi-même ou sphère familiale, on peut choisir de ne pas montrer la situation dans laquelle on est, ou de ne la laisser voir qu'à ceux à qui cela « *sert* » - comme nous allons le voir par rapport à l'action sociale.

A travers cette analyse, quatre tendances semblent bien se distinguer au sein de l'échantillon. Chaque idéal-type présente un positionnement propre par rapport aux différentes dimensions et aux indicateurs choisis.

Le tableau ci-dessous récapitule les positions développées pour chacun des idéaux-types.

Tableau n° 5

Dimensions abordées et idéaux-types.

<i>Dimensions :</i>	<b>Rapport au territoire :</b>	<b>Projet</b>	<b>Horizon</b>	<b>Prison</b>	<b>Refuge</b>
<i>Horizon</i>	<i>Large</i>	X		X	X
	<i>Restreint</i>		X		
<i>Réseau social</i>	<i>Étendu</i>	X			
	<i>Familial/ voisinage</i>		X		
	<i>Restreint</i>			X	X
<i>Les « Autres »</i>	<i>Hostiles</i>		X	X	X
	<i>Sympathiques</i>	X	X		X
<i>« Ici »</i>	<i>Perception positive</i>	X	X		X
	<i>Perception négative</i>		X	X	
<i>La « ville »</i>	<i>Hostile</i>	X	X	X	X
	<i>Attirante</i>			X	
<i>Le travail</i>	<i>Valeur principale</i>		X	X	
	<i>Valeur secondaire</i>	X			X
<i>Mode de pensée</i>		Idéologie	Fatalisme	Nostalgie	Absence de projection.

### B. Le type de rapport au territoire influe donc sur le vécu de la précarité

Même si, comme nous l'avons évoqué en introduction de cette partie, il faut prendre garde aux généralisations engendrées par le travail à partir d'idéaux-types, la méthode utilisée semble valider l'hypothèse de départ :

*L'ancrage dans le territoire influe sur les stratégies d'adaptation et le vécu de la précarité et détermine des types de précarités.*

Le mot « précarité » est utilisé au pluriel à dessein pour rendre compte des différents aspects qu'elle recouvre.

En effet, on se souvient que l'échantillon a été sélectionné sur un critère économique : toutes les personnes rencontrées vivent avec un revenu inférieur au seuil de pauvreté.

Mais, en fonction de leur lien au territoire, chaque « groupe » de personnes interrogées s'accommode de la précarité économique ou, au contraire, voit d'autres « formes de précarité » s'y ajouter.

Il est difficile, nous l'avons vu en première partie de ce travail, d'apporter une définition précise à la précarité ou de présenter une typologie de ses différents aspects. C'est donc à travers l'étude des quatre idéaux-types que nous allons mettre en évidence les « précarités » rencontrées dans l'échantillon.

Le premier idéal-type regroupe des personnes venues dans le monde rural pour y mener à bien un projet personnel qui ne pourrait être conçu dans le milieu urbain dont ils sont originaires.

En faisant le choix de quitter la « facilité »<sup>107</sup>, ils en acceptent les conséquences - c'est à dire les aléas de la ruralité : distances, isolement, rudesse du climat, etc. En contrepartie, ils s'insèrent le plus possible localement et cherchent à nouer des liens. Impliqués dans leur quartier, ils tendent aussi à importer des sociabilités davantage urbaines et inspirées des nouvelles formes de militantisme<sup>108</sup> à travers la création d'associations et d'évènements - tels que le défilé de couture organisé par l'association de Rebecca, le festival dans lequel Franck a été bénévole durant des années - ou la mise en place de réseaux d'entraide et d'échanges de services, réseaux dans lesquels Jean-Pierre et Claudia sont particulièrement impliqués.

On pourrait penser que les personnes correspondant à cet idéal-type sont plus fortement représentées en Ardèche qu'ailleurs, du fait de la tradition d'accueil du département démontrée avec les communautés des années 1970. Mais il est intéressant de constater à quel point les convergences sont importantes entre le bilan dressé ici et les observations faites par A. Pagès dans la Nièvre et relatées dans un article paru dans la revue Rhizome<sup>109</sup>.

Le mode de vie de ces personnes est caractérisé par la valorisation de la « simplicité » et le refus d'un modèle de société basé sur la consommation. Ils s'accommodent donc, du moins en théorie et provisoirement, de la faiblesse de leurs revenus, ce que constate aussi Elizabeth Auclair en évoquant « *un « repli » que les intéressés rendent positifs en parlant d'un choix de vie : une manière, en l'occurrence, de vivre mieux avec les seules ressources qu'offre le RMI et des emplois saisonniers ou précaires* »<sup>110</sup>.

On pourrait donc définir la forme de précarité rencontrée par ce groupe comme une précarité

---

<sup>107</sup> Comme le dit Claudia, dont la vie en ville a pourtant souvent été marquée par la « galère ».

<sup>108</sup> Décrites notamment par Jacques ION, Spyros FRANGUIADAKIS et Pascal VIOT, in *Militer aujourd'hui*, Autrement, Paris, 2005.

<sup>109</sup> Il évoque le cas de ceux qui « *parviennent tant bien que mal à s'adapter à cette situation* » : les locaux bien intégrés socialement ou « *ceux qui avaient décidé de quitter la ville à la suite d'un évènement personnel, [...], attirés par la proximité avec la nature [...] et qui défendent un style de vie en marge des normes communément admises, cependant, ils n'ont plus grand-chose de commun avec les communautés de l'après 1968. On y trouve aussi bien des retraités et des jeunes couples que des marginaux et des chômeurs. Certains d'entre eux ont un projet professionnel et doivent se battre avant d'être acceptés et de s'installer à leur compte. Parce qu'ils s'adonnent à des activités culturelles ou musicales, ils contribuent en tout cas à redonner vie à des villages longtemps menacés d'abandon.* ». Revue Rhizome, 2007, op cit p. 4

<sup>110</sup> E. Auclair, F. Durand, D. Vanoni *Le Logement et l'insertion en milieu rural des exclus de la ville*, Recherche Sociale n°145, janvier-mars 1998. p.3

économique partiellement « choisie », ou du moins acceptée comme un moindre mal.

Les « locaux », eux, représentent la figure la plus connue et sans doute la plus étudiée du monde rural : l'agriculteur en difficulté.

Accablés par une charge de travail très importante qui ne laisse guère de place aux loisirs et des tâches souvent dures physiquement, ils déplorent le manque de reconnaissance sociale et ont parfois l'impression d'être laissés pour compte.

Les faibles revenus tirés de l'exploitation, souvent complétés par un minimum social suffisent de moins en moins à boucler les budgets de l'exploitation et du foyer. En cause selon les agriculteurs interrogés, la diminution des marges des producteurs, l'augmentation des charges et l'aspiration de la jeune génération à accéder à un niveau de consommation et des modes de vie plus proches des normes actuelles. Pour Michèle Salmona<sup>111</sup>, l'« *endettement obligé auquel font face les jeunes paysans pour s'inscrire dans la modernité (provoque) une pression de plus en plus grande sur la vie quotidienne* » qui génère « *une anxiété sinon une angoisse* » elle-même responsable de troubles du sommeil, de dépression, voire de suicides.

Souvent solidaires entre pairs, les personnes rencontrées bénéficient d'un réseau social solide, appuyé sur la famille ou le voisinage. Néanmoins, le conseiller agricole rappelle que certains agriculteurs (en particulier les célibataires<sup>112</sup>) en difficulté se retrouvent très isolés face à des difficultés trop importantes que la pudeur empêche de partager et que cette détresse peut mener des agriculteurs au suicide, « passif » (à travers une alcoolisation quotidienne) ou « actif »<sup>113</sup>.

Les entretiens menés avec l'échantillon représenté par cet idéal-type concorde avec le constat dressé par Pierre Maclouf en 1986 : « La pauvreté agricole repérable d'un triple point de vue : économique, financier, culturel »<sup>114</sup>.

Pour ces « locaux », les précarités culturelle et financière s'ajoutent donc à la précarité économique.

Moins souvent étudiés, les « captifs » (ou captives, car l'échantillon est féminin) ont pu appartenir à d'autres idéaux-types avant qu'un accident de vie ne transforme leur quotidien et leur perception du

---

<sup>111</sup> Revue Rhizome, op cit p. 5

<sup>112</sup> Pour P. Maclouf, « *le cas des célibataires masculins involontaires est « l'indicateur synthétique de la paupérisation de l'agriculture traditionnelle* » et la cause d' « *une des seules formes d'exclusion sociale en milieu rural* ». Op cit, p.32.

<sup>113</sup> Il rejoint ici l'analyse du médecin Denis Perron qui décrit un cas typique particulièrement sujet à des troubles psychiatriques et physiques accompagnés d'une absence de démarche de soins : « *un homme seul, exploitant agricole ayant dépassé l'âge de la retraite habitant dans une ferme héritée de ses parents* » et dépourvue de confort « *qu'il refuse d'entretenir ou de quitter* ». Idem, p.8

<sup>114</sup> Op cit p.27



territoire. Aujourd'hui, elles ont du mal à se sentir intégrées et à créer des liens et ne voient plus vraiment ce qu'elles peuvent attendre du territoire. Néanmoins, elles y sont attachées car leurs projets ou leur vie passée sont liés au monde rural. Cet attachement additionné aux freins que représentent les difficultés matérielles les empêche de partir, elles sont donc aujourd'hui captives sur le territoire.

Cette captivité génère une souffrance que Catherine Selimanovski explique par la notion de *territorialité de replis* : l'ajustement effectué par ces personnes entre « *la disqualification sociale que consacre le passage de la frontière de la pauvreté et l'immobilité résidentielle ou l'assignation à résidence dans des lieux ou des territoires de relégation* », ou du moins vécus comme tels.

L'étude menée par Economie et Humanisme met en garde sur le fait que cet « *enfermement mental dans un territoire de vie* » permet d'auto-entretenir un « *univers relationnel très retreint* » qui risque d'engendrer « *un parcours de désocialisation et d'incapacité relationnelle* »<sup>115</sup> et, à terme, une « *invisibilité* » problématique notamment pour accéder à l'emploi.

A la vue des entretiens, l'aspect qui semble le plus important et le plus « dur » à vivre pour ces personnes est celui qui concerne la difficulté d'intégration. Il s'agit donc avant tout d'une précarité sociale.

Enfin, le dernier idéal-type mis en évidence au travers des entretiens est celui des « planqués ». Pour eux, le territoire est un refuge, un lieu dans lequel il est possible de se replier au maximum sur l'univers domestique et la sphère familiale. Sans lien avec l'extérieur, ils se contentent d'un réseau social « a minima ». Malgré une précarité économique parfois très importante, ils n'ont pas de réels projets ou, quand ils en ont, ceux-ci semblent subordonnés à des impératifs qui les rendent difficilement réalisables<sup>116</sup>.

Comme l'avance la psychologue du Conseil Général de l'Ardèche, ce repli sur soi peut être une forme de protection face à la complexité et l'agressivité du monde extérieur et des relations sociales dont on ne comprend pas tous les codes ou auxquels on ne peut s'adapter. Ce repli n'est pas sans rappeler une forme largement atténuée du syndrome d'auto-exclusion<sup>117</sup> où « *pour pouvoir vivre, le sujet est obligé de se couper lui-même de sa propre subjectivité* ». Ici, pour se préserver de franchir les frontières de la marginalité, ils abandonnent le fait de nouer des liens, se plaçant en retrait de la vie en société.

---

<sup>115</sup> Op cit p.24

<sup>116</sup> Comme le projet de Georges : être conducteur de poids lourds à Vernoux « *pour pouvoir rentrer à la maison au moins une fois par jour* ».

<sup>117</sup> Tel qu'il est décrit par le psychiatre Jean Furtos à propos de cas cliniques en situation d'exclusion sociale et qui revêt, pour ces patients des caractères psychopathologiques importants : inhibition de la pensée et des émotions, rupture active des liens sociaux, anesthésie partielle du corps, incurie, etc. Op Cit, p. 22.

Ainsi, cet isolement très fort exprimé comme un choix par chacune des personnes de ce « groupe » en est-il réellement un ? La présence répétée de Sylvain et Paul à l'action collective sur le thème de la santé et du lien social<sup>118</sup> semble démontrer qu'au contraire, le lien avec les travailleurs sociaux et « *les gens d'une certaine classe* »<sup>119</sup> est recherché, ce qui rejoint le constat de Jean Furtos pour qui les personnes en grande exclusion entretiennent activement la solitude dans une logique de survie, « *le lien étant devenu intolérable, sauf peut-être avec les intervenants sociaux acceptant les caractéristiques de la clinique psychosociale* »<sup>120</sup>.

Dans la famille Durand, par contre, aucun lien n'est souhaité mais l'isolement recherché semble contribuer à maintenir et intensifier la précarité économique. Ils construisent ainsi un véritable « cercle vicieux » : l'isolement entraînant la précarité et inversement. Cela conduit la génération des enfants à reproduire la situation de pauvreté héritée de leurs parents.

A travers ce « choix » de minimiser les liens avec la société, les individus rencontrés semblent bien faire état d'une précarité « psychosociale » telle qu'elle est très souvent décrite par l'équipe de Jean Furtos dans la Revue Rhizome, « bulletin national santé mentale et précarité ».

Cette analyse des formes de précarité en fonction des types d'ancrage dans le territoire nous permet finalement de rejoindre mais aussi d'affiner le constat dressé par Nicole Mathieu :

*« Les évènements et les situations à l'origine de l'exclusion engendrent des réactions diverses selon les individus : détresse et dépression, auto-exclusion, résistance, recours à l'aide, initiative... Mais on sous-estime le fait que les spécificités de ces réactions individuelles va de pair avec les spécificités des espaces géographiques dans lesquels les individus vivent ».*

A la vue des résultats obtenus, ce constat est incontestable, mais il est nécessaire de préciser que ces réactions individuelles vont aussi de pair avec la *manière* dont les personnes *investissent* ces espaces.

On rejoint aussi ici les conclusions tirées par Robert Castel dans son article représentant un apport capital à l'étude de la précarité : « De l'indigence à l'exclusion, la *désaffiliation* »<sup>121</sup>. Pour le sociologue,

*« C'est bien entendu presque toujours un manque de ressources matérielles qui fait basculer un individu dans la dépendance et le constitue en client d'un service social.*

---

<sup>118</sup> Action à laquelle j'ai participé durant mon stage au Conseil Général.

<sup>119</sup> Comme le dit Sylvain.

<sup>120</sup> op cit p.22

<sup>121</sup> Robert Castel, op cit pp 138-168.

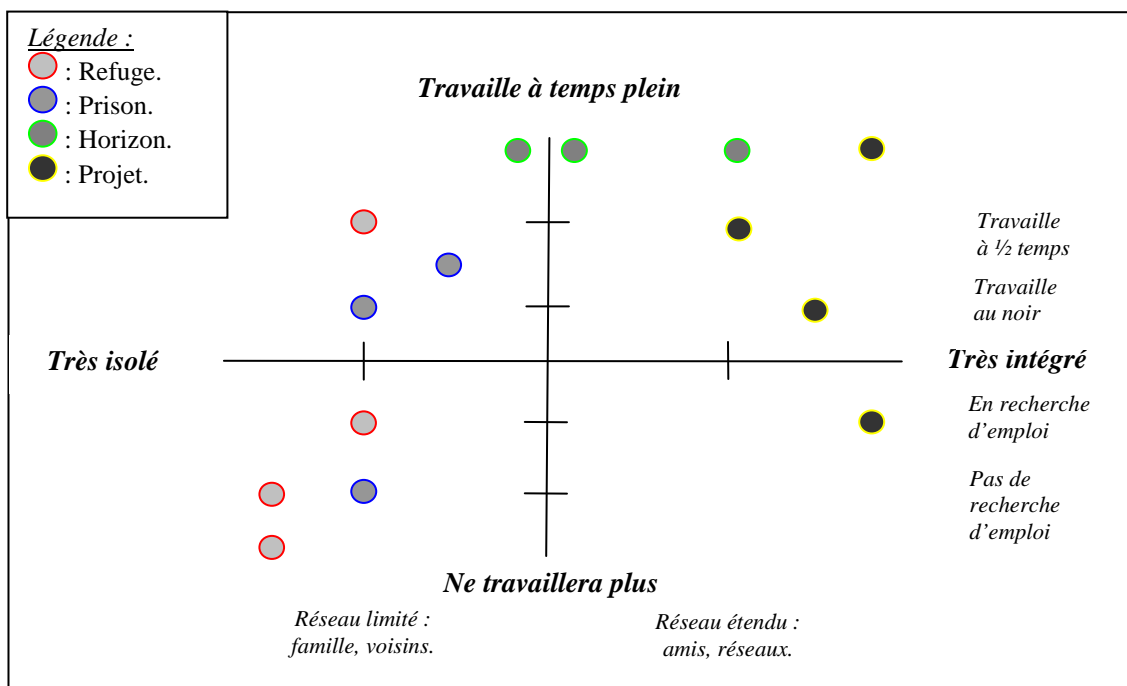
[...] (Mais il) envisage les situations de dénuement comme un effet à la conjonction de deux vecteurs : un axe d'intégration – non intégration par le travail et un axe d'insertion –non insertion dans une sociabilité socio-familiale. [...] Au bout du processus, la précarité économique est devenue dénuement, la fragilité relationnelle, isolement. Ce sont les deux axes d'une même condition. ».

Il est intéressant d'essayer, comme le présente l'auteur, de répartir les personnes interrogées sur ces deux axes *Travail* et *Intégration sociale*.

Bien sûr, au sein de l'échantillon, la très grande majorité des individus est inactive. Néanmoins, certains sont en effet plus proches de la sphère que d'autres qui, du fait de problèmes de santé, par exemple ne peuvent plus travailler, du moins dans l'immédiat.

### Graphique n°5

Répartition de l'échantillon en fonction de l'intégration par le travail et l'intégration économique.



Si, au sein de chaque idéal-type, la situation des individus est relativement homogène, on voit nettement les groupes se distinguer les uns des autres.

Pour Robert Castel, le recoupement de ces axes détermine des zones en fonction du degré de *cohésion* qu'elles assurent : zones d'intégration, de vulnérabilité et de désaffiliation. Ces zones déterminent une « *classification différentielle des statuts en fonction de la cohésion sociale qui ne recouvre pas exactement la stratification économique* » et dans laquelle, dès lors qu'un « *bon score* » sur un axe pouvant compenser dans une certaine mesure un mauvais sur l'autre, la dimension économique, certes non négligeable, est loin d'être déterminante.

Ces modèles d'analyse confirment notre observation. Tous les individus rencontrés sont précaires économiquement (dès lors qu'ils dépendent de minima sociaux et que leurs revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté). Cependant, leurs situations ne sont pas homogènes et d'autres facteurs entrent en compte pour déterminer les formes de précarité auxquelles ils font face. Parmi eux : l'ancrage dans le territoire et les relations sociales que l'on y construit.

Le tableau ci-dessous résume, pour chacun des profils les formes d'ancrages dans le territoire et les stratégies d'adaptation qui déterminent les formes de précarité rencontrées.

Tableau n° 6

Types de rapport au territoire et formes de précarité dans l'échantillon.

	<b>Forme d'ancrage dans le territoire</b>	<b>Stratégies d'adaptation</b>	<b>Forme de la précarité</b>
<i><b>Idéalistes</b></i>	projet	création de liens sociaux locaux ; « débrouille ».	précarité économique compensée par l'entraide
<i><b>Locaux</b></i>	horizon	liens sociaux ; solidarité entre pairs.	Précarité économique, culturelle et financière. <i>Précarité sociale voire exclusion quand en dehors des réseaux de solidarité</i>
<i><b>Captifs</b></i>	prison	repli sur la sphère privée ; projection nostalgique ou fantasmée ; recherche d'utilité sociale	Précarité économique précarité sociale, souffrance psychologique.
<i><b>« Planqués »</b></i>	refuge	replis sur la sphère privée ; minimisation des contacts avec les locaux.	Précarité économique précarité psychosociale ?

## 2. Que faire avec ce constat ? Formes de précarité et construction de l'aide sociale.

Nous venons de montrer que les formes de la précarité étaient liées à l'ancrage dans le territoire. Soit. Cependant, un aspect pourtant très présent lors des entretiens est laissé de côté dans cette relation : le lien avec les services sociaux. Or le recours ou le non-recours à l'aide sociale font partie

intégrante des stratégies mises en place par les individus rencontrés.

A. Les types de vécu de la précarité correspondent à des rapports spécifiques à l'aide sociale.

- Les formes de relation à l'aide sociale des différents idéaux-types.

Chaque « groupe » de personnes rencontrées a des attentes spécifiques face à l'aide sociale, déterminées par les problèmes auxquels il fait face et par conséquent, par la forme de précarité dont il fait l'expérience.

Ainsi, le premier groupe de personnes que nous avons étudié, les « idéalistes » arrivés sur le territoire pour y porter un projet semblent avoir un recours *décomplexé* à l'aide sociale. Ils n'hésitent pas à demander de l'aide quand ils en ont besoin car ils reconnaissent que les services sociaux leur sont utiles : les travailleurs sociaux maîtrisent le fonctionnement des aides et des administrations, fonctionnement que les personnes interrogées ne semblent ni connaître ni chercher à comprendre particulièrement.

En effet, tous mélangent ostensiblement les noms des travailleurs sociaux et leurs fonctions, disent remplir tel ou tel papier sans en comprendre le sens, etc., comme si leur recours aux administrations était provisoire et peu digne qu'ils s'en préoccupent vraiment. Ils préfèrent donc faire appel à d'autres : « *ceux qui savent* ». En ce sens, le recours aux services sociaux est un recours **pragmatique et assumé** :

*« J'essaie de me débrouiller tout seul, mais si je ne peux vraiment pas et que c'est tentaculaire, il faut un spécialiste, je ne suis pas plus malin que les autres, je demande à la personne qui sait ».*  
(Jean-Pierre)

Ils cherchent à maintenir de bonnes relations avec les travailleurs sociaux afin de conserver un *statu quo* et continuer à obtenir de l'aide. Pour cela, ils développent des stratégies de collaboration qui montrent qu'ils connaissent finalement plus les codes de l'aide sociale qu'ils ne veulent bien l'admettre<sup>122</sup>. Franck, qui ne « comprend rien » aux démarches explique :

*« Ça s'est toujours bien passé parce que j'ai toujours eu un projet, et ça, j'ai*

---

<sup>122</sup> De même pour Claudia, qui explique qu'elle travaille parfois au noir pour ne pas perdre le droit au RMI et précise : « Il n'y a que l'été que je travaille déclaré, comme ça, ça montre que quand même, la fille elle a fait un effort, elle a travaillé, ouais ! ».

*toujours eu l'impression que ça, elles (les assistantes sociales) n'en rencontrent pas tous les jours. Alors ça s'est toujours bien passé, même si j'ai toujours mis un frein, parce que quand t'es au RMI, tu signes des contrats d'insertion, alors il faut toujours leur apporter quelque chose de nouveau mais il faut pas leur apporter le truc en block, parce que sinon, le mois prochain, normalement t'es installé ! ».*

Quand ils entrent en contact avec les services sociaux, c'est toujours pour une demande bien précise et ils tiennent à ce que les services sociaux ne pénètrent pas plus avant dans leur vie privée que le seuil qu'ils ont fixé eux. Ils cherchent donc à garder un rapport **distancié et maîtrisé** à l'aide sociale.

A la question : « Le CMS, ça sert à quoi ? », Claudia répond :

*« Pour moi, à rien. Si je pouvais ne pas avoir à ... J'ai des contacts avec eux seulement pour leur dire où en sont mes démarches et pour savoir s'ils vont continuer à me donner le RMI. Mais si je n'avais pas tous ces rendez-vous avec eux, je n'aurais pas de nécessité de les appeler. Ça m'a aidé, un temps, parce que c'était raide alors j'ai fait des demandes d'aide ponctuelles pour pouvoir quand même m'en sortir et bouffer. Mais là ça fait un moment que j'ai rien demandé ! Ah, si ! J'ai appelé Monique pour savoir si elle peut m'aider un peu dans la recherche de formation. »*

En un sens, leur lien à l'action sociale pourrait donc s'apparenter à une simple **consommation** de services.

Néanmoins, ce « service » n'est pas anodin car le fait de bénéficier d'un minimum social fait l'objet d'une **justification** pour chacun d'eux. Pour Claudia, le système est mal fait : « *on préfère assister les gens et leur dire que tout va bien si surtout, ils ne demandent rien* » plutôt que les aider à monter leur projet et à créer leur emploi. Franck lui, invoque le fait qu'il ait refusé de toucher une subvention à l'installation qui « *politiquement ne lui convenait pas du tout* » et il a donc décidé « *que sa subvention, (il) la prenait sous forme de RMI* », « *enfin, je leur ai dit indirectement, mais à chaque fois je leur disais mon projet en est là, etc. Donc j'ai pris 200 000 francs de RMI, ça fait 10 ans.* ». De cette façon, le fait d'être « assisté »<sup>123</sup> est assumé car il découle d'une situation particulière où il serait presque un dû de la société.

Les « locaux », eux, assument beaucoup moins facilement le recours à l'aide sociale. En cause principalement : la peur de la stigmatisation et la difficulté à reconnaître que l'exploitation ne

---

<sup>123</sup> Au sens où l'emploie Serge Paugam : sont « assistés » « *les individus qui bénéficient d'une intervention sociale relativement « lourde » ou, en d'autres termes, d'un suivi de type contractuel par les travailleurs sociaux* ». 2000, op cit p. 32

permet plus de vivre. Une « pudeur » les dissuade d'étaler leurs problèmes. Ainsi, il faut beaucoup de détours à Louis pour oser montrer à son ami Jean-Pierre une lettre qu'il ne comprend pas. Et Odette, lorsqu'elle se rend chaque semaine à une action collective mise en place par la MSA pour les agriculteurs en difficulté n'en parle à personne, même pas à sa meilleur amie... qu'elle retrouve finalement là-bas ! : « *Je rencontrais des difficultés, moi, c'était un peu personnel, c'est pas la peine de dire ça à tout le monde, voilà, l'autre se disait pareil et puis finalement, on s'y est retrouvé !* »

Demander de l'aide est considéré comme un « passage à l'acte »,<sup>124</sup> **l'ultime recours** quand il n'y a vraiment plus aucune solution :

*« Alors ça, des problèmes, moi j'en ai eu, je me suis tournée vis-à-vis de personne ! J'ai essayé de remonter la pente toute seule. L'aide, on ne sait pas que ça existe, on essaie de se débrouiller tout seul. Et on se dit : toujours aller mendier à l'argent public, on n'a pas été élevé comme ça aussi. »*

Néanmoins, tous expriment aujourd'hui très forte **reconnaissance** envers les travailleurs sociaux qui les ont aidé à sortir de leurs difficultés. Pour les deux femmes, l'assistante sociale est « *vraiment super comme dame, elle est très très agréable, elle est humaine* », et « *c'est presque devenue une amie* ».

A force de les côtoyer, les agriculteurs rencontrés osent demander davantage et « *poser des questions* » : « *Quand on a été en difficulté, on est allé voir l'assistante sociale et ça a bien marché ! Alors maintenant, quand il manque quelque chose, je téléphone vite !* ». Ils disent se tourner vers les travailleurs sociaux surtout pour ce qui est du suivi administratif et notamment des demandes de subvention de la PAC ou des impôts.

Mais d'autres demandes naissent aussi (bien qu'elles ne soient sûrement pas toujours formulées aux travailleurs sociaux) : des demandes qui portent sur l'accès aux loisirs et à la culture. Odette trouve ainsi l'action collective à laquelle elle participe « *super* » : elle y trouve un moment de discussion, de convivialité, elle s'y cultive, puisque des intervenants viennent « *expliquer comment ça fonctionne, les médicaments* » ou « *dire ce qu'il faut manger, pas manger* ». Suzette, elle, aimerait que les services sociaux accordent plus d'aides aux enfants afin qu'ils puissent partir en vacances ou faire des activités.

Même si, une fois le pas franchi, les locaux osent davantage avoir recours aux services sociaux, cette relation n'est pas très simple. En effet, puisque l'aide intervient en dernier recours, elle génère une sorte de **dépendance**, elle-même appuyée sur un sentiment d'**infériorité** des agriculteurs face aux gens « de la ville » : « *Heureusement qu'on l'a, l'assistante sociale, parce qu'elle, elle sait où elle va ! Nous, il y a des choses qu'on ne connaît pas assez, on n'est pas assez malin, on n'a pas été*

---

<sup>124</sup> Au sens où l'entendent les travaux pionniers de la sociologie de la déviance, in Pagès, *op cit*, p. 126

*assez à l'école* ». (Louis)

Le troisième idéal-type qui est ressorti de l'échantillon interrogé est celui des « captifs ». Nous l'avons vu, ces personnes ne travaillent pas et sont très isolées sur le territoire. L'aide sociale est donc pour elles un interlocuteur privilégié.

Leurs attentes sont très importantes en matière **d'accompagnement** et de lien social. Marieke déplore le manque de temps consacré à chacun : *« c'est parce que j'ai eu beaucoup de mal à tout comprendre, mais c'est vrai que j'aurais aimé avoir tout le temps quelqu'un à qui demander ce qu'il fallait faire ! Parce que des fois, je n'ai pas dormi ! »*

Et si ce n'est pas pour elles directement, c'est pour leurs proches que ces femmes aimeraient toujours plus de suivi :

*« J'aurais bien aimé que quelqu'un fasse le lien entre nous et l'endroit où on est. On a du mal à s'intégrer. Par exemple, mon fils, au collège, il a énormément de problèmes d'intégration. J'ai demandé de l'assistance sociale scolaire, je ne l'ai pas eue. Je ne me sens pas aidée, mon enfant non plus ! »*

Annie

Marie-Laure, elle, aimerait que les services sociaux puissent davantage se déplacer, aller voir les gens à domicile, qu'ils soient « *plus proches* » et qu'ils « *organisent des choses plus près des gens, parce que la solitude c'est un problème* », et ce notamment pour sa mère.

Elles démontrent donc toutes les trois une attente forte, voire une dépendance aux services sociaux pour ce qui est du lien social, de l'aide à l'intégration et même du soutien psychologique.

Cependant, ce lien avec les services sociaux est ambivalent puisque l'aide sociale est appréciée mais l'aide économique est vécu comme **dégradante**. Même si elles trouvent normal d'être aidées dans leur situation (« *c'est national, c'est la solidarité.* »), elles souffrent de devoir y avoir recours, car c'est une situation relativement récente et inattendue. En effet, ces femmes font face à une situation de **déclassement**, puisqu'elles font le deuil d'une situation passée où « *c'était plus facile* » (Annie) et où elles n'en avaient pas besoin :

*« Je ne supporterais pas de vivre comme je l'ai vu avec des amis, dix ans au RMI. Ils se construisent une vie en fonction de leurs moyens. Ca je ne pourrais pas, surtout que j'ai gagné beaucoup d'argent avant. »*

Marie-Laure

Le RMI (pourtant préféré par Marie-Laure à l'AAH) est donc vécu comme une humiliation profonde : « *j'aimerais que ça passe, parce que j'aime pas me sentir dépendante, courir après tout le temps, c'est pas très très valorisant* ». (Marieke). C'est d'ailleurs en réaction avec ce sentiment de honte qu'Annie cherche tant à se « *rendre utile* », pour ne pas être « *redevable à la société* ».

Les minima sociaux sont donc synonymes de déclassement alors que l'aide à l'intégration est un



besoin fortement exprimé.

Enfin, nous avons développé précédemment le cas d'individus pour qui la campagne est un « refuge » dans lequel on peut vivre caché en minimisant les interactions sociales.

Les personnes correspondant à cet idéal-type ont aussi un rapport particulier à l'assistance. Comme le premier groupe étudié, ils sont relativement **autonomes** par rapport aux travailleurs sociaux et cherchent à protéger leur sphère privée de leur possible intrusion.

Faisant peu d'efforts pour faire eux-mêmes évoluer leur situation, ils semblent attendre une solution de la part des services sociaux. Ainsi, les Durand racontent :

*« Avec notre fille, on a été voir l'accompagnateur emploi. Il a dit tu sais faire ça, ça, ça... si j'ai quelque chose je t'appelle. Elle attend toujours ! »*

Mais cette attente de solution de la part des services sociaux semble ambiguë car, comme pour être sûrs qu'on ne leur propose rien, ils magnifient les freins et les difficultés qui s'opposent à l'amélioration de leur situation. Ainsi, ils rajoutent, toujours à propos de leur fille, « *enfin, comme elle n'a pas le permis, il n'est pas près de... (Lui trouver quelque chose)* ».

Leur rapport à l'aide sociale semble aussi être **consommériste** : tant qu'ils n'ont besoin de rien, les individus se font oublier, mais s'ils ont besoin de quelque chose, ils savent où aller demander.

Sylvain, par exemple, est parti six mois en République Dominicaine en vacances sans libérer son logement. Quand il est revenu, il n'avait plus les moyens de régler les arriérés de loyer :

*« J'étais déjà allé voir Mme M. quand j'avais eu des problèmes au genou. Elle voulait me proposer la Cotorep, moi je ne voulais pas. Ca s'est très bien passé avec elle, donc là j'y suis retourné : je suis arrivé chez elle avec un problème précis, j'attendais une solution. J'y suis retourné quelques fois parce que le problème n'était pas résolu. Voilà, il n'y a que ça qui me turlupine. »*

Sylvain, mais les autres personnes de ce « groupe » aussi, semble se comporter comme si l'aide sociale était un droit<sup>125</sup>. Les uns et les autres sont d'ailleurs relativement exigeants quand à l'exercice de ce droit<sup>126</sup>. Ainsi, Georges estime que pour trouver du travail, « *c'est pas se voir dix minutes tous les deux mois, il y a rien qui avançait. Lui-même (l'accompagnateur insertion), il s'est rendu compte que ça ne servait à rien* ».

---

<sup>125</sup> ce qu'il dit clairement d'ailleurs, puisqu'il peut partir en vacances tranquille : il a travaillé quatre mois, donc il a donc « droit à six mois de chômage ».

<sup>126</sup> Les Durand s'insurgent ainsi: « *Notre fille est bien venue une fois avec nous voir les assistantes sociales pour savoir si elle pouvait avoir droit à des trucs. Mais elles ont dit non alors du coup elle vient plus! Il est mal foutu, leur système parce que la petite, elle a vingt et un ans du coup elle ne fait plus partie de rien: APL, RMI... alors qu'elle n'a pas de boulot et qu'elle vit chez nous!* ».

Les relations entretenues avec les travailleurs sociaux varient selon les personnes et font l'objet de **stratégies**. Pour Paul, il s'agit plutôt d'une relation de **coopération** : il essaie de se conformer à ce qu'il pense être les attentes des travailleurs sociaux même s'il peine à trouver chaque fois de nouvelles choses à mettre dans son contrat d'insertion. Mais cette coopération lui assure de rester en bons termes avec l'assistante sociale, ce qui a ses avantages quand on est très isolé : *« s'il y a un problème, je sais que je peux compter sur Mme. N., pas de problème. Si je ne peux pas me déplacer, elle vient. »*

Les Durand, au contraire ne s'estiment jamais assez bien servis par « leur » travailleur social et le critiquent ouvertement. En effet, celui-ci est considéré comme ayant un *devoir* par rapport à eux :

*« Ce qu'on lui a dit, c'est qu'on veut bien faire des stages payants mais pas des pas payés, sinon, on va être encore plus dans la même galère ! Parce que si on travaille, forcément, on a besoin de plus de nourriture et puis forcément, voilà, quoi ! Lui, il n'a pas compris que ce qu'on veut, nous, c'est du vrai travail ! On est prêts à partir loin mais pour du vrai travail ! Et ça, il a pas compris ! Ca fait pourtant 3 ans qu'il s'occupe de nous mais ça il n'a toujours pas compris ! »*

Ils passent donc par la **séduction** de travailleurs sociaux d'autres structures pour peser sur celui avec lequel ils sont en **conflit** : *« on est allés voir une dame de l'UDAF très gentille qui lui a remonté les bretelles ! »*.

Pour résumer, nous venons de voir que chaque idéal-type – qui correspond à un type d'attachement au territoire et des formes de précarité spécifiques – se distingue par un rapport particulier aux services sociaux, comme le résume le tableau ci-dessous :

Tableau n° 7

Comportement des idéaux-types face à l'aide sociale.

	<b>Attentes</b>	<b>Rapport aux travailleurs sociaux</b>	<b>Rapport à l'aide sociale.</b>
<b><i>Idéalistes</i></b>	Aide financière. Soutien au projet.	Coopération / Négociation. Pragmatisme.	Consommation de services assumée. Auto-justification forte pour les minima sociaux.
<b><i>Locaux</i></b>	Aide administrative Aide financière	Forte reconnaissance. Pudeur.	Demande vécue comme honteuse. Dernier recours.
<b><i>Captifs</i></b>	Accompagnement social	Forte attente par rapport au lien social et au soutien.	Dépendance pour le lien social. Minimum social : déclassement.
<b>« <i>Planqués</i> »</b>	Attente de solution : emploi, formation. Aide financière.	Stratégies : coopération, séduction/conflit. Revendication.	Consommation, exigence de solution extérieure.

Pragmatique, pudique, accablé ou revendicateur, le recours aux services sociaux fait partie des stratégies d'adaptation développées par les individus pour tenter de contrebalancer les difficultés qu'ils rencontrent. A telle difficulté correspond donc telle attente et tel mode de comportement vis-à-vis des services sociaux.

- Les idéaux-types : des résultats complémentaires au modèle d'analyse de la relation à l'aide sociale développé par Serge Paugam.

Nous avons mis en évidence la variété des attentes développées par chaque idéal type envers l'assistance sociale et le type de relations entretenues par chaque groupe avec les travailleurs sociaux et l'aide sociale en général.

Néanmoins, étant donné le caractère durable de la précarité chez les personnes interrogées, on peut s'interroger sur l'efficacité des réponses qui leur sont apportées, ou d'ailleurs, sur la pertinence de la formulation de leurs attentes elle-même.

C'est à ce paradoxe – la durée de la demande d'aide ne correspond souvent pas à une amélioration de la situation des demandeurs - que le sociologue Serge Paugam a cherché à répondre, à travers une étude<sup>127</sup> menées à St. Brioux auprès de soixante personnes. Les résultats obtenus avec cet

---

<sup>127</sup> Un travail de recherche mené en 1987 et présenté dans l'ouvrage intitulé *La Disqualification Sociale*, Ed. PUF, 1991, Paris.

échantillon lui ont permis de mettre en évidence un processus, une évolution des positionnements individuels vis-à-vis de l'assistance.

Cet auteur insiste en effet sur la notion de « carrière d'utilisateur »<sup>128</sup> et sur le fait qu'au cours de la découverte de l'expérience de l'assistance, les individus tendent à passer par des phases successives allant non pas dans le sens d'une plus grande émancipation, mais au contraire, plongeant dans une dépendance croissante à l'égard des services sociaux et faisant l'expérience d'une augmentation de la « misère morale »<sup>129</sup>.

Pour lui et d'après les nombreux entretiens réalisés pour ce travail, il existe trois degrés d'assistance.

L'assistance différée est, pour ainsi dire, le premier stade. Les individus qui viennent de voir leur situation se dégrader démontrent une forte motivation au travail. Ils sont assez dépendants envers les services sociaux mais cette dépendance est vécue comme provisoire car ils refusent de se voir attribués l'identité d'« assistés », ils ne semblent donc pas chercher à rationaliser leur rapport à l'assistance. Ils gardent plutôt les travailleurs sociaux à distance car leur intervention est vécue comme une intrusion dans la vie privée.

La deuxième phase intervient plus tard, lorsque les individus commencent à se décourager et que leur motivation à trouver du travail diminue et qu'ils commencent à s'identifier au statut d'assisté. Ils commencent alors à produire des justifications pour rationaliser leur rapport à l'assistance en mettant en évidence les nombreux obstacles qui les empêchent de travailler : les enfants à charge, l'âge ou le handicap, la crise économique, etc. Leur dépendance aux services sociaux augmente, ce qui se caractérise par une tendance à l'appropriation des travailleurs sociaux (« *mon assistante sociale* ») et à la mise en place de stratégies de séduction et de coopération.

Enfin, dans la dernière étape qui correspond plus ou moins à l'entrée dans la marginalité, les individus ont perdu toute envie de retrouver du travail. Ils sont alors fortement dépendants des services sociaux. Ils ont construit des argumentaires solides pour justifier le fait qu'ils ne pourront définitivement plus travailler et entretiennent avec les travailleurs sociaux une relation basée sur la revendication qui fait souvent naître des conflits car, dépendant exclusivement de l'assistance pour subsister, les individus ne supportent pas que les travailleurs sociaux restreignent les aides dont ils disposent. A ce stade, le risque de voir se rompre la relation avec les travailleurs sociaux est important.

Si l'on reprend le tableau de synthèse du rapport à l'assistance des personnes interrogées dans ce

---

<sup>128</sup> Notion qu'il adapte de la définition du concept de carrière donnée par Howard S. Becker : « cette notion désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu ». idem p.84.

<sup>129</sup> Idem, p. 113.

travail, il ne semble pas y avoir de corrélation directe entre les formes de précarité rurales que nous avons mis en évidence à travers les idéaux-types et les degrés d'assistance présentés par le sociologue.

Néanmoins, il est aisé de retrouver au cours de chaque entretien, les marqueurs d'une dépendance plus ou moins forte aux services sociaux, même s'il est parfois difficile de déterminer précisément à quel niveau d'assistance se situent les individus car les indicateurs donnés par le sociologue pour telle ou telle catégorie d'assistance se retrouvent souvent mêlés chez un même individu.

Prenons l'exemple de la famille Durand. Ceux-ci semblent appartenir au stade de l'*assistance installée* : ils espèrent encore vaguement travailler mais sans faire d'efforts pour chercher un emploi et en mettant systématiquement en avant les freins rencontrés : patrons sans scrupule qui ne lisent pas les CV ou ne répondent pas aux courriers, discrimination à l'embauche contre les « *trop petits, les trop gros, les trop grands et les trop maigres* », etc. Comme l'explique S. Paugam, ces personnes « *constatent qu'il est souhaitable d'envisager une formation professionnelle, mais celle-ci représente à court terme plus d'inconvénients que d'avantages* »<sup>130</sup>. C'est le cas des Durand, qui veulent « *du vrai travail* », pas des stages non rémunérés parce que « *quand on est en stage forcément, on a besoin de plus de nourriture* », ce qui les amène à refuser de travailler quelques jours à l'essai avant d'être embauché.

Un autre élément fort concernant cette famille concorde avec l'analyse de l'auteur : il raconte que lorsqu'il a rencontré une famille correspondant à l'*assistance intégrée* :

« Ce couple n'a pas hésité à me confier ses problèmes, même les plus intimes et j'ai parfois eu l'impression de n'être plus maître de l'entretien, d'être en quelque sorte le spectateur d'une pièce de théâtre jouée avec beaucoup de talent par des acteurs soucieux de dévoiler toutes les facettes de leur identité »<sup>131</sup>.

C'est exactement ce que j'ai ressenti moi-même à l'issue de l'entretien avec la famille Durand : ils m'avaient montré avec tant de détails leur pauvreté quotidienne que j'en éprouvais forcément de la compassion, tout en ayant l'impression fugace d'avoir été manipulée et incitée à sortir de la position de neutralité nécessitée par l'exercice de l'entretien.

Les indicateurs mis en évidence par S. Paugam pour décrire l'assistance installée semblent donc concorder avec la famille Durand, à l'exception d'un fait toutefois : les relations qu'ils entretiennent avec « leur » travailleur social sont plutôt conflictuelles, ce qui est davantage caractéristique de l'assistance revendiquée.

Par contre, les individus regroupés dans le même idéal-type du territoire-refuge ne démontrent pas les mêmes comportements face à l'assistance. En effet, par exemple, Georges cherche à reprendre

---

<sup>130</sup> Op cit p. 94

<sup>131</sup> Op cit p. 102

une formation et Sylvain ne se considère pas comme assisté puisqu'il travaille à mi-temps et n'a recours que ponctuellement aux services sociaux.

Ainsi, même si les étapes de l'assistance ne correspondent pas directement aux idéaux-types des formes de précarité développés dans ce travail, les deux approches semblent complémentaires dans la compréhension des publics rencontrés par les travailleurs sociaux en milieu rural.

D'une part, l'approche basée sur les formes d'ancrage dans le territoire permet d'appréhender plus finement les types de difficultés rencontrées et la variété des formes de précarité coexistant sur le territoire.

D'autre part, l'approche en termes de *carrière d'assisté* et de degrés d'assistance permet de mettre en perspective les réactions des individus face aux réponses qui leurs sont proposées.

En définitive, en milieu rural, la pauvreté économique revêt des formes spécifiques et génère des conséquences peut-être plus pénalisantes qu'en milieu urbain (en matière de transports, de stigmatisation, etc. comme nous l'avons vu en première partie). Face à ces difficultés, l'attachement dans le territoire des individus les amène à réagir de telle ou telle manière. En découlent des formes de précarité différentes auxquelles sont rattachées des attentes particulières face à l'assistance.

Mais la façon de réagir face aux réponses proposées dépend de la *carrière* individuelle des individus face à l'assistance.

Une question se pose alors : comment prendre en compte la diversité des attentes et des vécus de l'assistance dans la construction de l'action sociale en milieu rural ?

## B. Comment prendre en compte ce constat dans la construction de l'action sociale en milieu rural ?

L'objet de ce mémoire n'est pas de répondre à cette question mais bien de donner les moyens d'en comprendre les enjeux.

A travers les développements qui précèdent, nous avons mis en évidence certaines caractéristiques du monde rural qui doivent être considérées pour comprendre les termes du débat soulevés par cette

question.

D'une part, le monde rural est caractérisé par la dispersion de l'habitat, ce qui entraîne au moins deux conséquences : l'isolement géographique de certains habitants et la distance importante entre les lieux de vie et l'équipement collectif.

D'autre part, ces conséquences sont amplifiées par la pauvreté qui, nous l'avons vu, limite la mobilité en milieu rural.

Nous avons aussi démontré que les formes de précarité que l'on y rencontre sont en évolution, puisqu'à la traditionnelle pauvreté rurale agricole se mêlent aujourd'hui de « nouveaux pauvres » venus des villes ou originaires des campagnes, victimes de phénomènes sociaux plus généraux et des conséquences spécifiquement rurales de ces phénomènes.

Cette diversité de publics entraîne des demandes hétérogènes en terme d'action sociale.

Le monde rural fait donc face aujourd'hui à un paradoxe : alors que les besoins de la population ont évolué, les contraintes du milieu sont toujours les mêmes.

Pour reprendre l'analyse historique de S. Paugam sur les formes élémentaires de la pauvreté<sup>132</sup>, on pourrait avancer qu'en quelques décennies, le monde rural est passé d'une pauvreté *intégrée* - durable, héritée de génération en génération et reposant sur un système où la famille et l'économie informelle occupent une place centrale dans les stratégies de survie - à une pauvreté *disqualifiante*. Celle-ci est symptomatique des sociétés modernes où la pauvreté est perçue comme une chute et dans lesquelles la crainte du chômage, de la disqualification et de l'exclusion sociale est considérable. Mais, contrairement au processus historique décrit par l'auteur, le monde rural n'est pas passé par l'étape de la pauvreté *marginale* caractérisée en France par les Trente Glorieuses et où la croissance économique avait fait « disparaître » les pauvres, laissant place à un discours basé sur la notion d' « inadaptés sociaux ».

C'est donc à cette nouvelle forme de pauvreté décrite comme « *un processus qui peut toucher les franges de la population jusqu'alors parfaitement intégrées au marché de l'emploi* »<sup>133</sup> et propre à une société où la solidarité mécanique a laissé la place à la solidarité organique que le monde rural doit faire face, ce qui implique, bien sûr, de transformer en conséquence les modalités de l'action publique.

Cette adaptation de l'action publique a déjà été tentée en milieu urbaine à travers le développement de la politique de la ville et, par exemple l'expérimentation des « projets sociaux de territoire ». Ces

---

<sup>132</sup> S. Paugam, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, op cit.

<sup>133</sup> S. Paugam, *Les formes de la pauvreté en Europe*, Regards croisés sur l'économie n°4, p.8-18.

nouveaux modes d'intervention publique sont des tentatives d'apporter des réponses à la disqualification spatiale, l'individualisation des relations sociales et l'augmentation des risques d'exclusion. De nouveaux outils et de nouvelles pratiques ont été mis en place afin de contrer une logique des politiques publiques systématiquement descendante et de favoriser l'adaptation des réponses aux enjeux locaux. La participation des habitants, le diagnostic partagé et la fédération d'acteurs différents autour d'un même projet en sont les piliers principaux.

En milieu rural, l'éclatement de l'habitat, le caractère « masqué » des problèmes sociaux, le nombre réduit d'acteurs locaux mais aussi le manque de moyens et sans doute, de souplesse et d'inventivité ont limité le développement de ces formes d'innovation sociale si bien que l'adaptation des formes d'action sociale rurales aux problématiques actuelles reste pour partie à construire.

Il faut citer cependant la Mutualité Sociale Agricole<sup>134</sup> qui a su tirer parti de la diminution de la population agricole pour s'imposer comme un moteur de l'innovation en terme de développement social local en milieu rural. Cet organisme mutualiste profite d'un ancrage fort auprès des agriculteurs et d'une étiquette peu stigmatisante - puisque la variété de ses missions limite sa connotation « sociale » - pour mettre en place des actions de terrain avec les habitants et des projets plus larges de développement local.

Le stage réalisé en Ardèche a été l'occasion de découvrir quelques unes de ces actions. Avec les agriculteurs en difficulté, la MSA Ardèche-Loire a par exemple mis en place une structure d'accompagnement, *Regain*, qui permet d'obtenir de l'aide pour la gestion de l'exploitation à travers l'intervention régulière d'un conseiller agricole. Mais cette structure intervient aussi pour soutenir une vie privée souvent soumise à rude épreuve lorsque les difficultés économiques prennent le dessus : accompagnement psychologique et familial, travaux en groupes et formations, aménagement de temps de loisirs et de rencontre, etc. *Regain* est donc un outil pour lutter contre l'exclusion sociale.

La MSA intervient aussi à un autre niveau : elle met en réseau la multiplicité de partenaires locaux avec laquelle elle travaille (Conseil Général, élus locaux, associations, Chambre d'Agriculture...) pour mettre en place des projets communs autour des besoins identifiés par ses affiliés : systèmes de gardes d'enfants, etc.

L'intérêt majeur du mode de fonctionnement de la MSA est d'avoir su associer les affiliés et les partenaires locaux à la prise de décision. En ce sens, l'organisme mutualiste rejoint les démarches mises en place dans le cadre de la politique de la ville.

---

<sup>134</sup> Le Journal de l'action sociale, Octobre 2000, pp. 19-27.



Lors des expérimentations menées au Conseil Général pendant mon stage, il est apparu clair que dès lors que les bénéficiaires de l'action sociale sont associés au diagnostic et à la construction des réponses aux problèmes qu'ils rencontrent, la solution est finalement beaucoup plus précise et efficace. Un exemple : Georges et plusieurs autres hommes célibataires étaient suivis par le même accompagnateur local d'insertion depuis des années. Malgré avoir essayé tous les dispositifs d'aide à l'emploi prévus dans le cadre du RMI (contrats aidés, chantiers d'insertion, etc.), ils ne parvenaient pas à reprendre durablement une activité et s'éloignaient même de la sphère de l'employabilité. L'accompagnateur les a convoqué ensemble pour leur faire part de son sentiment d'échec ; sentiment partagé par les bénéficiaires qui commençaient d'ailleurs à nourrir une rancœur contre ce travailleur social qui ne cherchait pas à les comprendre. Dès lors, les bénéficiaires ont décidé de se rencontrer ensemble avec l'accompagnateur une fois par semaine pour élaborer chacun un projet professionnel ou un projet de formation. En moins de deux mois, chacun avait avancé et trouvé une sortie positive : CDI, contrat à durée déterminée, formation ou choix de commencer une thérapie avant de se concentrer sur l'emploi.

Cet exemple témoigne de l'importance de considérer, dans le cadre de la relation d'aide sociale, les individus comme « experts » de leur situation et de les mettre au centre de la construction des solutions qui les concernent. Nous rejoignons ici un phénomène démontré par Norbert Elias :

*« Lorsque le différentiel de pouvoir est très grand, nous serions enclins à nous dénigrer, à nous dévaloriser. Aussi longtemps que le différentiel de pouvoir reste grand et la soumission inéluctable, on vivrait émotionnellement l'infériorité de pouvoir comme un signe d'infériorité humaine ».*<sup>135</sup>

En donnant aux bénéficiaires le pouvoir de (co-)décider, on réduit ce différentiel de pouvoir et on rompt par conséquence le processus de perte de confiance dans lequel leur situation d'« assisté » les entraîne.

Ce qui vaut pour les individus vaut aussi pour les institutions, la MSA l'a montré : en associant tous les partenaires à la construction de solution, les « plus petits » (associations, chantiers d'insertion, petites communes) cessent d'attendre des solutions - presque toujours jugées imparfaites et insatisfaisantes - des « plus grands » (Conseil Général, communes plus importantes, Caisses d'Allocations Familiales, etc.) et s'impliquent eux-mêmes dans les enjeux locaux.

Cependant, les actions comme celles que mène la MSA restent encore minoritaires et très ciblées sur la population agricole. Il convient donc aujourd'hui d'adapter l'action publique à la démographie du monde rural et aux transformations des réalités sociales.

Nous rejoignons ici Robert Castel qui, face au double *processus* de précarisation économique et

---

<sup>135</sup> N. Elias, J-L Scotson, *Les logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997.

d'exclusion sociale déclarait en 1991 :

*« Une double politique sociale serait possible, ou du moins pensable : l'une, à dominante préventive consisterait à contrôler la zone de vulnérabilité par des mesures générales et l'autre, à dominante réparatrice, se proposerait de réduire la zone de désaffiliation par des mesures concrètes d'insertion ».*

Seulement, il attendait du Revenu Minimum d'Insertion d'être « le début d'une prise de conscience ». Sans doute le RMI a-t-il joué en partie ce rôle en milieu urbain mais c'est maintenant à l'échelle locale qu'il s'agit de mêler prévention et réparation afin de réduire les risques d'exclusion sociale en milieu rural. L'Observatoire Européen *Leader*, à l'issue d'une étude sur l'exclusion sociale en milieu rural, en arrive d'ailleurs à la conclusion que :

*« Les nouvelles conceptions de la lutte contre l'exclusion sociale qui s'imposent sont difficilement compatibles avec des approches centralisées et standardisées. Elles supposent au contraire que soient mises d'emblée à profit les ressources dont disposent les territoire et les liens sociaux qui y subsistent. C'est sur la base de la proximité et de la connaissance directe des réalités sociales que peuvent s'élaborer les nouveaux comportements, les nouveaux modes de pensée indispensables à une lutte contre l'exclusion sociale véritablement efficace ».*

C'est donc en s'appuyant sur les expériences menées en ville, à l'étranger etc., sur les apports théoriques apportés par les penseurs de l'action sociale mais, aussi et surtout sur une connaissance affinée des publics qu'il faut aujourd'hui envisager la question de la construction de l'action sociale en milieu rural.

## Conclusion.

Ce mémoire s'inscrit dans le prolongement d'un questionnement engagé lors du stage au Conseil Général de l'Ardèche. Réalisé sur une Unité territoriale d'action sociale, mon travail se situait à un niveau intermédiaire : celui de l'application des politiques sociales départementales sur le terrain.

Ce positionnement et les missions réalisées m'ont donc permis d'une part, d'interroger la construction de ces politiques sociales et d'autre part, d'appréhender les réalités d'un terrain nouveau pour moi: le « monde rural ».

Ces quelques mois m'ont permis de découvrir plusieurs aspects de la ruralité :

D'abord, les parcours et les profils des personnes en difficulté en milieu rural (ou, du moins, dans *ce* milieu rural là) sont bien plus diversifiés que l'image communément répandue de l'agriculteur traditionnel sur son exploitation non rentable.

Ensuite, le second fait marquant découle d'une évidence : à la campagne, les distances sont importantes. Les plus pauvres, souvent privés de moyens de transport, sont donc aussi les moins mobiles. Or l'immobilité a deux effets majeurs : l'isolement et la difficulté d'accès aux services, aux infrastructures et à l'emploi.

Enfin, une découverte : l'existence d'une frange d' « exclus » vivant très isolés, à l'écart des institutions et très éloignés de l'emploi et pour lesquels les services sociaux n'ont pas d'outils ni de solutions à proposer. Les travailleurs sociaux désemparés n'ont d'autre choix que de laisser ces individus « à la dérive » jusqu'à ce que ceux-ci viennent les voir ou que les services sociaux soient saisis par un tiers lors de naissances, de violence sur la voie publique ou de décès. La seule action qui soit alors envisagée est réparatrice.

Ces trois constats génèrent une question : comment mettre en place une action sociale préventive pour éviter que l'isolement ne se transforme en exclusion sociale et la précarité économique en misère ?

Nous l'avons vu dans la première partie de ce travail, la précarité dans le monde rural est peu visible, mal repérée et mal connue, que ce soit par les élus locaux ou nationaux, le monde de la recherche ou même parfois par les services d'action sociale eux-mêmes.

Or pour faire évoluer l'action sociale et construire de nouveaux outils, il semble nécessaire définir les difficultés que rencontrent les « précaires », qu'elles soient spécifiques au monde rural ou

d'ordre général.

Dans la seconde partie de ce travail, l'analyse des entretiens en donne une vue d'ensemble pour le canton de Vernoux : rudesse de l'hiver, coûts des transports qui limitent l'accès à certains soins et à la formation, mais aussi difficulté à trouver un emploi ou à payer les factures de gaz et d'électricité dans des logements souvent indécents, et enfin, souvent, un malaise face à la nécessité de trouver sa place, entre contrôle social et isolement.

Mieux connaître les besoins, donc, mais aussi les individus qui les ressentent et qui, bien souvent, ne les expriment pas. Qui sont-ils ? Pourquoi sont-ils « ici » et par ailleurs ? Qu'attendent t-ils du territoire sur lequel ils vivent ?

La notion de *territoire vécu* est ici primordiale car, comme nous l'avons montré dans la troisième partie, ce que les individus projettent sur « leur » territoire détermine la manière dont ils vont être en mesure d'en exploiter les ressources - lien social, « débrouille », échanges de services, etc. - pour surmonter leurs difficultés.

Les personnes interrogées dévoilent de multiples formes d'ancrage sur leur territoire. Nous avons cherché à les regrouper en « idéaux-types » pour rendre compte de cette diversité de manière claire, sans toutefois pouvoir assurer leur représentativité par rapport à la population précaire totale du canton.

Nous avons ainsi vu que pour les premiers, le territoire est synonyme de projet. Ces individus sont prêts à supporter les conséquences négatives du choix de s'installer à Vernoux, puisque leur projet en dépend. Ils adaptent donc leur mode de vie à leurs moyens, recourent pragmatiquement aux services sociaux lorsqu'ils en ont besoin et s'appuient fortement sur la construction de réseaux locaux d'entraide et de solidarité.

Les seconds, eux, n'ont pour ainsi dire jamais quitté le canton. Le lieu où ils vivent est donc leur ligne d'horizon. Agriculteurs comme leurs parents, ils se sont habitués à des conditions de travail et de vie difficiles et savent qu'ils ont autour d'eux des voisins et de la famille qui peuvent leur prêter main forte. Néanmoins, les transformations du monde agricole : les exigences administratives pour toucher les aides et la nécessité d'emprunter pour moderniser l'exploitation, sont génératrices de mal-être et créent une dépendance face aux services sociaux.

Les troisièmes sont en souffrance sur le territoire. Ce qu'ils y projetaient naguère a disparu et ils sont aujourd'hui « coincés là ». Ils rêvent d'en partir et pourtant ne peuvent s'y résoudre, pour de multiples raisons. Peu intégrés localement, ils souffrent de la solitude et attendent de l'aide des

travailleurs sociaux. Néanmoins, ils assument mal de dépendre de minima sociaux et cherchent, plus qu'un emploi, une utilité sociale dans le canton.

Enfin, le dernier groupe de personnes semble avoir trouvé dans le territoire un refuge qui leur permet de vivre « *planqués* ». Ils ne sont pas désireux de s'intégrer ni de créer des liens. Presque tous inactifs, ils ne cherchent pas non plus « activement » d'emploi ou de solutions pour sortir de l'assistance et améliorer leur situation. Contreparties de leur tranquillité, ils acceptent les conséquences de la vie en milieu rural.

Ces quatre profils montrent clairement comment l'ancrage dans le territoire détermine la façon dont les individus *vivent* leur situation de pauvreté économique. De la manière dont ils exploitent ou non les richesses du territoire, découlent différentes formes de précarité.

Sans doute un autre terrain d'enquête aurait-il fait émerger d'autres idéaux-types, d'autres liens entre territoire et formes de précarité. C'est justement la diversité de ces formes de précarité qui en fait toute la complexité et qui empêche de proposer des réponses standardisées.

Néanmoins, quelque soit le territoire, les questions qui se posent sont les mêmes :

Comment, avec des moyens souvent limités, arriver à toucher chacun des individus en difficulté, y compris les plus isolés géographiquement ? Comment, d'ailleurs, anticiper et repérer les personnes en situation d'exclusion pour leur faciliter le recours aux services sociaux ?

Et comment construire une palette d' « outils » suffisamment large pour répondre à la diversité des attentes présentes sur un même territoire ? En particulier, comment travailler à la construction de lien et à la lutte contre l'isolement en milieu rural ?

Comment associer autrement les personnes à la construction de leur parcours dans l'assistance, en tenant compte de ce qu'ils sont et de ce qu'ils projettent sur le territoire, afin de les aider à trouver eux-mêmes une manière de sortir de l'assistance « par le haut » ?

Ce sont toutes ces questions qui ont traversé en filigrane le travail. Car, à mes yeux, pour y répondre, on ne peut faire l'économie de chercher à comprendre et connaître ceux qui, au quotidien, font l'expérience de ce qu'est la précarité en milieu rural.

Ayant participé à la mise en place de l'action collective « *santé et lien social* », j'ai été

profondément marquée par l'intérêt et la finesse d'analyse dont faisaient preuve les bénéficiaires et par l'énergie qu'ils déployaient afin de trouver des solutions collectives aux problèmes individuels, locaux ou sociétaux qu'ils venaient de soulever.

Cette expérience m'a permis de réaliser la richesse qu'apporte le fait d'associer les populations aux projets locaux en milieu rural. C'est s'appuyant sur leur « expertise » qu'il est possible de construire des réponses adaptées et respectueuses des individus, qui ne « portent pas atteinte à la dignité de l'être humain et qui (ne fassent pas) naître en lui une misère morale encore plus grande. »<sup>136</sup>

Ces questions sont bien sûr ouvertes, et il faudra certainement plusieurs années d'expérience professionnelle pour pouvoir se permettre de tenter d'y apporter quelques réponses.

---

<sup>136</sup> S. Paugam, op cit, p. 113.

## Table des illustrations.

### Première partie.

*Graphique n°1* : Part de la population pauvre par type d'espaces de peuplement.

*Graphique n°2* : Disposition relative des départements français selon le taux de pauvreté et le taux de population rurale.

*Graphique n°3* : Répartition des allocataires de l'AAH et du RMI par départements.

*Tableau n°1* : Taux de pauvreté selon le type de ménage en 2004

*Graphique n°4* : Importance relative des difficultés d'insertions par territoire en Rhône-Alpes.

*Tableau n°2* : Répartition par âge et situation familiale de la population des bénéficiaires du RMI sur les six cantons.

### Seconde Partie.

*Tableau n°3* : Synthèse des entretiens.

*Tableau n°4* : Facteurs spécifiques à la ruralité et phénomènes généraux dans les conséquences de la précarité rurale.

### Troisième partie.

*Tableau n° 5* : Dimensions abordées et idéaux-types.

*Graphique n°5* : Répartition de l'échantillon en fonction de l'intégration par le travail et l'intégration économique.

*Tableau n° 6* : Types de rapport au territoire et formes de précarité dans l'échantillon.

*Tableau n° 7* : Comportement des idéaux-types face à l'aide sociale.

## Tables des annexes

Annexe 1 : Le découpage Administratif de l'Ardèche.

Annexe 2 : Guide d'entretien.



## Bibliographie.

AUTES M., *Les paradoxes du travail social*, Ed. Dunod, Paris, 1999. 313 p.

AUZET L., FEVRIER M., LAPINTE A., « Niveaux de vie et pauvreté en France : les départements du Nord et du Sud plus touchés par la pauvreté et les inégalités », octobre 2007, *INSEE Première* n°1162, 4p.

BAREL Y., *La marginalité sociale*, Ed. PUF, 1982.

BEAUD S., CONFAVREUX J., LINDGAARD J. (dir.), *La France invisible*, Ed. La découverte, Paris, 2006, 647p.

BERTHELOT J-M., *L'intelligence du social*, Ed. PUF, Paris, 1990.

BIGOT R., HATCHUEL G., « L'enquête du CREDOC sur les Français et l'espace rural – Synthèse », in PERRIER-CORNET P., *Repenser les campagnes*, Ed. de l'Aube, DATAR, 2002. pp. 259-273.

BLANC M., PERRIER-CORNET P., 2001, « Pauvreté et RMI dans l'agriculture », in INRA Sciences sociales, Recherche en économie et sociologie rurales, n°5/00 4p.

BLANCHET A., GOTMAN, A., *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, Paris, 1992.

BODSON D., *Les Villageois*, Ed. L'Harmattan, Paris, 1993.155 p.

BONERANDI E., 2009, « Pauvreté et Précarité en milieu rural, quelles spécificités ? » in MRIE, Dossier annuel 2009.

BONERANDI E., *Disqualification spatiale, disqualification sociale : corrélation ou renversement des valeurs à travers le rapport à la mobilité des Rmistes de Thiérache*, Communication présentée au colloque « Espaces hérités, Espaces enjeux », Caen, 8-9-10 novembre 2007.

BONERANDI E., *La politique de lutte contre la pauvreté : entre justice sociale et injustice spatiale ?*, 2009, Actes du Colloque justice et Injustice spatiales, Presses Universitaires de Paris X (à paraître).

BOURDIEU P., *La misère du monde*, Ed. du Seuil, Paris, 1993

BOURDIEU P., *Le Bal des Célibataires : crise de la société paysanne en Béarn*, Ed. du Seuil, 2002.

BRESSON M., *Sociologie de la Précarité*, Ed. Armand Colin, Paris, 2007.

BUDIN A-L., *Pauvretés en milieu rural. Types de rapport au territoire et recours aux dispositifs d'aide dans le Diois*, Mémoire de Master 2 de sociologie appliquée au développement local sous la direction de Y. Sencebe, Université Lyon 2, 2007.

CASTEL R., « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle. », dans DONZELOT, Jacques, (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, 1991, pp.137-168.

Centre Régional du Développement Rural (CRDR) Rhône-Alpes, *Le développement social en milieu rural*, Dossier thématique n° 4 bis, 2004.

Club de l'Observation Territoriale en Rhône-Alpes, *Les Inégalités Territoriales*, 2008, 23p.

CONVERGENCE, Dossier spécial Alerte Pauvreté : *Les inégalités ruinent la santé*, mensuel du Secours Populaire n°285, octobre 2008.

COUSTAURY A. « Déclin et Vitalité en Ardèche, l'exemple du Cheylard », in *Revue de Géographie de Lyon*, n.49, 1974, p.211-239.

DARDEL E., *L'Homme et sa Terre*, Ed. du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Paris, 1990 (texte de 1952).

DATAR, *Quelle France rurale pour 2030, contribution à une nouvelle politique de développement rural durable*, Etudes Prospectives de la DATAR, CIADT, 2003.

DAVEZIES L., « Formes de développement des territoires et pauvreté », in *Les Travaux de l'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale 2001-2002*, Paris, La Documentation française, pp.167-245.

DECLERCK P., *Les naufragés. Avec les clochards de Paris*, Paris, Plon, 2001.

DONZELOT J., (dir.), *Face à l'exclusion. Le modèle français*, Paris, Éditions Esprit, 1991.

DRASS Rhône-Alpes, 2008 « Les populations vivant d'un minima social versé par les CAF : accentuation des inégalités territoriales ». *Note de conjoncture sociale* n°14.

ETUDES RURALES « Etre étranger à la campagne », *Etudes rurales* n°135-136, Ed de l'EHESS, juillet-décembre 1994.

ELIAS N. *Les logiques de l'exclusion*, Paris, Fayard, 1997.

FORS Recherche Sociale, *Recherche action sur le logement des saisonniers agricoles*, Rapport final de FORS recherche sociale pour MAS et DATAR, octobre 2005.

FORS Recherche Sociale, *Devenir de l'espace rural français*, Recherche Sociale n°115, Juillet-septembre 1990.

FORS Recherche Sociale, *Le Logement et l'insertion en milieu rural des exclus de la ville*, Recherche Sociale n°145, janvier-mars 1998. 98p.

FORS Recherche Sociale, *Jeunesse, emploi, logement : enjeux pour le monde rural*, Recherche sociale n°159 juillet-septembre 2001. 86p.

FURTOS J., LAVAL C., *La Santé mentale en actes, de la clinique au politique*, Ed. Eres, 2006, 353p.

GALLAND O., LAMBER Y., *Les jeunes ruraux*, Ed. L'Harmattan, 1993, 253 p.

GIRARD-HEINZ, B., *Rêves de ville, récits d'une vie associative de quartier*, Ed. L'Harmattan,

Paris, 2005, 289p.

GOUTARD L., PUJOL J., « Les niveaux de vie en 2006 », *Insee Première* n° 1203, Juillet 2008

ION, J. (dir.), *Le travail social en débat(s)*, Ed. La Découverte, Paris, 2005. 267 p.

ION, J., FRANGUIADAKIS S., VIOT P., *Militer aujourd'hui*, Autrement, Paris, 2005.

KAYSER B., *Les sciences sociales face au monde rural : méthodes et moyens*, Ed. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 1989. 137 p.

KAUFMANN J-C., *L'entretien compréhensif*, Ed. Nathan, Paris, 1996, 128 p.

LE BLANC G., *Vies ordinaires, vies précaires*, Ed. du Seuil, Paris, 2007, 290 p.

LA CROIX, quotidien d'information. Dossier spécial : « LA précarité cachée de nos campagnes », 15-16 novembre 2008.

MACLOUF P. (dir.), *La pauvreté dans le monde rural*, Association des Ruralistes Français, Ed. L'Harmattan, Paris, 1986.

MAISONDIEU J., *La fabrique des exclus*, Ed. Bayard, 1997, Paris. 264 p.

MATHIEU N., 1997, *Les enjeux de l'approche géographique de l'exclusion sociale*, *Economie rurale*, n°242. pp. 21-27.

MENDRAS H., *La fin des paysans*, essai, Actes Sud, 1991.

MENDRAS H., *Les sociétés paysannes*, Ed. Gallimard 1995. 363 p.

MORA O., *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, (ouvrage collectif), Versailles, Ed. Quae, 2008.

Mission Régionale d'Information et d'Exclusion (MRIE), *Pauvretés, Précarités, Exclusions*, Dossier annuel, Lyon, 2009. 176 p.

MUCCHIELLI, A. *Les méthodes qualitatives*, Ed. PUF, Paris, 1991.

Observatoire Européen Leader, « Lutter contre l'exclusion en milieu rural », *Cahiers de l'innovation*, n°8, 2000, p.11

ORFEUIL, J-P., *Transports, Pauvreté, Exclusion : pouvoir bouger pour s'en sortir*, Ed. De l'Aube, 2004. p.108

PAGES A., « La connaissance de la pauvreté est-elle juste ? », in *Carnets de Bord* n°3, Genève, 2002, pp 60-67.

PAGES A., *La pauvreté en milieu rural*, Ed. Presses Universitaires du Mirail, Toulouse, 2004. 181p.

PAUGAM S., *La Disqualification sociale : essai sur la nouvelle pauvreté*, Presses Universitaires de France, Paris, 2000 (1<sup>ère</sup> édition : 1991). 256 p. (Quadrige).

PAUGAM S., *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Ed. PUF, 2005. 276 p.

PAUGAM S. (dir.), *L'exclusion : l'état des savoirs*, Ed. La Découverte, Paris, 1996.

PERRIER-CORNET P. *et al*, « Les processus d'exclusion dans les espaces ruraux », Communication du 48<sup>ème</sup> séminaire AEEA, Dijon, 1997.p.5

PERRIER-CORNET P., SENCEBE Y., SYLVESTRE J.P., *Les processus d'exclusion dans les espaces ruraux*, Communication au 48<sup>è</sup> Séminaire AEEA Rural Restructuring within Developed Economies, Dijon, 20-21 mars 1997

PERRIER-CORNET, P., SENCEBE, Y., SYLVESTRE J-P. 1997, « Rapport à l'emploi et processus d'exclusion dans les espaces ruraux : un cadre d'analyse », *Économie rurale* n°242, novembre-décembre 1997. pp. 28-34.

QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., *Manuel de recherche en sciences sociale*, Ed. Dunod, 1995.

- RENAHY, N. *Les Gars du coin, enquête sur une jeunesse rurale*, Ed. La Découverte, Paris, 2005.
- RHIZOME, *Ruralité et Précarité*, Revue du Bulletin national Santé mentale et précarité n°28, octobre 2007.
- SAEZ, J.P., *Identités, Cultures et Territoires*, Ed. Desclée de Brouwer, Paris, 1995.
- SELIMANOVSKI, C., *Les Frontières de la pauvreté*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 286p.
- SEN A., *Repenser l'inégalité*, (1992, 1<sup>ère</sup> édition en anglais), Paris, Ed. Seuil, 2000.
- SIMMEL G. (1908), *Les Pauvres*, Paris, Ed. Presses Universitaires de France, 1998.
- TABARY J-J., « Néo-ruralité et souffrance psychosociale », in Revue Rhizome n°28, *Ruralité et précarité*, octobre 2007.
- THUILE J., ROUILLON F., *Psychiatrie et Pédopsychiatrie*, Ed. Masson, 2008. Extraits disponibles sur Internet, [http://books.google.fr/books?id=gY7i2LZAFYgC&source=gbs\\_navlinks\\_s](http://books.google.fr/books?id=gY7i2LZAFYgC&source=gbs_navlinks_s).
- TOURAINÉ A., « Face à l'exclusion », in *Citoyenneté et Urbanité*, Paris, 1991, Éditions Esprit.
- VANT, A (sous la responsabilité de), *Marginalité sociale, Marginalité Spatiale*, Ed. du CNRS, Paris, 1986.
- WRESINSKI J., *Grande pauvreté, et précarité économique et sociale*, Avis et Rapport du Conseil Economique et Social, séance des 10 et 11 février 1981. 104 p.

#### Sites Internet :

**ATD ¼ Monde** : [www.atd-quartmonde.asso.fr](http://www.atd-quartmonde.asso.fr)

**Caisses d'Allocation Familiales** : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

**Contrat de Développement Rhône-Alpes (CRDA)**, pour le territoire de Valence, Drôme Ardèche Centre (ValDAC) : <http://www.valdac.fr/>, dernière consultation le 24/07/09.

**Direction de la Recherche, des Etudes, de l'Évaluation et des Statistiques :**

[http://www.sante.gouv.fr/drees/minima-sociaux/donnees\\_departementales.xls](http://www.sante.gouv.fr/drees/minima-sociaux/donnees_departementales.xls).

Dernière consultation : juillet 2009.

**Eurobaromètre :** [ec.europa.eu/public-opinion/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/public-opinion/index_fr.htm)

**Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) :** [www.insee.fr](http://www.insee.fr) et [www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/espace-rural.htm](http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/espace-rural.htm).

Dernière consultation : 18/07/09.

**Le Beurre des Epinards :** <http://lebeurredesepinards.formumactif.fr> . Dernière consultation le 25/07/09.

**Mutualité Sociale Agricole :** [www.msa-ardèche-loire.fr](http://www.msa-ardèche-loire.fr). Dernière consultation : juillet 2009.

**Observatoire BIP.40 :** [www.bip40.org](http://www.bip40.org). Dernière consultation le 17/07/2009.

**Observatoire des Inégalités :** [www.inégalités.fr](http://www.inégalités.fr)

**Observatoire National des Politiques Sociales :**

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/IMG/pdf/rapportonpes2007-2008.pdf>.

Dernière consultation : juillet 2009.

**Préfecture de l'Ardèche :** [http://www.ardeche.pref.gouv.fr/sections/l\\_ardeche/presentation/](http://www.ardeche.pref.gouv.fr/sections/l_ardeche/presentation/), dernière consultation le 24/07/09.

### Documentation interne aux organismes de services sociaux

Etude et typologie internes à la MSA Ardèche Loire, 2008-2009 : dans chaque lieu d'accueil de la MSA, les profils d'agriculteurs en difficulté rencontrés par les travailleurs sociaux sont très spécifiques. Une fiche synthétique décrit les idéaux-types de chaque territoire des deux

départements.

Etude commandée de l'Unité Territoriale d'Action Sociale Centre du Conseil Général de l'Ardèche et menée en 2005 par Catherine DUBAY, stagiaire CAFERUIS sur le canton de Vernoux-en-vivarais. Elle met en évidence les besoins en matière de santé et d'accompagnement psychologique des bénéficiaires du RMI de longue durée. Les rencontres avec les bénéficiaires démontrent qu'une part importante de la population des bénéficiaires du RMI vit très isolée, avec de grosses difficultés de dépendances (alcool, drogues), de troubles psychiques, d'hygiène et de santé.

Etude commandée par l'Unité Territoriale d'Action Sociale Centre du Conseil Général de l'Ardèche Etude à Economie et Humanisme. Cette association lyonnaise est spécialisée dans les études sur le développement, les politiques et les pratiques sociales et l'emploi. Elle a réalisé en 2006 et sur les quatre cantons ruraux de l'unité territoriale une « étude sur l'insertion socioprofessionnelle en Centre Ardèche ».



## Table des matières.

Sommaire.	4
Introduction.	5
<b>PREMIERE PARTIE : PRÉCARITÉ(S), RURALITÉ(S) : APPROCHE CONCEPTUELLE D'UNE RÉALITÉ POLYMORPHE.</b>	<b>9</b>
1. Précarité(s) et ruralité(s), deux concepts polysémiques pour un phénomène masqué.	9
A. Pauvreté, exclusion sociale, précarités.	9
▪ Pauvreté	10
▪ L'exclusion social	12
▪ La précarité : un processus	13
B. Ruralité(s), territoires pauvres, pauvres sur le territoire.	15
▪ Ruralité	15
▪ Territoires pauvres, pauvres sur le territoire ?	18
C. Un « obscur objet »... en voie d'éclaircissement ?	20
▪ Un sujet peu traité par les chercheurs (revue de la littérature)	20
▪ Le monde rural pensé avant tout « par et pour l'urbain »	22
D. La précarité silencieuse des campagnes	26
2. La précarité en milieu rural : une réalité polymorphe.	28
A. La « pauvreté masquée ».	28
B. Une réalité aux formes multiples.	32
▪ AAH et RMI : des éléments d'explication.	33
▪ Nouvellement arrivés, fraîchement revenus, jamais partis : une diversité des situations de précarité.	34
▪ Précarités agricoles.	35
C. Etude de cas : l'Ardèche et le canton de Vernoux.	36
▪ L'Ardèche	36
▪ Le canton de Vernoux-en-Vivarais.	39
<b>DEUXIEME PARTIE : PRECAIRES... EN MILIEU RURAL</b>	<b>43</b>
1. Éléments de méthode	43
A. Construction de la démarche.	43
▪ Contexte	43
▪ Principe général	44
B. Constitution de l'échantillon	44
▪ Public cible	44
▪ Représentativité et échantillon.	46
▪ Les limites de l'échantillon.	48
C. Construction du guide d'entretien.	49
▪ Thèmes abordés.	49
▪ Exploitation des résultats.	50

2. Être précaire en milieu rural.	51
A. Vivre à la campagne : une qualité de vie qui a ses revers.	52
▪ Nature, beauté, tranquillité.	52
▪ Rudesse des saisons	53
▪ Transports : la voiture individuelle, une nécessité.	53
▪ Un manque général d'offre de services.	55
B. Gagner sa vie, se loger.	57
▪ Emploi	58
▪ Coût de la vie	60
▪ Logement	62
C. Trouver sa place et vivre ensemble.	63
▪ « Néos » et « locaux » : s'installer au pays.	63
▪ Solitude et contrôle social.	66
▪ S'entraider ?	67
D. RMI, RSA, API, AAH, les services sociaux comme interlocuteurs.	70
▪ « RMistes », « assistés » : un statut difficile.	70
▪ Les services sociaux.	72

## **TROISIEME PARTIE : ANCRAGE DANS LE TERRITOIRE, FORMES DE PRECARITE ET AIDE SOCIALE.**

**76**

1. Ancrage identitaire dans le territoire et formes de précarité : des variables interdépendantes.	76
A. Etude des « idéaux types ».	78
• Le territoire rural comme <i>projet</i> : les « idéalistes ».	79
• Le territoire rural comme <i>horizon</i> : les « locaux ».	84
• Le territoire rural comme <i>prison</i> : les « captifs ».	89
• Le territoire rural comme <i>refuge</i> : les « planqués ».	95
B. Le type de rapport au territoire influe donc sur le vécu de la précarité	99
2. Que faire avec ce constat ? Formes de précarité et construction de l'aide sociale.	105
A. Les types de vécu de la précarité correspondent à des rapports spécifiques à l'aide sociale.	106
• Les formes de relation à l'aide sociale des différents idéaux-types.	106
• Les idéaux-types : des résultats complémentaires au modèle d'analyse de la relation à l'aide sociale développé par Serge Paugam.	112
B. Comment prendre en compte ce constat dans la construction de l'action sociale en milieu rural ?	115
Conclusion.	120
Table des illustrations.	124
Tables des annexes	125
Annexe 1 : Le découpage Administratif de l'Ardèche.	125
Annexe 2 : Guide d'entretien. Annexe n°1	125
Annexe n°1	126
Annexe n°2	127
Bibliographie.	128
Table des matières.	136
	137